BANK OF CANADA
BANQUE DU CANADA

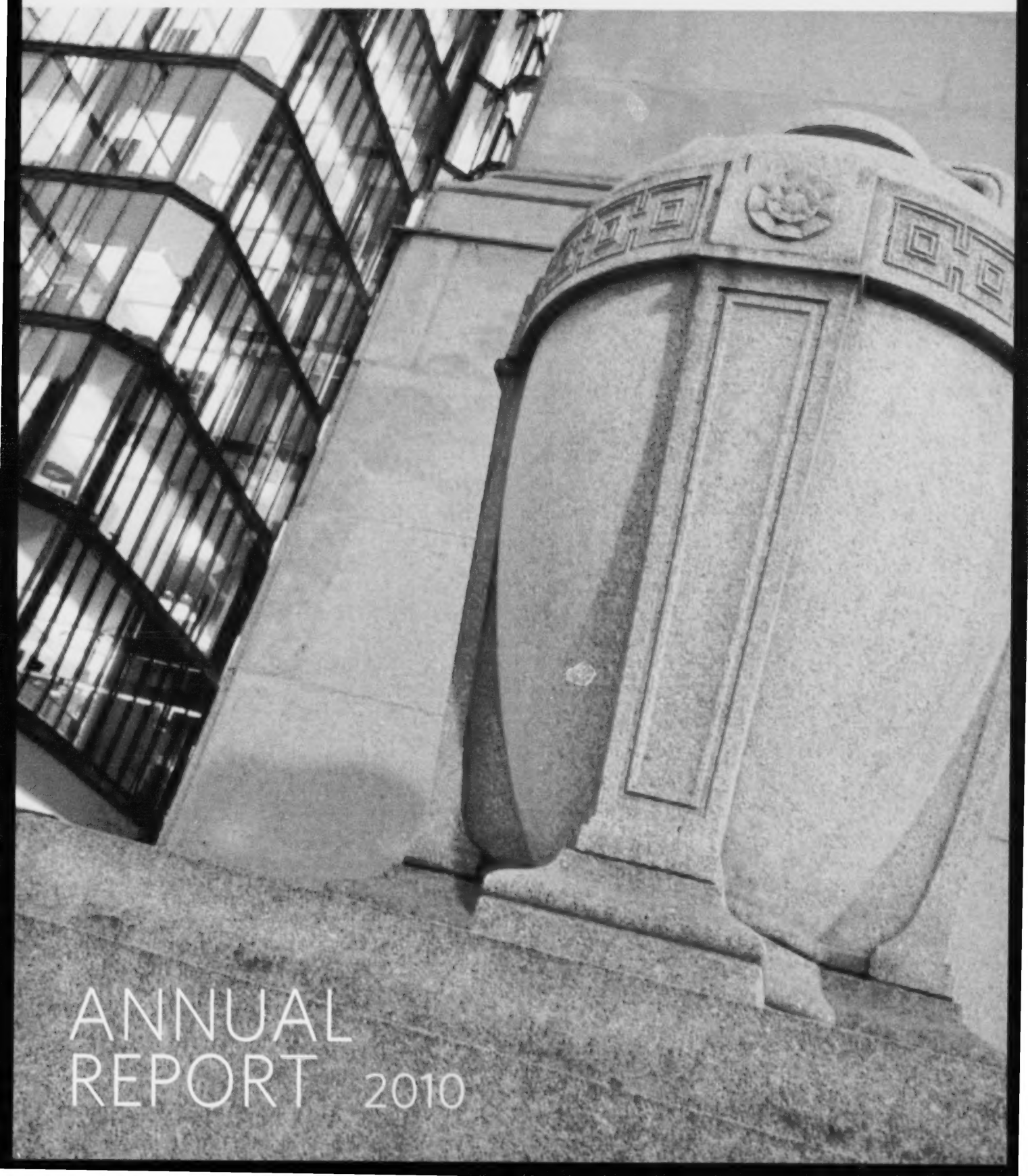

ANNUAL REPORT 2010

© Bank of Canada 2011

The *Annual Report* is available on the Bank of Canada's website at <www.bankofcanada.ca>.

Bank of Canada
234 Wellington Street
Ottawa, Ontario K1A 0G9

ISSN 1914-5691 (Print)
ISSN 1487-0452 (Online)

BANK OF CANADA
BANQUE DU CANADA

Mark Carney
Governor – Gouverneur

28 February 2011

The Honourable James M. Flaherty, PC, MP
Minister of Finance
140 O'Connor Street
21st Floor
Ottawa, Ontario
K1A 0G5

Dear Minister,

In accordance with the provisions of the Bank of Canada Act, I am submitting the Bank of Canada's *Annual Report* for the year 2010 and the Bank's audited financial statements as at 31 December 2010.

Yours sincerely,

M. Carney

Celebrating 75 years

The Bank of Canada was established in 1935 during the Great Depression. In 2010, the Bank celebrated its 75th anniversary.

For 75 years, against a backdrop of enormous change, the Bank has remained steadfast in working to promote the economic and financial welfare of Canadians.

The Bank's Compass

As a public institution and a workplace, we take our bearings from our commitment to Canadians, to excellence and to one another.

Our commitment to Canadians

To promote the economic and financial welfare of Canada, we

- conduct monetary policy in a way that fosters confidence in the value of money
- promote the safety and efficiency of Canada's financial system
- supply quality bank notes that are readily accepted and secure against counterfeiting
- provide efficient and effective funds-management services
- communicate our objectives openly and effectively and stand accountable for our actions

Our commitment to excellence

Building on our strengths, we aim to meet our commitment to Canadians through performance that is second to none among the central banks of the world.

We strive for excellence through leading-edge research and analysis, through partnerships within the Bank and with outside organizations, and through

- innovation in all aspects of our work
- leadership that spurs us on to new success
- integrity in our business and in our actions
- diversity of people and ideas

Our commitment to one another

We aim to achieve our best in a workplace where we

- communicate clearly and openly
- share knowledge and experience
- develop our talents and careers
- recognize those who live up to our commitments
- respect one another and our lives outside work

Table of Contents

Message from the Governor 5

The Year at a Glance 8

The Bank in 2010 9

- The Bank of Canada's Mandate 10
- The Medium-Term Plan 10
- Key Achievements 11
  - Monetary Policy 11
  - Financial System 14
  - Currency 16
  - Funds Management 18
- Corporate Capabilities 20
- Risk Management 23
- Discussion of Financial Results 25

Financial Statements 33

Board of Directors: Role and Activities 61

Senior Officers 65

Message from the Governor

In the Depression years of the early 1930s, on discovering that Canada could not directly settle its own international balances, Prime Minister R. B. Bennett decided "that this country was going to have a central bank because there must be some financial institution that can, with authority, do business for the whole of the Dominion with other nations of the world."

Bennett's wish became a reality in 1935, when the Bank of Canada began operations. In the seven and a half decades since—against a backdrop of tremendous change—the Bank has worked hard to fulfill its mandate "to promote the economic and financial welfare of Canada."

Because Canada is a small, open economy subject to immense and sometimes volatile global forces, the Bank has often had to be nimble. All of our actions, however quick, are grounded in rigorous analysis and guided by principles-based policy frameworks. Whether in pioneering the adoption of a floating exchange rate, making price stability the goal for monetary policy in the 1980s, introducing an inflation target in the early 1990s, or, more recently, developing a comprehensive framework for the conduct of unconventional monetary policy during the financial crisis, the Bank has always been guided by robust, evidence-based policy frameworks.

This commitment has helped the Bank to meet our mandate in good times and bad. It is manifest in our actions to achieve low, stable and predictable inflation and to support a stable and efficient financial system. It guides us when we respond to shocks, and when we carry out the longer-term work that lays the foundation for future prosperity. And it has underpinned some recent achievements.

In response to the sharp, synchronous global recession, the Bank lowered the policy interest rate rapidly over the course of 2008 and early 2009 to its lowest possible level. We almost doubled our balance sheet to provide the financial sector with exceptional liquidity. With our commitment, conditional on the outlook for inflation, to keep the policy interest rate at an extremely low level until the end of the second quarter of 2010, we provided exceptional guidance on the likely path of the policy rate. These measures provided considerable additional stimulus during a period of very weak economic conditions and major downside risks to the Canadian economy.

During 2010, Canada's economic recovery became firmly entrenched. The economy grew by 3.1 per cent, and nearly 300,000 jobs were created. With the initial rapid narrowing of the output gap, the return of employment toward its pre-crisis peak, the highly effective transmission of monetary policy in Canada and the sustained momentum in household borrowing, the need for emergency monetary policies passed. Consequently, the Bank unwound the last of its exceptional liquidity measures, removed the conditional commitment and raised the target for the overnight rate by 75 basis points to 1 per cent.

Despite the challenging backdrop, total CPI inflation averaged 1.8 per cent, close to the 2 per cent target. Inflation expectations remained well anchored, and Canadians could make financial decisions with confidence.

The first of the three priorities in the Bank's 2010–12 medium-term plan is to conduct the leading research and policy analysis required to respond to increasingly complex changes in the economy and financial system. Effective research supported our efforts in several key areas over the past year.

The Bank continued to play an important role in efforts to strengthen the global financial system. For example, working with the Office of the Superintendent of Financial Institutions, the Bank was at the centre of the development of the new Basel standards for bank capital and liquidity. The final package will make the global system more Canadian, with higher levels and better quality of capital and a new leverage ratio. The system will also include important Canadian innovations such as contingent capital and counter-cyclical buffers. The stakes are high: the Bank estimates that the net economic benefit for Canada from improving the safety and robustness of the Canadian and international financial systems approaches $200 billion—equivalent to about 13 per cent of Canada's GDP.

Domestically, in support of G-20 commitments, the Bank helped to enhance financial system infrastructure. In particular, it is working closely with the public and private sectors to develop a central counterparty for Canadian repo markets and is devoting considerable resources to the redesign of over-the-counter derivatives markets. These initiatives will help ensure that core markets operate continuously, even in times of stress.

During 2010, research continued on Canada's inflation-targeting framework in preparation for the 2011 renewal of the joint agreement on inflation control between the Government of Canada and the Bank. Research on the financial system helped to identify the indicators that might be used to inform the operation of macroprudential instruments such as counter-cyclical buffers. The Bank strengthened its framework for managing the federal government's debt by enhancing its modelling and debt-structure metrics. The Bank also conducted important research in its currency function in 2010—research that is helping us to design and develop the country's next generation of bank notes. The new series, to be introduced in 2011, will be printed on a polymer material—a first for Canada—and will employ world-leading security features aimed at further reducing counterfeiting.

The Bank's second medium-term priority is to strengthen the resilience of our critical operations. In 2010, the Bank split its payment and settlement operations across two physical locations, a significant advance in ensuring that, even if problems are experienced at one location, the Bank can still fulfill its central role in these critical systems.

The third medium-term priority is to attract, retain and engage talented staff. In 2010, the Bank renewed its total compensation framework, strengthened its recruitment processes and made significant strides in improving the effectiveness of its corporate administration. I was very pleased that, in 2010, the Bank was named a "Top 100" employer in Canada. The designation helps to publicize what staff already know—that the Bank not only plays a central role in the economic well-being of the country, but also is a great place to work.

The Bank is also working to update its publishing and communication practices. To that end, this annual report marks a departure from its predecessors. It is more concise and designed for easy navigation on the web. Additional information on many topics covered in this report can be found by following the links embedded in the text.

I will conclude by recalling the words of Governor Graham Towers, who emphasized in the Bank's first annual report that "any central bank worthy of the name cannot but be of vital importance in the economic life of the country." I am pleased to report that the Bank has lived up to that expectation over the past year, as it has throughout its long history.

Mark Carney

Governor

The Year at a Glance

- The economic recovery in Canada became more firmly entrenched in 2010, with aggregate output surpassing its pre-recession level.
- The Bank effected a smooth and orderly exit from the extraordinary monetary policy measures and the exceptional provision of liquidity to the financial system that were introduced during the crisis.
- Despite challenging economic conditions, total CPI inflation averaged 1.8 per cent in 2010, very close to the 2 per cent target.
- Significant progress was made in the Bank's multi-year research program to examine possible improvements to its monetary policy framework in preparation for the 2011 renewal of the inflation-control agreement with the federal government.
- Internationally, the Bank played an important role in promoting the G-20 agenda for strong, sustainable and balanced growth, as well as reform of the international monetary system, and participated actively in various forums to strengthen the resilience of the global financial system—contributing in particular to the new international standards for bank capital and liquidity.
- The Bank was also engaged domestically in implementing Canada's commitments under the G-20 agenda for reform of the international financial system, most notably, the development of financial system infrastructure.
- Confidence in bank notes remained high, and concerted efforts helped to drive the level of counterfeiting to well below the target of 50 parts per million.
- All milestones were reached in preparation for the issuance of the next generation of bank notes, which will be more secure, last longer and have a reduced environmental impact.
- The business resilience of the Bank's funds-management operations was strengthened by implementing split operations for payment and settlement activities.
- The Bank celebrated its 75th anniversary.

The Bank in 2010

The Bank of Canada's Mandate

The Bank of Canada Act describes the Bank's legislative framework and sets out the governance of the Bank, as well as its mandate to "promote the economic and financial welfare of Canada."

The Bank strives to meet its mandate through its work in four core areas of responsibility:

Monetary policy. The Bank contributes to solid economic performance and rising living standards for Canadians by keeping inflation low, stable and predictable. Since 1991, the Bank's monetary policy actions toward this goal have been guided by a clearly defined inflation target.

Financial system. The Bank promotes a stable and efficient financial system in Canada and internationally. To this end, the Bank oversees Canada's key payment, clearing and settlement systems; acts as lender of last resort; assesses risks to financial stability; and contributes to the development of financial system policies.

Currency. The Bank designs, produces and distributes Canada's bank notes and replaces worn notes. It deters counterfeiting through leading-edge bank note design, public education and collaboration with law-enforcement agencies.

Funds management. The Bank provides effective and efficient funds-management services for the Government of Canada, as well as on its own behalf and for other clients. For the government, the Bank provides treasury-management services and administers and advises on the public debt and foreign exchange reserves. In addition, the Bank provides banking services to critical payment, clearing and settlement systems.

The Medium-Term Plan

To meet its mandate in a changing environment, the Bank develops a medium-term plan every three years. The current plan, *Achieving Excellence Together*, sets priorities for the 2010–12 period (available on the Bank's website: About the Bank>Management and corporate governance).

The plan sets out the key priorities for each of the Bank's four main functions: monetary policy, financial system, currency and funds management. At the corporate level, the plan also identifies three main priorities for 2010–12:

(i) **Conducting leading research and policy analysis**. To improve its capacity to respond to increasingly complex challenges in the economy and the financial system, the Bank conducts research and analysis to enhance its policy frameworks and strengthen its contributions to international discussions of economic and financial policy issues. Important areas of focus in 2010–11 are to complete the Bank's research agenda on inflation targeting and the monetary policy framework, and to continue research on and analysis of issues concerning system-wide financial stability.

(ii) Strengthening business resilience and infrastructure. The Bank must be able to carry out its critical business functions without interruption, even during disruptions such as power outages and pandemic alerts. To that end, the Bank will continue to increase the resilience and robustness of its business-continuity arrangements, notably by implementing "split operations" and pursuing plans to house the Bank's primary and secondary data centres. The Bank is also renewing its infrastructure by updating key elements of its head office complex and by refining its information technology strategy.

(iii) Attracting, retaining and engaging quality staff. In response to demographic trends, an increased need for specialized skills and changing labour markets, the Bank is focused on attracting, retaining and engaging staff. The Bank has renewed its total compensation strategy and is strengthening its talent-acquisition and career-development programs, promoting leadership effectiveness, improving the management of information, and refining its succession-planning strategy.

In 2010, the Bank launched a Corporate Effectiveness Program. The program is designed to ensure that the Bank can achieve its priorities while being consistent with federal guidelines to contain expenditures and hold operational spending at 2010 levels through 2012. Further information on this program can be found in the Corporate Capabilities section of this report (page 22), as well as in the Discussion of Financial Results (page 25).

The following section summarizes key achievements in 2010 in each of the Bank's four main functions.

Key Achievements

Monetary Policy

Experience has shown that the most important contribution that monetary policy can make to the economic welfare of Canadians is to keep inflation low, stable and predictable. Since 1991, the Bank's monetary policy actions toward this objective have been guided by a clearly defined inflation-control target, established jointly with the Government of Canada. The current target, to be renewed in 2011, is 2 per cent, the midpoint of a 1 to 3 per cent inflation-control range.

Monetary policy decisions must be forward looking. They rely importantly on the current analysis, forecasting and research activities of the Bank's economists, as well as on information drawn from external sources. In normal times, monetary policy is implemented through changes to the Bank's target for the overnight interest rate, which are in turn transmitted to interest rates on other, longer-term instruments, as well as the exchange rate.

However, the recent financial crisis and ensuing severe recession required an exceptional monetary policy response. In April 2009, the Bank decided to use, for the first time, an unconventional tool to reinforce the significant stimulus that it had already provided by lowering the overnight interest rate to its effective lower bound of 0.25 per cent. The unconventional tool was a commitment on the Bank's part to keep the overnight rate at

the effective lower bound until the end of the second quarter of 2010, conditional on the outlook for inflation and the need to achieve the 2 per cent target for inflation.

With definite signs that economic growth was returning by early 2010, the main monetary policy challenge facing the Bank was to unwind these extraordinary measures in a timely and orderly manner, while supporting the nascent recovery.

Key Achievements in 2010

- Canada's economic recovery became more firmly entrenched in 2010, with growth in real GDP taking aggregate output beyond its pre-recession level by the third quarter.
- Despite the challenging domestic and international environment, inflation expectations remained well anchored, and total CPI inflation stayed close to 2 per cent through most of the year, after rebounding sharply from a level well below the target (Chart 1).
- The Bank executed a smooth and timely exit from the extraordinary monetary policy measures that it had undertaken in response to the crisis (see Box 1, page 13).
- The Bank played an important role in international forums such as the G-7 and the G-20, helping to promote strong, sustainable and balanced global economic growth, as well as reform of the international monetary system.
- In preparation for the 2011 renewal of the inflation-control agreement with the Government of Canada, the Bank focused its research on three key questions: (i) whether the 2 per cent inflation target should be lowered; (ii) whether a price-level target should be adopted in place of the inflation target; and (iii) whether the monetary policy framework should be modified to give greater recognition to financial-stability concerns. As part of this process, the Bank hosted a workshop and conference to share the results of its research with academics and policy-makers.

Chart 1: On Average, Total and Core Inflation Remained Close to the 2 Per Cent Target during 2010

Year-over-year percentage change, monthly data

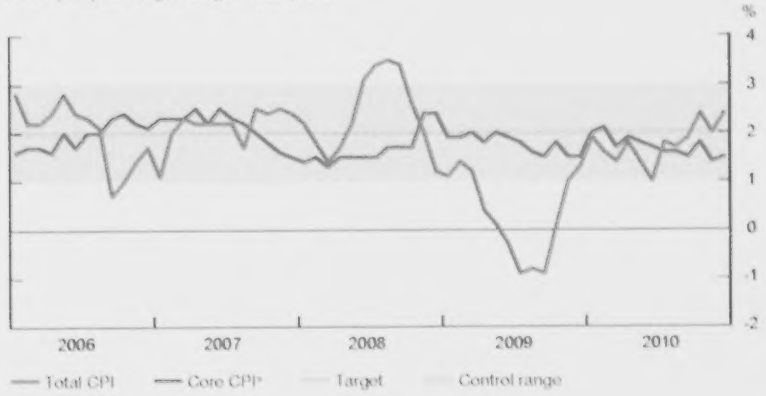

a. Consumer price index excluding eight of the most volatile components and the effect of changes in indirect taxes on the remaining components

Source: Statistics Canada

Last observation: December 2010

Box 1: Exiting from Extraordinary Monetary Policy Measures

- In 2009, the Bank lowered the target overnight rate to 0.25 per cent—its effective lower bound—and introduced a framework for providing additional stimulus to the economy, if needed, using one or more of the unconventional policy instruments at the Bank's disposal. (See the April 2009 issue of the *Monetary Policy Report* for details on the framework.) As part of its aggressive response to the crisis, the Bank also provided extraordinary liquidity support to the financial system through 2007–10 (see Box 2, "Bank of Canada Liquidity Facilities and Liquidity Provision in 2010," page 15).
- Ultimately, only one unconventional monetary policy measure was used—a commitment to keep the target for the overnight rate at 0.25 per cent until the end of the second quarter of 2010, conditional on the outlook for inflation and the need to achieve the 2 per cent inflation target.
- Responding to the improved economic outlook, the Bank removed its conditional commitment on 20 April 2010 and raised the policy interest rate from the effective lower bound on 1 June 2010, thereby re-establishing the standard operating framework for implementing monetary policy (see chart below). Bank of Canada research[1] suggests that the conditional commitment was effective in reducing longer-term market interest rates, thus providing additional stimulus to the Canadian economy at a critical time.

In 2010, the Bank of Canada Raised the Target Overnight Rate to 1 Per Cent from the Effective Lower Bound

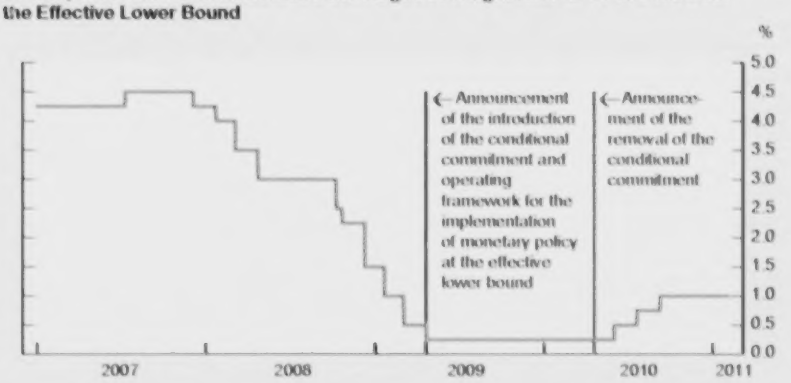

Source: Bank of Canada — Last observation: 3 February 2011

1. See Z. He, "Evaluating the Effect of the Bank of Canada's Conditional Commitment Policy," Discussion Paper No. 2010-11, Bank of Canada, 2010.

The Bank of Canada's Fellowship Program

The Bank of Canada's Fellowship Program helps to foster excellence in research and analysis and to develop partnerships with experts outside the Bank in areas important to its mandate. Through this program, two research awards are available for academics working at Canadian universities.

The **Fellowship Award** is designed to recognize established researchers in Canada and is granted for a five-year term. In 2010, the recipient of this award was Professor Paul Beaudry of the University of British Columbia. Professor Beaudry's current research focuses on income distribution and the business cycle, as well as job creation and debt-fuelled expansion and financial crises.

The **Governor's Award** recognizes outstanding academics at a relatively early stage in their careers and is granted for a two-year period. The 2010 recipient of the Governor's Award was Professor Federico Ravenna of HEC Montréal. Professor Ravenna's current research focuses on labour markets and optimal monetary policy.

Additional details about the Fellowship Program, as well as a list of previous recipients of Fellowship and Governor's awards, can be found on the Bank's website (Publications and Research>Research>Fellowship Program).

Financial System

A sound financial system is essential to a well-functioning economy.

The Bank promotes the stability and efficiency of the Canadian financial system by providing liquidity; overseeing key domestic payment, clearing and settlement systems; participating in the development of financial system policies in Canada and globally; and assessing risks to the overall stability of the financial system. The Bank shares responsibility for the stability of the financial system with other federal financial regulatory authorities. Ultimately, the Minister of Finance is responsible for the sound stewardship of the financial system.

In 2010, the major challenges were: (i) to ensure that international regulatory reforms proceeded on a sound basis; (ii) to strengthen the resilience of Canada's financial infrastructure; and (iii) to assess the evolution of risks to the stability of the financial system in light of changing economic and financial conditions.

Key Achievements in 2010

- During the first half of the year, the exceptional liquidity support that had been provided to the Canadian financial system in response to the financial crisis was phased out and monetary policy operations were normalized (Box 2). The Bank took the opportunity to reassess its framework for liquidity provision, making adjustments to its collateral policies.[1]

1. See Bank of Canada press releases: "Changes to Eligible Securities and Margin Requirements for the Bank of Canada's Standing Liquidity Facility," 17 June 2010; and "Changes to Requirements for Assets Accepted as Collateral under the Bank of Canada's Standing Liquidity Facility," 16 July 2010. Available on the Bank's website under Markets>Market Notices.

Box 2: Bank of Canada Liquidity Facilities and Liquidity Provision in 2010

During the financial crisis, the Bank's liquidity facilities played an important role in supporting the efficient functioning of the Canadian financial system (see chart below). As funding conditions continued to improve in 2010, the Bank reduced and eventually ended its extraordinary liquidity support. Effective 19 January 2010, the frequency of regular term purchase and resale agreement (PRA) operations was reduced to a monthly basis (from a biweekly basis as of November 2009), and the list of acceptable collateral was returned to the traditional set.

In addition to providing liquidity support to ease tensions in funding markets, the term PRA facility had been used for monetary policy purposes since 21 April 2009 to reinforce the Bank's commitment to keep the target overnight rate at 25 basis points until the end of the second quarter of 2010, conditional on the outlook for inflation. On 20 April 2010, in conjunction with the termination of the conditional commitment, the Bank announced the end of the extraordinary term PRA operations, the final operation having been conducted on 12 April. The value outstanding under the facility decreased through the first six months of the year and fell to zero on 22 July 2010.

Weekly Par Value Outstanding at Bank of Canada Liquidity Facilities

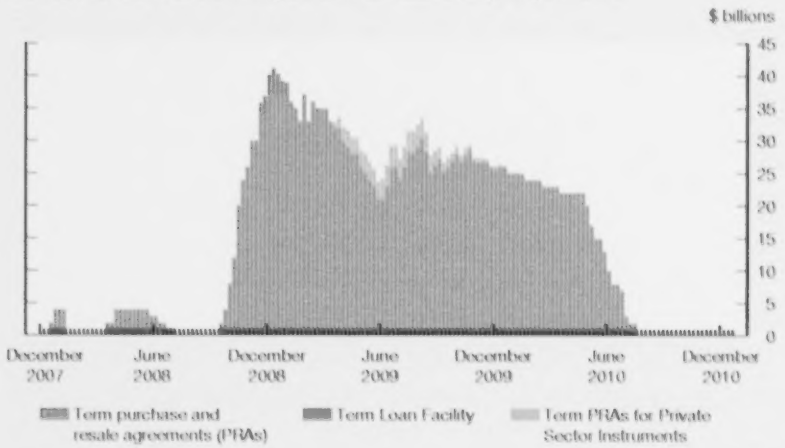

Source: Bank of Canada

Last observation: 3 February 2011

- The Bank also reassessed its facilities for conducting market operations and developed plans to modernize them. Once implemented, these improvements will strengthen the Bank's ability to undertake market operations in response to a broader range of needs and conditions.
- Internationally, the Bank contributed effectively to discussions of policy reforms aimed at enhancing global financial stability—discussions that were organized by the G-20, the Financial Stability Board, the Committee on the Global Financial System, the Basel Committee on Banking Supervision, the Committee on Payment and Settlement Systems, and related working groups. In particular, international agreement was reached on new standards for bank capital and liquidity, with important contributions by the Bank on counter-cyclical capital buffers and analysis of the macroeconomic consequences of these new standards

(Box 3). Other significant contributions were made to international initiatives examining the systemic implications of margin requirements and policies to mitigate moral hazard and address the "too big to fail" problem. Within Canada, the Bank participated actively in discussions on financial system policies.

Box 3: Impact of Stronger International Capital and Liquidity Requirements on the Canadian Economy

In August 2010, the Bank published its assessment of the impact on Canada of the proposed international standards for capital and liquidity. The Bank estimated that the benefits to Canada associated with a reduction in the frequency and severity of financial crises at the global level, net of the costs to the economy of higher interest rate spreads associated with the more stringent standards, were about 13 per cent of GDP in present-value terms. The report, "Strengthening International Capital and Liquidity Standards: A Macroeconomic Impact Assessment for Canada," is available on the Bank's website (see Publications and Research>Press Releases, 18 August 2010).

- The development and strengthening of core financial market infrastructure intensified in late 2010. Progress was made toward introducing central counterparties for repurchase agreements (repos) and over-the-counter (OTC) derivatives, as well as same-day settlement for Canadian-dollar foreign exchange transactions at CLS Bank. (For more information, see "Strengthening the Infrastructure of Over-the-Counter Derivatives Markets" and "Central Counterparties and Systemic Risk" in the December 2010 *Financial System Review*, available on the Bank's website.)
- The Bank gave greater prominence to its assessment of the risks to the Canadian financial system, judging the overall level of risk to be elevated. The risk assessment in the Bank's semi-annual *Financial System Review* was sharpened and reinforced by speeches and other publications.
- The Bank's work on the financial system continued to be supported by extensive research, current analysis and policy analysis.

Currency

The Bank is responsible for supplying Canadians with bank notes that they can use with confidence. To maintain confidence in bank notes, the Bank has developed a four-part strategy: (i) developing bank notes that are difficult to counterfeit; (ii) increasing the routine verification of bank notes by retailers; (iii) promoting the deterrence of counterfeiting by law-enforcement agencies and prosecutors; and (iv) ensuring a focus on quality throughout the life cycle of a bank note—from production to efficient distribution to the withdrawal of worn and obsolete notes for destruction and replacement.

For the 2010–12 medium-term period, the Bank has set a target of 50 counterfeits detected annually for each million genuine bank notes in circulation—a more ambitious goal than the previous target of fewer than 100 counterfeits per million genuine notes.

The demand for bank notes continued to rise in 2010, roughly in line with the growth of the economy. At year-end, there were 1.9 billion bank notes

in circulation, an increase of 44 million over 2009. The total value of these bank notes was $57.9 billion, an increase of $2.4 billion over 2009.

In 2010, a key priority for the Currency function was to move forward with preparations for issuing the next generation of bank notes, starting in 2011. As part of its ongoing efforts to deter counterfeiting, the Bank periodically issues a new series of bank notes, and the innovative security features incorporated in the new notes will mark a significant advance in this respect.

Key Achievements in 2010

- The number of counterfeits detected for each million notes in circulation continued to decline, from 45 parts per million in 2009 to 35 parts per million in 2010—well below the target (Chart 2). The face value of counterfeits detected decreased from $3.4 million in 2009 to $2.6 million in 2010 (Chart 3).

Chart 2: **Number of Counterfeit Bank Notes Detected Per Million Notes in Circulation**[a]

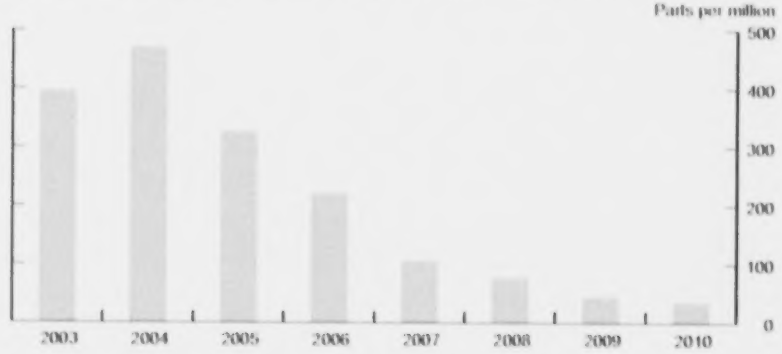

a. Medium-term plan target for 2010–12: 50 ppm

Chart 3: **Value of Counterfeit Bank Notes Detected in Circulation**

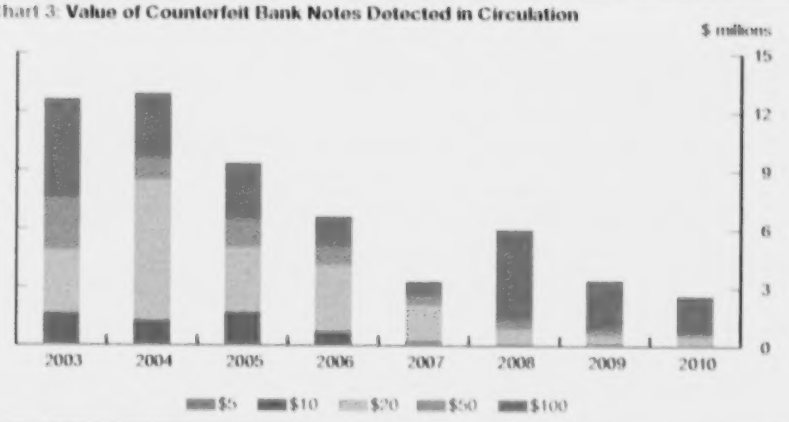

- Confidence in bank notes, as measured by surveys of retailers and analysis of media coverage, remained strong.
- Milestones were met in preparing for the next generation of bank notes, which the Bank will begin issuing in 2011. These milestones included the launch of a project to update infrastructure at the Bank's operations centres, print trials to test the new technology incorporated in the notes and the completion of a communications plan.

- The Bank Note Distribution System (BNDS) operated smoothly throughout the year. A review of the BNDS was completed, and a pilot project was implemented to improve the monitoring of the quality of bank notes in circulation.
- The Bank continued its research into the role of bank notes as a means of payment, both to understand how the use of bank notes is changing and to assess the possible impact of new methods of payment, such as prepaid cards and mobile phone payment systems.

International Collaboration Supports the Canadian Bank Note System

Although most countries issue their own bank notes, many central banks pool their resources and compare experiences to better understand threats, develop or evaluate means of protecting their bank notes, and ensure that their investments in bank notes are as effective as possible. The Bank of Canada plays a leading role in a number of international organizations, such as:

- the **Central Bank Counterfeit Deterrence Group**, a group of 31 currency issuers that has worked to prevent the use of personal computers to counterfeit bank notes;
- the **Four Nations Group** (Australia, Canada, England and Mexico), a partnership to exchange information on counterfeiting threats and to collaborate on the research and development of security features for bank notes; and
- the **International Users Group** of countries that use a common platform for the high-speed processing and authentication of bank notes.

In addition, the Bank has a number of important bilateral relationships with individual central banks and shares the results of its technical, policy and economics research with its peers at conferences and meetings for central banks and the bank note industry.

Funds Management

As the federal government's fiscal agent and banker, the Bank administers and advises on the federal government's debt and reserves. The Bank also works with the Department of Finance to develop the principles, policies and programs to manage the federal government's borrowing and investment programs. The Bank's goal is to provide fiscal agent and related banking services effectively and efficiently within a strong risk-management framework. In 2010, Government of Canada cash balances held at the Bank of Canada and with other financial institutions averaged $13.5 billion, compared with $30.1 billion in 2009, with the decrease primarily due to the unwinding of special liquidity facilities (see Box 2, "Bank of Canada Liquidity Facilities and Liquidity Provision in 2010," page 15). Total official international reserves of the Government of Canada were US$57 billion in 2010, compared with US$54 billion in 2009. The Bank acts as the government's agent in the management of these reserves, which are not held on the Bank's balance sheet.

The Bank also manages the risks associated with its own balance sheet, and manages and administers the assets held by its pension fund. In addition,

the Bank undertakes banking activities on behalf of other central banks and international organizations, and provides banking services to financial institutions and designated payment, clearing and settlement systems.

In 2010, the main challenges were to complete the research and analysis required to establish a new medium-term borrowing strategy for the government, enhance the resilience of the Bank's payment and settlement operations, and actively manage the financial risks associated with the government's foreign exchange reserves during a period of heightened global economic uncertainty.

Key Achievements in 2010

- The Bank successfully split its payment and settlement operations between two physical locations. As a result, if problems are experienced in one location, transactions can be processed at the other, thus ensuring that the Bank can fulfill its key role in these critical systems.
- The framework for assessing the trade-off between cost and risk in the federal government's debt-management decisions was enhanced by improving the Bank's debt-modelling capabilities and the associated debt-structure metrics.
- The excellence of Canada's management of the federal debt was recognized when Canada's 10-year euro-denominated bond issue was named "Sovereign Deal of the Year" by *International Financing Review* and "Overall Bond Deal of the Year" by *EuroWeek*.
- Efficiency initiatives reduced the costs of administering the Canada Savings Bond program by $2 million.
- In the Bank's ongoing work to enhance the management of government assets, there were three achievements of note: (i) the analytic framework for evaluating sovereign credit risk was strengthened; (ii) work was undertaken to further refine the investment framework for Canada's foreign exchange reserves; and (iii) improvements were made to the federal government's framework for investing in liquid financial assets.

Unclaimed Balances

When a Canadian bank account has been inactive for 10 years, and the relevant financial institution has been unable to contact the owner, the assets of the account are transferred to the Bank of Canada.

If you think that you (or someone you know, living or deceased) may have money in a forgotten account, you can go to the Bank of Canada's website, type in "unclaimed balances," and use the tool provided to see whether such an account exists. The Bank is currently the custodian of more than 1,000,000 of these accounts, which have a total value of about $430 million.

Owners of these accounts can claim their money if they can provide proof of ownership. In 2010, the Bank released more than $12.7 million of this money to the rightful owners.

Corporate Capabilities

The Bank's ability to meet its mandated responsibilities is underpinned by the effectiveness of its corporate governance and the talents of its staff.

Organizational Structure

- Under the Bank of Canada Act, the Governor is both Chief Executive Officer of the Bank and Chair of the Board of Directors.
- The Board of Directors oversees the management and administration of the Bank, especially with respect to strategic planning and risk management, finance and accounting, human resources, and other internal policies. Further information on the Board is available on pages 61–64 of this report, as well as on the Bank's website (see About the Bank–Management and corporate governance).
- The Governing Council is the Bank's policy-making body. It consists of the Governor, the Senior Deputy Governor and four Deputy Governors and is responsible for monetary policy, decisions aimed at promoting a sound and stable financial system, and the strategic direction of the Bank. In 2010, three new members joined the Governing Council. Tiff Macklem was appointed Senior Deputy Governor and Chief Operating Officer of the Bank for a seven-year term, following the retirement of Senior Deputy Governor Paul Jenkins. The appointments of Deputy Governors Jean Boivin and Agathe Côté filled vacancies created by the retirements of Deputy Governors David Longworth and Pierre Duguay.

Governing Council (*left to right*): Tiff Macklem, Senior Deputy Governor; Agathe Côté, Deputy Governor; Timothy Lane, Deputy Governor; Mark Carney, Governor; John Murray, Deputy Governor; Jean Boivin, Deputy Governor

- The Management Council provides leadership and guidance on strategic management issues and corporate policies, as well as oversight of all Bank operations. Chaired by the Senior Deputy Governor, the Council consists of two Deputy Governors, two Advisers, the General Counsel and Corporate Secretary, and the Chief of Financial Services, who is also the Chief Accountant.
- The Bank is organized into 12 departments plus a Data and Statistics Office. The departments are: Audit, Canadian Economic Analysis, Communications, Corporate Services, Currency, Executive and Legal

Services, Financial Markets, Financial Services, Financial Stability, Funds Management and Banking, Information Technology Services, and International Economic Analysis.

The Bank's Staff

The Bank relies on talented staff to conduct research, analyze complex issues, provide services and carry out operations.

- Most of the Bank's 1,300 regular employees work at the head office in Ottawa; about 10 per cent are located at operations centres in Montréal and Toronto, and in regional offices in Vancouver, Calgary, Toronto, Montréal, Halifax and New York.
- Staff come from a wide range of professional and operational backgrounds, and are recruited from across Canada and internationally.
- Bank staff are guided by the values reflected in the Bank's Compass (see Compass, page 2).

The Bank's Staff in 2010

Comparable figures for 2009 are in parentheses.

- Number of regular employees: 1,305 (1,311)
- Average number of years of service: 12.8 (13.1)
- Number of regular employees hired: 69 (119)
- Internal learning and development (temporary assignments, promotions and lateral transfers): 277 (283)
- Number of employees who retired: 42 (41)

Top 100 Employers in Canada

The Bank was named one of Canada's Top 100 Employers for 2011, based on an assessment of its work practices, policies and communications. See http://www.eluta.ca/top-employer-bank-of-canada.

Strengthening Corporate Capabilities in 2010

In 2010, significant progress was made on several fronts.

- The Bank renewed its total compensation framework and improved its recruitment outreach to support the attraction and retention of staff.

New recruitment materials that reflect the Bank's strengths as an employer were introduced in 2010.

- IT infrastructure was enhanced, particularly in support of the Bank's economic analysis and currency operations.
- Improvements were made in the management of email, electronic documents and records.
- Business-continuity arrangements were strengthened, including the implementation of split operations for payment and settlement activities; the introduction of a new system for managing critical incidents; and an agreement with a private sector partner to provide space for a secondary data centre.

Corporate Effectiveness Program

Following its medium-term plan helps the Bank to maintain a focus on allocating resources to priorities that add the highest value. In 2010, the Bank launched a Corporate Effectiveness Program to ensure that these priorities are met while being consistent with federal guidelines to contain expenditures and hold operational spending at 2010 levels through 2012.

The Corporate Effectiveness Program has three long-term goals: (i) to improve the delivery of key corporate administrative services; (ii) to strengthen the partnership between corporate administration, the economic functions and operations; and (iii) to enhance the Bank's overall effectiveness as an organization. Through this program, management will re-examine spending in all areas of the Bank. Relevant corporate policies and work procedures will be assessed to ensure that they are effective. In addition, consistent with the federal guidelines, the Bank has restricted spending on travel, hospitality and conferences to 2009 levels. The program's initiatives are expected to result in a reduction of 80 to 95 positions over a 12-month period.

Key Corporate Priorities for 2011

The Bank of Canada sets annual work priorities with reference to both its medium-term plan and the changing environment. The Bank's main priorities for 2011 are as follows:

Conducting leading research and policy analysis

- reach agreement with the government on a renewed monetary policy framework, building on the lessons from the major research effort of the past five years and from recent experience;
- strengthen the Bank's analysis of linkages between the financial system and the real economy to better inform monetary policy decisions;
- contribute to the domestic and international reform of financial regulation, including initiatives to strengthen infrastructure in core financial markets; and
- continue to enhance the Bank's analytic framework for assessing risks to the stability of the Canadian financial system.

Strengthening business resilience and infrastructure

- further improve the resilience of the Bank's critical payment and funds-management operations; and

- move forward with improvements to the Bank's infrastructure, including plans for the renovation of the head office complex, and the enhancement of information technology systems supporting economic analysis and financial market operations.

Attracting, retaining and engaging talented staff

- continue to strengthen the Bank's strategy for attracting, retaining and engaging staff by implementing the final phase of the renewed compensation program and enhancing performance management and talent development.

Finally, an additional key corporate priority for 2011 is to unveil a new series of bank notes and issue the first denomination in that series.

Risk Management

The Bank has a well-established framework for identifying, managing and monitoring pertinent areas of risk.

Risk-Governance Structure

The Bank's risk-management framework is supported by the following governance structure:

- The Board of Directors ensures that the Bank has a robust risk-management process in place. The Board is briefed annually on the key risks facing the Bank and receives regular briefings on the risks to each of the Bank's core functions. In addition, the Board's Audit and Finance Committee reviews financial risks associated with the Bank's balance sheet and the adequacy of internal controls over financial reporting, and the Capital Projects Committee oversees the implementation of major projects.
- Senior Management annually reviews and discusses with the Governing Council and the Management Council areas of corporate risk and the approaches to managing those risks. As part of the Bank's ongoing monitoring of performance, the Management Council reviews any significant changes in the levels of risk and in risk-mitigation measures.
- The Financial Risk Office, which is independent of operations, monitors and reports on the financial risks relating to the Bank of Canada's balance sheet. In addition, this Office reports to the Department of Finance and to the Bank on risks arising from, and the investment performance relating to, the management of the government's debt and foreign reserves.
- Financial Services is responsible for financial planning, accounting and reporting, and for ensuring that appropriate systems of internal control are used to safeguard the Bank's assets and the accuracy of financial reports.
- Internal Audit conducts periodic reviews of operations, including the Bank's risk-management process, to assess the appropriateness and effectiveness of the systems of internal control implemented by management to mitigate risk.

- The Risk-Management Working Group, made up of senior representatives from across the Bank and chaired by the Chief Risk Officer, facilitates the Bank's annual process of risk self-assessment. Members meet on a quarterly basis to review the corporate risk profile and discuss risk-management initiatives within their respective departments.

Key Areas of Risk

The Bank pays special attention to four key areas of risk:

- Financial risk (credit risk, market risk and liquidity risk) is associated with the management of the Bank's assets and liabilities. During 2010, the winding down of the Bank's special liquidity facilities reduced the levels of both credit and market risk. As well, the Bank reviewed and updated its collateral policies to mitigate potential credit and market risk associated with future use of the Bank's liquidity facilities. As fiscal agent of the Government of Canada, the Bank also manages the financial risk associated with the government's financial assets and liabilities. The financial risk associated with the management of the government's foreign exchange reserves is mitigated by means of a comprehensive framework that matches assets and liabilities and sets out strict credit and collateral criteria. In addition, the analytic framework for evaluating sovereign credit risk was further strengthened in 2010 to place less reliance on rating agencies.
- Business risk arises from a number of sources, including uncertainties in the global economy and the international financial system. To mitigate this risk, the Bank has well-defined policy frameworks and an extensive body of research to guide its analysis and policy decisions, participates in a number of key international forums, and collaborates with other major central banks. As well, there are security risks associated with the production, distribution and destruction of bank notes. The Bank has a broad range of measures in place to mitigate this risk, including clear custody and control procedures, incident monitoring and reporting, and independent assessments of internal controls. The issuance of a new series of bank notes introduces other business risks. To mitigate these risks, the Bank has carried out a great deal of research and development; created a comprehensive project plan, collaborating with key partners and suppliers; and conducted extensive pre-production testing.
- People risk results from demographic changes and other challenges in attracting and retaining staff with the talent and skills needed to meet the Bank's business requirements. To mitigate this risk, the Bank is implementing a renewed approach to compensation; improving processes related to talent acquisition, career development and knowledge transfer; and promoting leadership effectiveness.
- Operational risk is inherent in many aspects of the Bank's operations, including its information technology and business-continuity arrangements. To manage this risk, the Bank is making investments over the medium term to increase the resilience of its infrastructure. In 2010, upgrades were made to the Bank's critical payment and settlement operations, which were split across two sites. Related to operational risk are project risks associated with some complex strategic initiatives under way at the Bank. To mitigate these risks, the Bank has been enhancing its project-management practices.

The Bank's medium-term plan identifies specific areas of risk for each of its functions.

Discussion of Financial Results

The results presented in the Bank's financial statements are shaped by the activities that the Bank undertakes to support its mandate (see page 10 of this report). Revenues are not driven by profit-seeking objectives. Further information about the Bank's balance sheet is available on the Bank's website (About the Bank>Management and corporate governance).

The Bank's Balance Sheet—Highlights

At the close of 2010, the Bank had assets of $60,885 million in the form of *Loans and receivables*, *Investments* and other assets. Compared with year-end 2009, assets decreased by $10,470 million, primarily because of the withdrawal of the extraordinary liquidity provided during the financial crisis.

Selected balance-sheet information $ millions	2010	2009	2008	2007
Loans and receivables	**2,087**	25,377	37,234	4,002
Investments	**58,495**	45,708	41,023	49,679
Bank notes in circulation	**57,874**	55,468	53,731	50,565
Deposits	**2,557**	15,550	24,413	2,981

Assets and Liabilities

To provide extraordinary liquidity to the financial system during the recent financial crisis, the Bank used term purchase and resale agreements (term PRAs), which are included in *Loans and receivables*. As funding conditions improved in 2010, the Bank unwound these term PRAs (see Box 2, "Bank of Canada Liquidity Facilities and Liquidity Provision in 2010," page 15), resulting in a decrease in assets of $25,375 million during the year.

Term PRAs are also used for balance-sheet management purposes, such as managing seasonal demand for bank notes. The only term PRAs outstanding at year-end were used for this purpose. These term PRAs, with a total value of $2,062 million, were set to mature in the first half of January 2011.

Generally, as term PRA balances are reduced, there is a corresponding decrease in *Deposits* and/or an increase in the Bank's *Investments*. In 2010, Government of Canada *Deposits* (which had increased in tandem with term PRA operations during the financial crisis) fell by $9,978 million, and the Bank's *Investments* increased by $12,787 million. Net deposits from members of the Canadian Payments Association also decreased by $2,974 million in 2010, reflecting the return to normal monetary policy operations (see Box 1, "Exiting from Extraordinary Monetary Policy Measures," page 13).

The total value of bank notes in circulation was $57,874 million in 2010, an increase of 4 per cent over the previous year. Consistent with past years, this balance was slightly elevated at the end of the year, owing to the rise in demand typically experienced during the Christmas holiday season; this higher balance drops back to lower levels in January.

Statements of Net Income and Changes in Capital—Highlights

Net Income and Retained Earnings

Typically, *Net income* earned on the Bank's assets, after deductions for operating expenses and allocations to reserves, is paid each year to the Receiver General for Canada. Prior to 2010, the Bank did not hold any *Retained earnings*. Effective 1 January 2010, in accordance with an agreement with the Minister of Finance, the Bank holds within *Retained earnings* an amount equal to the unrealized losses on available-for-sale assets (see Notes to the Financial Statements). At the end of the year, the Bank's treasury bill portfolio had unrealized investment losses of $2 million; the Bank therefore withheld $2 million from its remittance of 2010 earnings to offset this unrealized loss. The agreement will be updated in 2011 to account for changes resulting from the Bank's adoption of International Financial Reporting Standards (IFRS).

Statement of Income — Highlights $ millions	**2010**	**2009**	**2008**
Revenue	**1,544**	1,721	2,239
Expenses	**391**	377	387
Net income	**1,153**	1,344	1,852

Note: Comparative figures have been reclassified to conform to the current-year presentation.

Revenue

Revenue for 2010 was $1,544 million, a decrease of $177 million, or 10 per cent, compared with the previous year. The decline in revenue can be attributed to:

- a reduction in revenue from treasury bills and bonds, primarily because of lower yields on short-term investments; and
- lower interest revenue earned on purchase and resale agreements as a result of the lower average balances held throughout the year.

Changes in the composition of the Bank's sources of revenue are shown in Chart 4a and Chart 4b.

Chart 4a: **2010 Revenue**

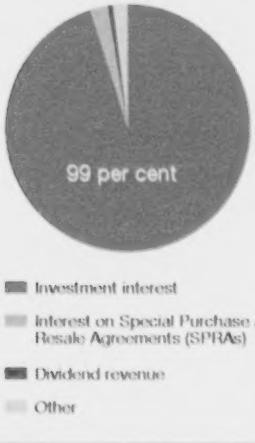

Chart 4b: **2009 Revenue**

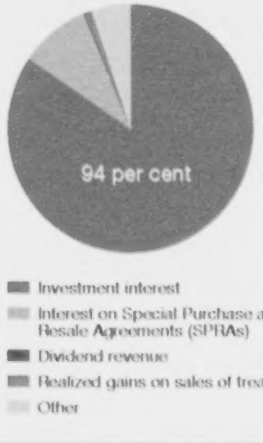

Revenue for the Bank is reported net of interest paid on Government of Canada and other deposits held by the Bank. The decline in revenue was offset by lower interest expenses, owing to the lower average level of Government of Canada deposits.

Operating Expenses

Total operating expenses for 2010 were $391 million, an increase of $14 million, or 4 per cent, over 2009 operating expenses (Chart 5). This increase is the result of:

- An overall increase in staff costs of $4 million, or 2 per cent, associated with the following three factors:
  - (i) an increase in employee severance costs of $11 million related to two restructuring initiatives—the Corporate Effectiveness Program, which will result in the reduction of 80 to 95 positions in corporate administration in 2011; and the sale in 2011 of the Bank's Optical Security Material operations and all related assets, which will result in the elimination of 16 positions;
  - (ii) a decrease in deferred employee benefits costs of $12 million, predominantly the result of an increase in the discount rate used to calculate the 2010 benefits expense; and
  - (iii) an increase of approximately $5 million related to annual compensation and staffing levels.
- An increase in other operating expenses of $13 million. Approximately $5 million is attributable to the introduction of the harmonized sales tax (HST) in Ontario and British Columbia, which came into effect on 1 July 2010. With the new tax regime, the Bank incurred tax on services that were previously not taxable. The remaining increase is mainly associated with a higher level of investment during the year for the renewal of the Bank's systems and infrastructure.
- A decrease of $3 million in costs related to bank notes, largely because of the lower volumes of notes received during the year.

Chart 5: **Operating Expenses**

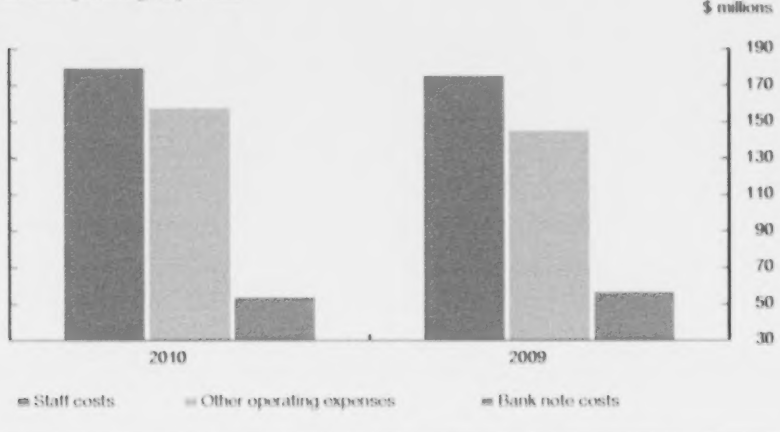

Critical Accounting Estimates

The Bank's significant accounting policies are described in the Notes to the Financial Statements on page 40.

The Bank's financial statements are prepared in accordance with Canadian generally accepted accounting principles (GAAP), and this requires that management use judgment to make estimates and assumptions. The Bank's critical accounting estimates are primarily in the areas of the fair value of financial instruments and of pension and other future benefits costs, and are described in notes 2b and 2g, respectively, to the financial statements.

Internal Controls over Financial Reporting

The Bank of Canada has established a framework of internal controls over financial reporting that is consistent with best practices. In 2010, the Bank assessed the design and implementation of its internal controls over financial reporting and found them to be appropriate.

Medium-Term Plan 2010–12: Financial Discussion and Outlook

It is important to note that the expense profile in the Bank's medium-term plan (MTP) differs from the expenses reported in the audited financial statements, since the plan excludes expenses associated with both non-current deferred employee benefits and the production of bank notes. These expenses are excluded because of changes in discount rates and the volatility of expenses related to bank note volumes. The 2010–12 financial plan also excludes costs associated with two significant capital projects: (i) the enhancement of business-continuity arrangements, and (ii) the renewal of the Bank's head office complex in Ottawa.

Updated Medium-Term Plan

Since the Bank's current medium-term plan was approved by the Board of Directors in June 2009, two significant external factors have had an impact on the plan's financial profile:

- the introduction of the harmonized sales tax (HST) by the provinces of Ontario and British Columbia, effective 1 July 2010; and
- the adoption of International Financial Reporting Standards (IFRS).

The most important impact of IFRS on the Bank's medium-term plan is a change in the reporting of miscellaneous operating revenues. Previously, these revenues (fees for services) were reported net of related operating expenses. While this change is treated simply as a reporting change, it increases the profiles of both *Other revenue* and *Operating expenses* by approximately $10 million. Other expense differences connected with IFRS result from changes to depreciation, as well as expenses related to deferred employee benefits.

The overall effect of the HST and IFRS adjustments is an increase in budgeted expenditures of approximately $14 million, resulting in a restated 2010 budget for operating expenses of $342 million.

In March 2010, the federal government issued guidelines on levels for operating expenditures for the two upcoming fiscal years. With these guidelines in mind, the Bank reduced its medium-term plan spending targets for 2011 and 2012 to $342 million, the operating spending level for 2010. The Bank aims to achieve this revised spending profile, while meeting the objectives of the medium-term plan, through the Corporate Effectiveness Program (see the sections on the Medium-Term Plan, page 10, and Corporate Capabilities, page 20).

The impact of these changes is shown in Chart 6.

Chart 6: **2010–12 Medium-Term Plan: Operating Expenses**

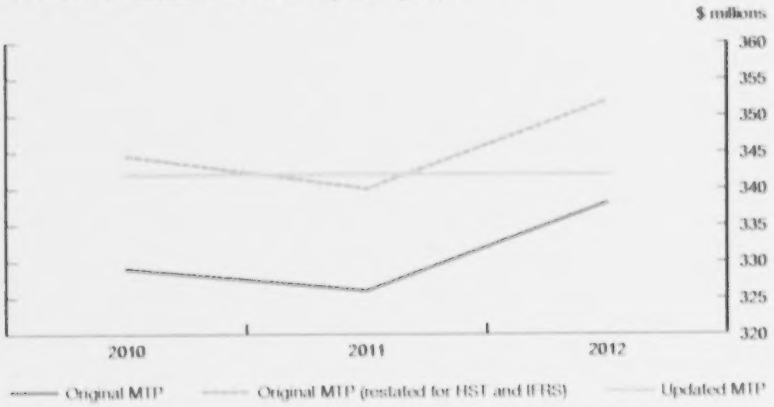

Actual Expenses in 2010 Compared with Medium-Term Plan

The 2010 operating expenses that are covered by the medium-term plan were $344 million. This figure is within 1 per cent of the $342 million estimate in the updated medium-term plan, with the variance primarily the result of the divestiture of the Bank's Optical Security Material operations. These expenses are a subset of the $391 million in total operating expenses reported in the financial statements.

New Bank Notes

Starting in 2011, the cost of producing bank notes will increase significantly, primarily because of the higher cost of the new, more secure polymer bank notes compared with the cost of paper notes. However, because the polymer notes are expected to last at least 2.5 times longer than paper notes, fewer notes will be printed in future years, and the lifetime cost of a bank note will decline.

Renewal of Head Office Facilities

The Bank is renewing its head office facilities in Ottawa, which are 35 to 40 years old. Efforts in 2010 focused on assessing the condition of the buildings, evaluating business needs and analyzing available options. In 2011, the Bank will move forward with a business proposal and design requirements. The costs to be incurred in future stages of the project are expected to be predominantly capital in nature.

Enhanced Business Continuity

The Enhanced Business Continuity program was launched to review and update the Bank's plan to split critical business operations and house its data centres. The basic design work was substantially completed in 2010, and the construction of the primary off-site data centre is scheduled to start in 2011. The costs to be incurred are expected to be predominantly capital in nature.

International Financial Reporting Standards

On 28 October 2009, the Public Sector Accounting Board approved an amendment to the scope of public sector accounting standards requiring government business entities to report under IFRS for the years beginning on or after 1 January 2011. As a government business entity, the Bank's first annual IFRS financial statements will be for the year ending 31 December 2011, and, for comparison purposes, will include restated figures for 2010.

The Bank commenced its IFRS conversion project in 2009. The Audit and Finance Committee of the Board of Directors and key stakeholders were kept informed of the anticipated effects of the IFRS transition.

While the final quantitative impact of converting to IFRS cannot be confirmed at present, the following section provides a preliminary assessment of how the adoption of IFRS will affect the Bank's balance sheet as at 1 January 2010 (the Bank's date of transition to IFRS). Explanations of the key areas affected by the transition from Canadian GAAP to IFRS are based on the published standards that existed on the Bank's date of transition. Any revisions or changes to the standards issued by the International Accounting Standards Board after this date could contribute to a material change in the actual results.

Preliminary Assessment of IFRS Changes

Overall, the transition to IFRS is expected to result in an *Equity* increase of $432 million. The key components of this increase, and the impact of IFRS on each, are as follows:

Financial Instruments

The Bank's investment in shares of the Bank for International Settlements (BIS) is classified as available-for-sale and was carried at cost under Canadian GAAP, but is expected to be recorded at fair value in accordance with IFRS. The net impact will be an increase in the carrying amount of the BIS shares at 1 January 2010 of $281 million.

Property and Equipment

Under IFRS, each component of an item of *Property and equipment*, with a cost that is significant in relation to the total cost of the item, is amortized separately. The effect of this on the Bank's *Property and equipment* is expected to result from retroactive changes to the useful lives over which these assets are amortized. The net impact will be an increase in the carrying amount of the Bank's buildings at 1 January 2010 of $28 million.

Employee Benefits

Upon transition to IFRS, the Bank plans to immediately recognize all actuarial gains and losses on post-employment defined benefits in *Other comprehensive income*, as well as other long-term benefits in *Profit and loss*. At the date of transition, all previously unamortized transitional obligations and assets, vested past-service costs and credits, and net actuarial losses will be recognized. The Bank is also expecting, upon transition to IFRS, to use discount rates determined by reference to the market yields of AA-rated corporate bonds. The net impact of these changes will be an increase in the carrying amount of the pension asset by $113 million and will reduce the carrying amount of non-pension liabilities by $10 million.

Estimated Impact on 2010 Operating Results

The above-noted changes to accounting policy will affect the Bank's operating results in 2010, but the overall impact is not expected to be material.

Financial Statements

As at 31 December 2010

FINANCIAL REPORTING RESPONSIBILITY

The accompanying financial statements of the Bank of Canada have been prepared by management in accordance with Canadian generally accepted accounting principles and contain certain items that reflect best estimates and judgment of management. The integrity and reliability of the data in these financial statements are management's responsibility. Management is responsible for ensuring that all information in the *Annual Report* is consistent with the financial statements.

In support of its responsibility for the integrity and reliability of these financial statements and for the accounting system from which they are derived, management has developed and maintains a system of internal controls to provide reasonable assurance that transactions are properly authorized and recorded, that financial information is reliable, that the assets are safeguarded and liabilities recognized, and that the operations are carried out effectively. The Bank has an internal Audit Department whose functions include reviewing internal controls, including accounting and financial controls and their application.

The Board of Directors is responsible for overseeing that management's responsibilities for financial reporting and internal controls are fulfilled and exercises this oversight through the Audit and Finance Committee of the Board. The Audit and Finance Committee is composed of members who are neither officers nor employees of the Bank and who are financially literate. The Audit and Finance Committee is therefore qualified to review the Bank's annual financial statements and to recommend their approval by the Board of Directors. The Audit and Finance Committee meets with management, the Chief Internal Auditor, and the Bank's external auditors who are appointed by Order-in-Council. The Audit and Finance Committee has established processes to evaluate the independence of the Bank's external auditors and reviews all services provided by them. The Audit and Finance Committee has a duty to review the adoption of, and changes in, accounting principles and procedures that have a material effect on the financial statements, and to review and assess key management judgments and estimates material to the reported financial information.

These financial statements for the year ended 31 December 2010 have been audited by the Bank's external auditors, KPMG LLP and PricewaterhouseCoopers LLP, and their report is presented herein. The external auditors have full and unrestricted access to the Audit and Finance Committee to discuss their audit and related findings.

M. Carney, Governor

S. Vokey, CA, Chief Accountant

15 February 2011
Ottawa, Canada

INDEPENDENT AUDITORS' REPORT

To the Minister of Finance, registered shareholder of the Bank of Canada (the "Bank")

We have audited the accompanying financial statements of the Bank, which comprise the balance sheet as at 31 December 2010 and statements of net income, comprehensive income, changes in capital, and cash flows for the year then ended, and a summary of significant accounting policies and other explanatory information.

Management's responsibility for the financial statements
Management is responsible for the preparation and fair presentation of these financial statements in accordance with Canadian generally accepted accounting principles, and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

Auditors' responsibility
Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audit. We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we comply with ethical requirements and plan and perform the audit to obtain reasonable assurance about whether the financial statements are free from material misstatement.

An audit involves performing procedures to obtain audit evidence about the amounts and disclosures in the financial statements. The procedures selected depend on the auditors' judgment, including the assessment of the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error. In making those risk assessments, the auditors consider internal control relevant to the entity's preparation and fair presentation of the financial statements in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the entity's internal control. An audit also includes evaluating the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates made by management, as well as evaluating the overall presentation of the financial statements.

We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our audit opinion.

Opinion
In our opinion, the financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Bank as at 31 December 2010 and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

KPMG LLP
Chartered Accountants
Licensed Public Accountants

PRICEWATERHOUSECOOPERS LLP
Chartered Accountants
Licensed Public Accountants

15 February 2011
Ottawa, Canada

BALANCE SHEET

As at 31 December
(Millions of dollars)

	2010	2009
ASSETS		
Cash and foreign deposits (note 3)	4.7	20.4
Loans and receivables		
Securities purchased under resale agreements (note 4a)	2,062.4	25,374.8
Advances to members of the Canadian Payments Association (note 4b)	22.5	–
Other receivables	2.1	2.2
	2,087.0	25,377.0
Investments (note 5)		
Treasury bills of Canada	24,906.1	13,684.0
Government of Canada bonds	33,550.6	31,986.2
Other investments	38.0	38.0
	58,494.7	45,708.2
Property and equipment (note 7)	149.3	150.5
Other assets (note 8)	149.1	98.6
	60,884.8	71,354.7
LIABILITIES AND CAPITAL		
Bank notes in circulation (note 9)	57,874.2	55,467.9
Deposits (note 10)		
Government of Canada	1,869.4	11,847.6
Members of the Canadian Payments Association	47.5	2,999.6
Other deposits	639.9	703.0
	2,556.8	15,550.2
Other liabilities (note 11)	323.8	199.8
	60,754.8	71,217.9
Capital (note 13)	130.0	136.8
	60,884.8	71,354.7

Commitments, contingencies, and guarantees (note 15)

M. Carney, Governor

S. Vokey, CA, Chief Accountant

On behalf of the Board

David H. Laidley, FCA,
Chair, Audit and Finance Committee

W. A. Black,
Lead Director

(See accompanying notes to the financial statements.)

STATEMENT OF NET INCOME

Year ended 31 December
(Millions of dollars)

	2010	2009
REVENUE		
Interest earned on investments	**1,525.3**	1,619.8
Interest earned on securities purchased under resale agreements	**38.4**	178.2
Dividend revenue	**10.1**	4.5
Realized gains on sales of treasury bills of Canada	**–**	16.1
Other revenue	**11.5**	11.1
Interest expense on deposits	**(42.0)**	(109.0)
	1,543.3	1,720.7
EXPENSE by function (notes 1 and 14)		
Monetary policy	**75.4**	75.2
Financial system	**54.8**	51.8
Currency	**148.5**	144.8
Funds management	**111.8**	105.2
	390.5	377.0
NET INCOME	**1,152.8**	1,343.7

STATEMENT OF COMPREHENSIVE INCOME

Year ended 31 December
(Millions of dollars)

	2010	2009
NET INCOME	**1,152.8**	1,343.7
OTHER COMPREHENSIVE INCOME		
Change in net unrealized gains on available-for-sale assets	**(8.5)**	(60.0)
Reclassification of gains on available-for-sale assets realized during year	**–**	(16.1)
	(8.5)	(76.1)
COMPREHENSIVE INCOME	**1,144.3**	1,267.6

(See accompanying notes to the financial statements.)

STATEMENT OF CHANGES IN CAPITAL

Year ended 31 December
(Millions of dollars)

	2010	2009
SHARE CAPITAL	**5.0**	5.0
STATUTORY RESERVE	**25.0**	25.0
SPECIAL RESERVE	**100.0**	100.0
RETAINED EARNINGS		
Balance, beginning of year	-	-
Net income	**1,152.8**	1,343.7
Transfer to Receiver General for Canada	**(1,151.1)**	(1,343.7)
Balance, end of year	**1.7**	-
ACCUMULATED OTHER COMPREHENSIVE INCOME		
Balance, beginning of year	**6.8**	82.9
Other comprehensive income	**(8.5)**	(76.1)
Balance, end of year	**(1.7)**	6.8
CAPITAL (note 13)	**130.0**	136.8

(See accompanying notes to the financial statements.)

STATEMENT OF CASH FLOWS

Year ended 31 December
(Millions of dollars)

	2010	2009
CASH FLOWS FROM OPERATING ACTIVITIES		
Interest received	**1,606.0**	2,000.3
Dividends received	**10.1**	4.5
Other income received	**11.8**	13.0
Interest paid	**(42.0)**	(109.0)
Payments to suppliers and employees	**(403.3)**	(390.4)
Net (increase) decrease in advances to members of the Canadian Payments Association	**(22.5)**	1,900.6
Net increase in deposits	**(12,993.4)**	(8,862.9)
Proceeds from maturity of securities purchased under resale agreements	**60,784.5**	236,367.8
Acquisition of securities purchased under resale agreements	**(37,506.3)**	(226,463.2)
Repayments of securities sold under repurchase agreements	**(470.0)**	(724.8)
Proceeds from securities sold under repurchase agreements	**470.0**	724.8
Net cash provided by operating activities	**11,444.9**	4,460.7
CASH FLOWS FROM INVESTING ACTIVITIES		
Net increase in Treasury bills of Canada	**(11,180.9)**	(2,177.3)
Purchases of Government of Canada bonds	**(5,924.2)**	(6,537.8)
Proceeds from maturity of Government of Canada bonds	**4,302.2**	3,817.4
Purchase of property and equipment	**(15.1)**	(25.9)
Net cash used in investing activities	**(12,818.0)**	(4,923.6)
CASH FLOWS FROM FINANCING ACTIVITIES		
Net increase in Bank notes in circulation	**2,406.3**	1,736.6
Amount paid to Receiver General for Canada	**(1,048.6)**	(1,372.3)
Net cash provided by financing activities	**1,357.7**	364.3
EFFECT OF EXCHANGE RATE CHANGES ON FOREIGN CURRENCY	**(0.3)**	(0.5)
NET DECREASE IN CASH AND FOREIGN DEPOSITS	**(15.7)**	(99.1)
CASH AND FOREIGN DEPOSITS, BEGINNING OF YEAR	**20.4**	119.5
CASH AND FOREIGN DEPOSITS, END OF YEAR	**4.7**	20.4

(See accompanying notes to the financial statements.)

NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS

Year ended 31 December 2010
(Amounts in the notes to the financial statements are in millions of Canadian dollars, unless otherwise stated.)

1. The business of the Bank of Canada

The responsibilities of the Bank of Canada (the Bank) focus on the goals of low and stable inflation, financial system stability, a safe and secure currency, and the efficient management of government funds and public debt. These responsibilities are carried out as part of the broad functions described below.

Monetary policy
Contributes to solid economic performance and rising living standards for Canadians by keeping inflation low, stable and predictable.

Financial system
Promotes a safe, sound and efficient financial system, both within Canada and internationally.

Currency
Designs, produces, and distributes Canada's bank notes, focusing on counterfeit deterrence through research on security features, public education, and partnership with law enforcement; replaces and destroys worn notes.

Funds management
Provides high-quality, effective and efficient funds-management services: for the Government of Canada, as its fiscal agent; for the Bank; and for other clients.

2. Significant accounting policies

The financial statements of the Bank are in accordance with Canadian generally accepted accounting principles (GAAP) and conform to the disclosure and accounting requirements of the Bank of Canada Act and the Bank's bylaws. The significant accounting policies of the Bank are summarized below. These standards have been consistently applied to both years, unless otherwise stated.

The preparation of financial statements in accordance with Canadian GAAP requires management to make estimates and assumptions based on information available at the financial statement date. Actual results could differ from these estimates. These estimates are primarily in the area of pension and other employee future benefits and fair values of certain financial instruments and collateral taken.

a) Translation of foreign currencies
Investment income denominated in foreign currencies is translated at the rate in effect at the date of the transaction.

Assets and liabilities denominated in foreign currencies are translated to Canadian dollars at the rates of exchange prevailing at the balance-sheet dates. The resulting gains and losses are included in *Other revenue*.

b) Financial instruments
Financial instruments are measured at fair value on initial recognition. Subsequent to initial recognition, they are accounted for based on their classification. Transaction costs are expensed as incurred for all classes of financial instruments. The Bank accounts for all financial instruments using settlement date accounting.

Subsequent to initial recognition, financial assets classified as available-for-sale (AFS) are measured at fair value using quoted market prices or at cost if the instruments are not traded in an active market. Unrealized changes in values of AFS financial assets held at fair value are recognized in *Other Comprehensive Income*.

The Bank's financial assets designated as AFS consist of the *Treasury bills of Canada* and *Other investments* portfolios.

Subsequent to initial recognition, financial assets classified as held-to-maturity (HTM) are measured at amortized cost less any impairment losses using the effective interest method. The Government of Canada bonds portfolio is classified as HTM.

The Bank has not classified any of its financial assets as held-for-trading (HFT).

All other financial assets are classified as loans and receivables. Subsequent to initial recognition, these are measured at amortized cost less any impairment losses using the effective interest method.

Subsequent to initial recognition, financial liabilities are measured at amortized cost using the effective interest method, with the exception of bank notes in circulation, which are measured at face value. The Bank has not classified any of its financial liabilities as HFT.

c) Securities purchased under resale agreements

Securities purchased under resale agreements are reverse repo-type transactions in which the Bank purchases securities from designated counterparties with an agreement to sell them back at a predetermined price on an agreed transaction date. For accounting purposes, these agreements are treated as collateralized lending transactions and are recorded on the balance sheet at the amounts at which the securities were originally acquired plus accrued interest.

d) Securities sold under repurchase agreements

Securities sold under repurchase agreements are repo-type transactions in which the Bank sells Government of Canada securities to designated counterparties with an agreement to buy them back at a predetermined price on an agreed transaction date. For accounting purposes, these agreements are treated as collateralized borrowing transactions and are recorded on the balance sheet at the amounts at which the securities were originally sold plus accrued interest.

e) Securities-Lending Program

The Bank operates a Securities-Lending Program to support the liquidity of Government of Canada securities by providing a secondary and temporary source of these securities to the market. These securities-lending transactions are fully collateralized by securities and are generally one business day in duration. The securities loaned continue to be accounted for as investment assets. Lending fees charged by the Bank on these transactions are included in *Other revenue* at the maturity date of the transaction.

f) Property and equipment

Property and equipment consists of land, buildings, computer hardware, other equipment, intangible assets, and projects in progress. Property and equipment is recorded at cost less accumulated amortization, except for land which is not amortized, and is net of any related impairment loss. Projects in progress are recorded at cost but not amortized until the asset is available for use. Cost includes expenditure that is directly attributable to the acquisition of the asset.

Intangible assets are non-monetary assets without physical substance. The Bank's intangible assets consist of computer software and computer software components included in projects in progress. Costs that are directly associated with the acquisition or internal development of identifiable software which will, in management's best estimate, provide a future economic benefit to the Bank are recognized as intangible assets (note 7).

Amortization is calculated using the straight-line method and is applied over the estimated useful lives of the assets, as shown below.

Buildings	25 to 40 years
Computer hardware	3 to 7 years
Other equipment	5 to 15 years
Intangible assets	3 to 15 years

When completed, projects in progress are classified according to the above categories.

g) Employee benefit plans

The Bank sponsors a number of defined-benefit plans that provide pension and other post-retirement and post-employment benefits to its eligible employees. The Bank accrues its obligations under these benefit plans and the related costs, net of plan assets. The costs and the obligations of the plans are actuarially determined using the projected benefit method and using management's best estimate of the expected investment performance of the plans, salary escalation, retirement ages of employees, and expected health-care costs.

The benefit plan expense (income) for the year consists of the current service cost, the interest cost, the expected return on plan assets, and the amortization of unrecognized past service costs, actuarial losses (gains), as well as the transitional obligation (asset). Calculation of the expected return on assets for the year is based on the market value of plan assets using a market-related value approach. The market-related value of plan assets is determined using a methodology where the difference between the actual and expected return on the market value of plan assets is amortized over five years.

The excess of the net accumulated actuarial loss (gain) over 10 per cent of the greater of the benefit obligation and the market-related value of plan assets is amortized over the expected average remaining service lifetime (EARSL) of plan members. Past service costs arising from plan amendments are deferred and amortized on a straight-line basis over the EARSL at the date of amendments.

On 1 January 2000, the Bank adopted the new accounting standard on employee future benefits using the prospective application method. The initial transitional balances are amortized on a straight-line basis over the EARSL, as at the date of adoption.

h) Bank notes

The cost of finished bank notes is expensed as incurred.

i) Revenue recognition

Investments

Interest revenue earned on treasury bills and bonds is recorded using the effective interest method.

Dividend revenue on the Bank for International Settlements (BIS) shares is recorded as dividends are declared.

Realized gains on the sale of treasury bills of Canada are recorded at the time of sale as a reclassification from *Other Comprehensive Income* and are calculated as the excess of proceeds over the amortized cost.

Other

Interest earned on securities purchased under resale agreements is recorded using the effective interest method.

Other revenue is comprised mostly of interest earned on advances to members of the Canadian Payments Association and is recorded using the effective interest method.

j) Future accounting changes

International Financial Reporting Standards (IFRS)

On 28 October 2009, the Public Sector Accounting Board approved an amendment to the scope of public sector accounting standards requiring government business entities to report under IFRS for the years beginning on or after 1 January 2011. As a government business entity, the Bank will be required to report under IFRS beginning with the year ended 31 December 2011, and to present its 2010 comparative figures in compliance with IFRS, which will then be reconciled to the Canadian GAAP figures previously reported.

The Bank continues to evaluate the impact of these new standards on the recognition, measurement, presentation, and disclosure of financial statement items.

As a result of work completed to the reporting date, management anticipates that employee future benefits, financial instruments and property and equipment will be the areas of the financial statements most significantly affected.

The International Accounting Standards Board (IASB) has several projects under way, some of which

will have an impact on standards that are relevant to the Bank. In particular, the Bank is closely monitoring the progress of projects on financial instruments, employee benefits and leases that may result in revised standards being issued during 2011. Any revisions made to these standards may cause management to revisit its assessment of transitional impacts.

3. Cash and foreign deposits

Cash and foreign deposits is composed of highly liquid demand deposits with other central banks or international institutions and Canadian-dollar demand deposits used for operational purposes. Included in this balance is Can$1.2 million (Can$3.3 million in 2009) of U.S. dollars.

4. Loans and receivables

Loans and receivables are comprised primarily of securities purchased under resale agreements and, if any, advances to members of the Canadian Payments Association. These transactions are fully collateralized in accordance with publicly disclosed collateral eligibility and margin requirements. Financial risks related to these instruments are discussed in note 6.

a) Securities purchased under resale agreements

Securities purchased under resale agreements for terms of one business day are acquired through buyback transactions with primary dealers in Government of Canada securities to reinforce the target overnight interest rate.

Securities purchased under resale agreements for terms of longer than one business day are acquired through an auction process for the purposes of providing liquidity in support of the efficient functioning of financial markets. Details of these auctions are announced by the Bank in advance. Bids are submitted on a yield basis, and funds are allocated in descending order of bid yields.

Balances outstanding at 31 December consist of agreements with original terms to maturity ranging from 20 to 34 days. (Balances outstanding at 31 December 2009 consist of agreements with original terms to maturity ranging from 84 to 363 days.)

b) Advances to members of the Canadian Payments Association

Advances to members of the Canadian Payments Association is typically comprised of liquidity loans made under the Bank's Standing Liquidity Facility. These advances mature the next business day. Interest on overnight advances is calculated at the Bank Rate.

In 2009, these advances included term advances made through the Bank's Term Loan Facility. This facility ended in October 2009.

5. Investments

In *Other investments*, the Bank holds 9,441 BIS shares in order to participate in the BIS and in international initiatives generally. Ownership of the BIS shares is limited to central banks, and new shares can only be acquired following an invitation to subscribe extended by the BIS Board of Directors. The shares are non-transferable unless prior written consent is obtained from the BIS. BIS shares are classified as AFS but are measured at cost, since they do not have a quoted market value in an active market.

Financial risks relating to *Investments* are discussed in note 6.

6. Financial instruments and risk

The Bank's financial instruments consist of cash and foreign deposits, securities purchased under resale agreements, advances to members of the Canadian Payments Association, other receivables, investments, bank notes in circulation, deposits, and other liabilities (net of post-employment and post-retirement obligations).

Fair value of financial instruments

a) Carrying amount and fair value of financial instruments

The fair values of financial assets and liabilities are presented in the following table.

	2010		2009	
	Carrying amount	Fair value	Carrying amount	Fair value
Financial assets				
Cash and foreign deposits	**4.7**	**4.7**	20.4	20.4
Securities purchased under resale agreements	**2,062.4**	**2,062.4**	25,374.8	25,377.5
Advances to members of the Canadian Payments Association	**22.5**	**22.5**	-	-
Other receivables	**2.1**	**2.1**	2.2	2.2
Treasury bills of Canada	**24,906.1**	**24,906.1**	13,684.0	13,684.0
Government of Canada bonds	**33,550.6**	**36,296.4**	31,986.2	34,128.0
Other investments	**38.0**	**305.9**	38.0	307.1
	60,586.4	**63,600.1**	71,105.6	73,519.2
Financial liabilities				
Bank notes in circulation	**57,874.2**	**57,874.2**	55,467.9	55,467.9
Deposits	**2,556.8**	**2,556.8**	15,550.2	15,550.2
Other financial liabilities	**175.6**	**175.6**	61.7	61.7
	60,606.6	**60,606.6**	71,079.8	71,079.8

b) Financial instruments measured at fair value

Treasury bills of Canada are measured at fair value using unadjusted quoted market prices in an active market.

c) Financial instruments not measured at fair value

Fair values of securities purchased under resale agreements are determined using market yields to maturity for similar instruments available at the balance sheet date.

Fair values of Government of Canada bonds are determined based on unadjusted quoted market prices in an active market.

The fair value of the BIS shares is estimated as being 70 per cent of the Bank's interest in the net asset value ("NAV") of the BIS as of 30 November 2010. This 30 per cent discount to NAV is based on a decision by the International Court at the Hague relating to a share repurchase by the BIS in 2001 and has been used by the BIS to determine the pricing of any new shares issued since that time.

The amortized cost of advances to members of the Canadian Payments Association, other receivables, deposits, and other financial liabilities (which is composed of other liabilities, excluding the portion representing accrued post-retirement and post-employment benefits liabilities as described in note 12) approximates fair value, given their short-term nature. The face value of bank notes in circulation is equal to their fair value.

Financial risk

The Bank is exposed to credit risk, market risk, and liquidity risk as a result of holding financial instruments. The following is a description of those risks and how the Bank manages its exposure to them.

a) Credit risk

Credit risk is the risk that a counterparty to a financial contract will fail to discharge its obligations in accordance with agreed-upon terms.

The Bank is exposed to credit risk through its investment portfolio, advances to members of the Canadian

Payments Association, and through market transactions conducted in the form of securities purchased under resale agreements and loans of securities. The maximum exposure to credit risk is estimated to be the carrying value of the items listed above. There are no past due or impaired amounts.

Advances to members of the Canadian Payments Association and securities purchased under resale agreements are fully collateralized loans. Collateral is taken in accordance with the Bank's publicly disclosed eligibility criteria and margin requirements accessible on its website. Strict eligibility criteria are set for all collateral, and the Bank requires excess collateral relative to the size of the loan provided.

In the unlikely event of a counterparty default, collateral can be liquidated to offset credit exposure. The credit quality of collateral is managed through a set of restrictions based on asset type, term to maturity, and the credit ratings of the securities pledged.

Concentration of credit risk

The Bank's investment portfolio, representing 97 per cent of the carrying value of its total assets (64 per cent in 2009), is essentially free of credit risk because the securities held are primarily direct obligations of the Government of Canada. The Bank's advances to members of the Canadian Payments Association and securities purchased under resale agreements, representing 3 per cent of the carrying value of its total assets (36 per cent in 2009), are collateralized obligations of various Canadian-based financial institutions.

Collateral is concentrated in the following major categories:

	2010		2009	
	$	%	$	%
Securities issued or guaranteed by the Government of Canada	**2,126.9**	**100.0**	15,517.3	58.3
Securities issued or guaranteed by a provincial government	-	-	8,621.4	32.3
Securities issued by a municipality	-	-	239.6	0.9
Corporate securities	-	-	1,918.5	7.2
Asset-backed commercial paper	-	-	359.0	1.3
Total fair value of collateral pledged	**2,126.9**	**100.0**	26,655.8	100.0
As a percentage of amortized cost	**103%**		105%	

b) Market risk

Market risk is the risk that the fair value or future cash flows of a financial instrument will fluctuate because of changes in market prices. Market risk comprises three types of risk: interest rate risk, currency risk, and other price risk.

Interest rate risk

Interest rate risk is the risk that the fair value or future cash flows of a financial instrument will fluctuate because of changes in market interest rates.

The Bank's investment in treasury bills and bonds acts as a counterpart to the non-interest-bearing bank notes in circulation liability, and supports the Bank's operational independence to conduct monetary policy. These assets are acquired in proportions that broadly resemble the structure of the Government of Canada's domestic debt outstanding to reduce interest rate risk from the perspective of the Government of Canada.

The Bank's exposure to fair-value interest rate risk arises principally through its investment in treasury bills. The aforementioned instruments are short term in duration. The fair value of the treasury bills of Canada portfolio held by the Bank is exposed to fluctuations owing to changes in market interest rates since these securities are classified as AFS and are measured at fair value. Unrealized gains and losses on the treasury bills of Canada portfolio are recognized in *Accumulated Other Comprehensive Income* in the *Capital* section of the balance sheet until they mature or are sold. All other financial assets or liabilities are carried at amortized cost or at face value.

The Bank's revenue will vary over time in response to future movements in interest rates. These

variations would not affect the ability of the Bank to fulfill its obligations since its revenues greatly exceed its expenses.

The figures below show the effect at 31 December 2010 of an (increase)/decrease of 25 basis points in interest rates on the fair value of the treasury bill portfolio and other comprehensive income.

	2010	2009
Treasury bills of Canada	**$ (21.3) / 20.0**	$ (11.4) / 10.3

The Bank's exposure to interest rate risk in the form of fluctuations in future cash flows of existing financial instruments is limited to Government of Canada deposits and cash and foreign deposits, since these instruments are subject to variable interest rates. The remainder of the Bank's financial assets and liabilities have either fixed interest rates or are non-interest-bearing.

The figures below show the effect in 2010 of an increase/(decrease) of 25 basis points in interest rates on the interest expenses paid on Government of Canada deposits.

	2010	2009
Interest expense on Government of Canada deposits	**$17.8 / (17.8)**	$ 50.8 / (50.8)

For all financial instruments, except bank notes in circulation, the future cash flows of the Bank are dependent on the prevailing market rate of interest at the time of renewal.

The following table illustrates interest rate risk relative to future cash flows by considering the expected maturity or repricing dates of existing financial assets and liabilities.

As at 31 December 2010

	Weighted-average interest rate %	Total	Non-interest-sensitive	1 business day to 1 month	1 to 3 months	3 to 12 months	1 to 5 years	Over 5 years
FINANCIAL ASSETS								
Cash and foreign deposits	0.13	4.7	-	4.7	-	-	-	-
Loans and receivables								
Advances to members of the CPA	1.50	22.5	-	22.5	-	-	-	-
Securities purchased under resale agreements	1.02	2,062.4	-	2,062.4	-	-	-	-
Other receivables		2.1	2.1	-	-	-	-	-
Investments								
Treasury bills of Canada	0.85	4,498.8	-	4,498.8	-	-	-	-
	0.94	8,835.7	-	-	8,835.7	-	-	-
	1.17	11,571.6	-	-	-	11,571.6	-	-
	1.03	24,906.1						
Government of Canada bonds[1]	9.40	212.7	-	-	212.7	-	-	-
	4.08	5,226.8	-	-	-	5,226.8	-	-
	3.41	14,683.7	-	-	-	-	14,683.7	-
	4.74	13,427.4	-	-	-	-	-	13,427.4
	4.08	33,550.6						
Shares in the BIS		38.0	38.0	-	-	-	-	-
		60,586.4	40.1	6,588.4	9,048.4	16,798.4	14,683.7	13,427.4
FINANCIAL LIABILITIES								
Bank notes in circulation		57,874.2	57,874.2	-	-	-	-	-
Deposits								
Government of Canada	1.13	1,869.4	-	1,869.4	-	-	-	-
Members of the CPA	1.00	47.5	-	47.5	-	-	-	-
Other deposits								
Unclaimed balances		433.5	433.5	-	-	-	-	-
Other	0.81	206.4	-	206.4	-	-	-	-
Other financial liabilities		175.6	175.6	-	-	-	-	-
		60,606.6	58,483.3	2,123.3	-	-	-	-
Interest rate sensitivity gap		(20.2)	(58,443.2)	4,465.1	9,048.4	16,798.4	14,683.7	13,427.4

1. Carrying amounts of Government of Canada bonds include accrued interest.

As at 31 December 2009

	Weighted-average interest rate %	Total	Non-interest-sensitive	1 business day to 1 month	1 to 3 months	3 to 12 months	1 to 5 years	Over 5 years
FINANCIAL ASSETS								
Cash and foreign deposits	0.09	20.4	-	20.4	-	-	-	-
Loans and receivables								
Securities purchased under resale agreements	0.27	3,141.8	-	3,141.8	-	-	-	-
	0.27	4,003.2	-	-	4,003.2	-	-	-
	0.38	18,229.8	-	-	-	18,229.8	-	-
		25,374.8						
Other receivables		2.2	2.2	-	-	-	-	-
Investments								
Treasury bills of Canada	0.51	1,999.9	-	1,999.9	-	-	-	-
	0.41	4,548.8	-	-	4,548.8	-	-	-
	0.48	7,135.3	-	-	-	7,135.3	-	-
	0.46	13,684.0						
Government of Canada bonds[1]	9.77	26.1	-	-	26.1	-	-	-
	4.57	4,319.9	-	-	-	4,319.9	-	-
	4.02	14,746.1	-	-	-	-	14,746.1	-
	4.85	12,894.1	-	-	-	-	-	12,894.1
	4.43	31,986.2						
Shares in the BIS		38.0	38.0	-	-	-	-	-
		71,105.6	40.2	5,162.1	8,578.1	29,685.0	14,746.1	12,894.1
FINANCIAL LIABILITIES								
Bank notes in circulation		55,467.9	55,467.9	-	-	-	-	-
Deposits								
Government of Canada	0.34	11,847.6	-	11,847.6	-	-	-	-
Members of the CPA	0.25	2,999.6	-	2,999.6	-	-	-	-
Other deposits								
Unclaimed balances		395.5	395.5	-	-	-	-	-
Other	0.05	307.5	-	307.5	-	-	-	-
Other financial liabilities		61.7	61.7	-	-	-	-	-
		71,079.8	55,925.1	15,154.7	-	-	-	-
Interest rate sensitivity gap		25.8	(55,884.9)	(9,992.6)	8,578.1	29,685.0	14,746.1	12,894.1

1. Carrying amounts of Government of Canada bonds include accrued interest

Currency risk
Currency risk is the risk that the fair value or future cash flows of a financial instrument will fluctuate because of changes in foreign exchange rates.

Consistent with 2009, at 31 December 2010, the Bank did not hold a significant amount of U.S. dollars. Given the small size of the net foreign currency exposure relative to the total assets of the Bank, currency risk is not considered material.

Other price risk
Other price risk is the risk that the fair value or future cash flows of a financial instrument will fluctuate because of changes in market prices (other than those arising from changes in interest and exchange rates), whether those changes are caused by factors specific to the individual financial instrument or its issuer, or factors affecting all similar financial instruments traded in the market. The Bank is not exposed to significant other price risk.

c) Liquidity risk

Liquidity risk is the risk that an entity will encounter difficulty in meeting obligations associated with financial liabilities that are settled by delivering cash or another financial asset. As shown in the following table, the Bank's largest liability is *Bank notes in circulation*. As a counterpart to this non-interest-bearing liability with no fixed maturity, the Bank holds a portfolio of highly liquid, interest-bearing securities. In the event of an unexpected redemption of bank notes, the Bank has the ability to settle the obligation by selling its assets.

As the nation's central bank, the Bank is the ultimate source of liquid funds to the Canadian financial system, and has the power and operational ability to create Canadian-dollar liquidity in unlimited amounts at any time. This power is exercised within the Bank's commitment to keep inflation low, stable, and predictable.

The following table presents a maturity analysis of the Bank's financial assets and liabilities. The balances in this table do not correspond to the balances in the *Balance Sheet*, since the table presents all cash flows on an undiscounted basis.

As at 31 December 2010	Total	No fixed maturity	1 business day	1 business day to 1 month	1 to 3 months	3 to 12 months	1 to 5 years	Over 5 years
FINANCIAL ASSETS								
Cash and foreign deposits	4.7	4.7	-	-	-	-	-	-
Loans and receivables								
Advances to members of the CPA	22.5	-	22.5	-	-	-	-	-
Securities purchased under resale agreements	2,062.9	-	-	2,062.9	-	-	-	-
Other receivables	2.1	-	-	2.1	-	-	-	-
Investments								
Treasury bills of Canada	25,000.0	-	-	4,500.0	8,850.0	11,650.0	-	-
Government of Canada bonds[1]	33,072.1	-	-	-	206.6	5,200.9	14,585.8	13,078.8
Shares in the BIS	38.0	38.0	-	-	-	-	-	-
	60,202.3	42.7	22.5	6,565.0	9,056.6	16,850.9	14,585.8	13,078.8
FINANCIAL LIABILITIES								
Bank notes in circulation	57,874.2	57,874.2	-	-	-	-	-	-
Deposits								
Government of Canada	1,869.4	1,869.4	-	-	-	-	-	-
Members of the CPA	47.5	-	47.5	-	-	-	-	-
Other deposits								
Unclaimed balances	433.5	433.5	-	-	-	-	-	-
Other	206.4	206.4	-	-	-	-	-	-
Other liabilities	175.6	-	-	175.6	-	-	-	-
	60,606.6	60,383.5	47.5	175.6	-	-	-	-
Net maturity difference	(404.3)	(60,340.8)	(25.0)	6,389.4	9,056.6	16,850.9	14,585.8	13,078.8

1 Interest payments on Government of Canada bonds are classified according to their coupon date.

In cases where counterparties to securities purchased under resale agreements substitute collateral after the outset of an agreement, portions of the carrying values presented may mature earlier than as presented, where the amount maturing early is dependent on the value of the collateral being substituted. Where collateral has been substituted, agreements are typically re-established under the same terms and conditions. The information presented in the above table is prepared according to agreements currently in place.

Liabilities with no fixed maturity include *Bank notes in circulation* and *Government of Canada Deposits*. Historical experience has shown that bank notes in circulation provide a stable source of long-term funding for the Bank. *Government of Canada Deposits* are deposits held in the Bank's capacity as the Government of Canada's fiscal agent.

As at 31 December 2009

	Total	No fixed maturity	1 business day	1 business day to 1 month	1 to 3 months	3 to 12 months	1 to 5 years	Over 5 years
FINANCIAL ASSETS								
Cash and foreign deposits	20.4	20.4	-	-	-	-	-	-
Loans and receivables								
Securities purchased under resale agreements	25,406.4	-	-	3,142.1	4,005.0	18,259.3	-	-
Other receivables	2.2	-	-	2.2	-	-	-	-
Investments								
Treasury bills of Canada	13,700.0	-	-	2,000.0	4,550.0	7,150.0	-	-
Government of Canada bonds[1]	43,761.9	-	-	-	100.1	5,583.2	18,250.2	19,828.4
Shares in the BIS	38.0	38.0	-	-	-	-	-	-
	82,928.9	58.4	-	5,144.3	8,655.1	30,992.5	18,250.2	19,828.4
FINANCIAL LIABILITIES								
Bank notes in circulation	55,467.9	55,467.9	-	-	-	-	-	-
Deposits								
Government of Canada[2]	11,847.6	11,847.6	-	-	-	-	-	-
Members of the CPA	2,999.6	-	2,999.6	-	-	-	-	-
Other deposits								
Unclaimed balances	395.5	395.5	-	-	-	-	-	-
Other	307.5	307.5	-	-	-	-	-	-
Other liabilities	61.7	-	-	61.7	-	-	-	-
	71,079.8	68,018.5	2,999.6	61.7	-	-	-	-
Net maturity difference	11,849.1	(67,960.1)	(2,999.6)	5,082.6	8,655.1	30,992.5	18,250.2	19,828.4

1. Interest payments on Government of Canada bonds are classified according to their coupon date.
2. Included in these deposits were funds deposited with the Bank to support the provision of exceptional liquidity to the Canadian financial system.

7. Property and equipment

	31 December 2010			31 December 2009		
	Cost	Accumulated amortization	Net book value	Cost	Accumulated amortization	Net book value
Tangible						
Land and buildings	**201.3**	**119.6**	**81.7**	195.1	112.4	82.7
Computer hardware	**20.6**	**13.9**	**6.7**	26.1	16.1	10.0
Other equipment	**121.0**	**98.3**	**22.7**	126.1	99.5	26.6
Intangible						
Computer software	**44.0**	**33.7**	**10.3**	49.9	37.4	12.5
	386.9	**265.5**	**121.4**	397.2	265.4	131.8
Projects in progress						
Tangible	**12.2**	-	**12.2**	7.5	-	7.5
Intangible	**15.7**	-	**15.7**	11.2	-	11.2
	27.9	-	27.9	18.7	-	18.7
	414.8	**265.5**	**149.3**	415.9	265.4	150.5

Projects in progress consist primarily of the Analytic Environment Program ($16.5 million at 31 December 2010, $14.3 million at 31 December 2009) and building renovation projects ($5.9 million at 31 December 2010, $0.6 million at 31 December 2009).

In 2010, additions to intangible assets include $2.2 million in internally developed software and $2.2 million in externally acquired computer software.

During 2010, amortization expense includes $14.3 million related to tangible assets and $2.1 million related to intangible assets.

The net carrying amount of both tangible and intangible assets is reviewed when events or changes in circumstances indicate that future benefits may no longer be reasonably assured. During the year, fully depreciated assets amounting to $16.3 million were derecognized.

8. Other assets

Other assets include the accrued pension benefit asset of $137.7 million ($83.2 million in 2009) and other items related to the administrative functions of the Bank.

9. Bank notes in circulation

In accordance with the Bank of Canada Act, the Bank has the sole authority to issue bank notes for circulation in Canada. A breakdown by denomination is presented below.

	2010	2009
$5	**1,038.4**	1,054.8
$10	**1,159.8**	1,125.7
$20	**16,808.2**	16,463.0
$50	**8,443.7**	7,773.0
$100	**28,964.9**	27,535.6
Other bank notes	**1,459.2**	1,515.8
	57,874.2	55,467.9

Other bank notes include denominations that are no longer issued but remain as legal tender. *Bank notes in circulation* are non-interest-bearing liabilities and have no fixed maturity.

10. Deposits

The liabilities within this category consist primarily of $2,556.8 million in Canadian-dollar demand deposits (Can$15,550.2 million in 2009). The Bank pays interest on the deposits for the Government of Canada, banks, and other financial institutions at market-related rates.

11. Other liabilities

Other liabilities include the following:

	31 December 2010	31 December 2009
Accrued post-retirement and post-employment benefit liabilities	**148.2**	138.1
Accrued transfer payment to the Receiver General for Canada	**126.1**	23.6
Accounts payable and accrued liabilities	**49.2**	37.9
Payroll liabilities	**0.3**	0.2
	323.8	199.8

The accrued transfer payment to the Receiver General for Canada is included in the $1,151.1 million transfer to the Receiver General for the year presented in the *Statement of Changes in Capital*.

12. Employee benefit plans

The Bank sponsors a number of defined-benefit plans that provide pension and other post-retirement and post-employment benefits to its eligible employees.

The pension plans provide benefits under a Registered Pension Plan and a Supplementary Pension Arrangement. The benefits are based on pensionable service and average pensionable earnings and accrue from the first day of eligible employment. The pension is indexed to reflect changes in the consumer price index on the date payments begin and each 1 January thereafter.

The Bank sponsors post-retirement health, dental, and life insurance benefits, as well as post-employment self-insured long-term disability and continuation of benefits to disabled employees. The Bank also sponsors a long-service benefit program for employees hired before 1 January 2003.

The Bank measures its accrued benefits obligations and fair value of plan assets for accounting purposes as at 31 December of each year. The most recent actuarial valuation for funding purposes of the Registered Pension Plan was done as of 1 January 2010 and the next required valuation will be as of 1 January 2011.

Information about the employee benefit plans is presented in the tables below.

Plan assets, benefit obligation, and plan status

	Pension benefit plans[1]		Other benefit plans	
	2010	2009	**2010**	2009
Plan assets				
Fair value of plan assets at beginning of year	**934.8**	792.4	-	-
Bank contributions	**64.2**	51.3	-	-
Employee contributions	**9.2**	8.0	-	-
Benefit payments and transfers	**(39.4)**	(35.3)	-	-
Actual return (loss) on plan assets	**113.0**	118.4	-	-
Fair value of plan assets[2]	**1,081.8**	934.8	-	-
Benefit obligation				
Benefit obligation at beginning of year	**1,073.8**	1,132.9	**177.4**	182.3
Current service cost	**32.3**	35.0	**7.5**	8.1
Employee contributions	**9.3**	8.0	-	-
Interest cost	**48.7**	45.5	**7.4**	6.5
Benefit payments and transfers	**(39.4)**	(35.3)	**(8.6)**	(6.7)
Actuarial (gain) loss	**205.6**	(112.3)	**13.5**	(12.8)
Benefit obligation	**1,330.3**	1,073.8	**197.2**	177.4
Plan status				
Deficiency of fair value of plan assets over benefit obligation at year-end	**(248.5)**	(139.0)	**(197.2)**	(177.4)
Unamortized net transitional obligation (asset)	**(12.9)**	(25.9)	**8.9**	11.4
Unamortized cost of amendments	**8.0**	10.3	-	-
Unamortized net actuarial loss	**391.1**	237.8	**40.1**	27.9
Accrued benefit asset (liability)	**137.7**	83.2	**(148.2)**	(138.1)

1. For the Supplementary Pension Arrangement, in which the accrued benefit obligation exceeds plan assets, the accrued benefit obligation and fair value of plan assets totalled $86.3 million ($67.3 million in 2009) and $56.6 million ($50.9 million in 2009), respectively.

2. The assets of the pension benefit plans were composed as follows: 56 per cent equities; 26 per cent bonds; 6 per cent real return Government of Canada bonds; 3 per cent other real return investments; 4 per cent real estate assets; and 5 per cent short-term securities and cash (56 per cent, 26 per cent, 8 per cent, 1 per cent, 4 per cent, and 5 per cent, respectively, in 2009).

The accrued benefit asset for the defined-benefit pension plans is included in the balance sheet category, *Other assets*. The accrued benefit liability for the other benefits plans is included in the balance sheet category, *Other liabilities*.

Benefit plan expense

	Pension benefit plans		Other benefit plans	
	2010	2009	**2010**	2009
Current service cost, net of employee contributions	**32.3**	35.0	**7.5**	8.1
Interest cost	**48.7**	45.5	**7.4**	6.5
Actual (return) loss on plan assets	**(113.0)**	(118.4)	**-**	-
Actuarial loss	**205.6**	(112.3)	**13.5**	(12.8)
Benefit plan expense (income), before adjustments to recognize the long-term nature of employee future benefit costs	**173.6**	(150.2)	**28.4**	1.8
Adjustments				
Difference between expected return and actual return on plan assets for the year	**47.8**	56.9	**-**	-
Difference between amortization of past service costs for the year and actual cost of plan amendments for the year	**2.3**	2.3	**-**	-
Difference between amortization of actuarial loss for the year and actuarial loss on accrued benefit obligation for the year	**(201.1)**	125.2	**(12.2)**	15.3
Amortization of transitional obligation (asset)	**(12.9)**	(12.9)	**2.5**	2.5
Benefit plan expense recognized	**9.7**	21.3	**18.7**	19.6

Significant assumptions

The significant assumptions used are as follows (on a weighted-average basis)

	Pension benefit plans		Other benefit plans	
	2010	2009	**2010**	2009
Accrued benefit obligation as at 31 December				
Discount rate	**3.50%**	4.50%	**3.50%**	4.10%
Rate of compensation increase	**3.50%**	3.50%	**3.50%**	3.50%
	+ merit	+ merit	**+ merit**	+ merit
Benefit plan expense for year ended 31 December				
Discount rate	**4.50%**	4.00%	**4.10%**	3.50%
Expected rate of return on assets	**6.50%**	6.50%	-	-
Rate of compensation increase	**3.50%**	3.50%	**3.50%**	3.50%
	+ merit	+ merit	**+ merit**	+ merit
Assumed health-care cost trend				
Initial health-care cost trend rate			**6.75%**	7.00%
Health-care cost trend rate declines to			**4.50%**	4.50%
Year that the rate reaches the ultimate trend rate			**2029**	2029

2010 sensitivity of key assumptions

(Millions of dollars)

	Change in obligation	Change in expense
Impact of a 25 basis point increase/decrease in assumptions		
Pension benefit plans		
Change in discount rate	**(58.9) / 63.2**	**(5.9) / 6.3**
Change in long-term return on plan assets	**n.a. / n.a.**	**(2.5) / 2.5**
Other benefit plans		
Change in discount rate	**(7.8) / 8.3**	**(0.2) / 0.2**
Impact of a 100 basis point increase/decrease in assumptions		
Other benefit plans		
Change in the assumed health-care cost trend rates	**34.0 / (25.8)**	**2.6 / (1.9)**

The total cash payment from the Bank for employee future benefits for 2010 was $72.8 million ($58.0 million in 2009), consisting of $64.2 million ($51.3 million in 2009) in cash contributed by the Bank to its pension plans and $8.6 million ($6.7 million in 2009) in cash payments directly to beneficiaries for its unfunded other benefits plans.

Regulations governing federally regulated pension plans establish certain solvency requirements that assume that the plans are wound up at the valuation date. The actuarial valuation of the Registered Pension Plan completed at 1 January 2010 reported a solvency deficit of $122.0 million. The Bank is contributing an amount sufficient to fund this solvency deficit over a period of five years. In 2010, $34.6 million of the employer contributions to the plan reflect solvency deficit payments. Contributions will be based on the actuarial valuation as at 1 January 2011, and are estimated to be $20 million. The amount of contributions in future years is dependent on the investment experience of plan assets, as well as the discount rate used to value liabilities for solvency purposes.

13. Capital

The Bank's objective in managing its capital, the elements of which are outlined in the table below, is compliance with the externally imposed capital requirements of the Bank of Canada Act. The Bank is not in violation of any externally imposed capital requirements at the end of the reporting period. The Bank's objectives in managing its capital have not changed from 2009.

	31 December 2010	31 December 2009
Share capital	**5.0**	5.0
Statutory reserve	**25.0**	25.0
Special reserve	**100.0**	100.0
Retained earnings	**1.7**	-
Accumulated other comprehensive income	**(1.7)**	6.8
	130.0	136.8

Share capital
The authorized capital of the Bank is $5.0 million divided into 100,000 shares with a par value of $50 each. The shares are fully paid and have been issued to the Minister of Finance, who is holding them on behalf of the Government of Canada.

Statutory reserve
The statutory reserve was accumulated out of net income until it reached the stipulated maximum amount of $25.0 million in 1955.

Special reserve
The special reserve was created in 2007 further to an amendment to the Bank of Canada Act to offset potential unrealized valuation losses due to changes in the fair value of the Bank's available-for-sale portfolio. The amount held in the special reserve is reviewed regularly for appropriateness using Value-at-Risk analysis and scenario-based stress tests and may be amended, pursuant to a resolution passed by the Board of Directors. The Value-at-Risk analysis uses historical data to estimate the maximum possible extent of unrealized valuation losses on the Bank's treasury bill portfolio. The scenario-based stress tests assess the impact of a rapid increase in interest rates on the value of the Bank's treasury bill portfolio. This reserve is subject to a ceiling of $400 million; an initial amount of $100 million was established in September 2007.

Retained earnings
The net income of the Bank, less any allocation to reserves, is considered to be ascertained surplus and is transferred to the Receiver General for Canada, consistent with the requirements of section 27 of the Bank of Canada Act. Prior to 2010, the Bank did not hold retained earnings. Effective 1 January 2010, based on an agreement signed with the Minister of Finance, the Bank will deduct from its remittances to the Receiver General and hold within retained earnings an amount equal to unrealized losses on available-for-sale assets.

Accumulated other comprehensive income
Accumulated other comprehensive income records and tracks unrealized valuation gains and losses on the Bank's available-for-sale portfolio, excluding BIS shares, which are recorded at cost.

14. Expense by class of expenditure

	2010	2009
Staff costs	**179.3**	175.2
Bank note research, production, and processing	**53.7**	56.6
Premises maintenance	**28.8**	26.2
Amortization	**16.4**	15.7
Other operating expenses	**112.3**	103.3
	390.5	377.0

In 2010, the Bank has recognized employee severance expenses in connection with two restructuring initiatives. The Bank has commenced implementation of a program to achieve greater operational efficiency and effectiveness which will also result in a reduction in the number of corporate administration employees in 2011. The Bank will sell its Optical Security Material operations and all of its related assets in 2011. In relation to the two restructurings, an expense of $11 million for employee severance costs has been recognized in *Staff costs* and is accrued in *Other liabilities*.

15. Commitments, contingencies and guarantees

a) Operations
The Bank has a long-term contract with an outside service provider for retail debt services, which expires in 2021. At 31 December 2010, fixed payments totalling $228.9 million remained, plus a variable component based on the volume of transactions.

In 2010, the Bank entered into a long-term agreement with an outside service provider for data centre services which commences in 2013 and expires in 2022. Fixed payments over the term of the agreement totalling $17.6 million will begin on 1 January 2013.

The Bank occupies leased premises in Halifax, Montréal, Toronto, Calgary and Vancouver. At 31 December 2010, the future minimum payments are $7.6 million for rent, real estate taxes and building operations. The expiry dates vary for each lease, from March 2011 to October 2020.

Minimum annual payments for long-term commitments

	Outsourced services	Leased space	Total
2011	**20.3**	**1.4**	**21.7**
2012	**20.3**	**1.3**	**21.6**
2013	**22.1**	**1.0**	**23.1**
2014	**22.1**	**0.9**	**23.0**
2015	**22.1**	**0.7**	**22.8**
Thereafter	**139.6**	**2.3**	**141.9**
	246.5	**7.6**	**254.1**

b) Foreign currency contracts

The Bank is a counterparty to several foreign currency swap facilities as follows:

	Maximum available
Contracts denominated in U.S. dollars	
Federal Reserve Bank of New York	30,000.0
Federal Reserve Bank of New York	2,000.0
	32,000.0
Contracts denominated in Canadian dollars	
Banco de México	1,000.0

The US$30 billion facility with the Federal Reserve Bank of New York, which expired on 1 February 2010, was re-established on 17 May 2010 with an expiration date of 1 August 2011. The other facilities have indefinite terms and are subject to annual renewal.

The Bank is also party to a standing foreign currency swap facility with the Exchange Fund Account of Canada. There is no stated maximum amount under this agreement.

These swap facilities were not used in 2010 or 2009 and, therefore, there were no related commitments at 31 December 2010.

c) Contingency

The 9,441 shares in the BIS have a nominal value of 5,000 special drawing rights (SDRs) per share, of which 25 per cent, i.e., SDR1,250, is paid up. The balance of SDR3,750 is callable at three months' notice by decision of the BIS Board of Directors. The Canadian equivalent of this contingent liability was $54.6 million at 31 December 2010, based on prevailing exchange rates.

d) Guarantees

In the normal course of operations, the Bank enters into certain guarantees, which are described below.

Large Value Transfer System (LVTS) Guarantee

The LVTS is a large-value payment system, owned and operated by the CPA. Any deposit-taking financial institution that is a member of the CPA can participate in the LVTS, provided that it maintains a settlement account at the Bank, has the facilities to pledge collateral for LVTS purposes, and meets certain technical requirements. The system's risk-control features, which include caps on net debit positions and collateral to secure the use of overdraft credit, are sufficient to permit the system to obtain the necessary liquidity to settle in the event of the failure of the single LVTS participant having the largest possible net amount owing. The Bank guarantees to provide this liquidity, and in the event of the single participant failure, the liquidity loan will be fully collateralized. In the extremely unlikely event that there were defaults by more than one participant during the LVTS operating day, in an aggregate amount in excess of the largest possible net amount owing by a single participant, there would not likely be enough collateral to secure the amount of liquidity that the Bank would need to provide to settle the system. This might result in the Bank having unsecured claims on the defaulting participants in excess of the amount of collateral pledged to the Bank to cover the liquidity loans. The Bank would have the right, as an unsecured creditor, to recover any amount of its liquidity loan that was unpaid. The amount potentially at risk under this guarantee is not determinable, since the guarantee would be called upon only if a series of extremely low-probability events were to occur. No amount has ever been provided for in the liabilities of the Bank, and no amount has ever been paid under this guarantee.

Other indemnification agreements

In the normal course of operations, the Bank provides indemnification agreements with various counterparties in transactions such as service agreements, software licences, leases and purchases of goods. Under these agreements, the Bank agrees to indemnify the counterparty against loss or liability arising from acts or omissions of the Bank in relation to the agreement. The nature of the indemnification agreements prevents the Bank from making a reasonable estimate of the maximum potential amount that the Bank

would be required to pay such counterparties.

e) **Insurance**
The Bank does not insure against direct risks of loss to the Bank, except for potential liabilities to third parties and where there are legal or contractual obligations to carry insurance. Any costs arising from risks not insured are recorded in the accounts at the time they can be reasonably estimated.

16. Related-party transactions

The Bank is related in terms of common ownership to all Government of Canada departments, agencies and Crown corporations. To achieve its monetary policy objectives, the Bank maintains a position of structural and functional independence from the Government of Canada through its ability to fund its own operations without external assistance and through its management and governance structures.

All related-party transactions are recorded at their exchange amounts, which is the amount of consideration established and agreed upon by the related parties. Related-party transactions with the Government of Canada are disclosed as part of the financial statements or the relevant notes.

17. Comparative Figures

Comparative figures have been reclassified where necessary to conform to the presentation adopted for the current year.

Board of Directors: Role and Activities

Mark Carney[4*]
Governor,
Chairman of the Board

Tiff Macklem[6, 7*]
Senior Deputy Governor

William Black[3, 6]

Philip Deck[3, 5]

Bonnie DuPont[2*, 4, 6]

Douglas Emsley[2, 5*, 6]

Jock Finlayson[3, 4]

Carol Hansell[2, 3]

Brian Henley[3, 7]

Daniel Johnson[2, 4*]

David Laidley[2*, 4, 6]

Leo Ledohowski[2, 5]

Richard McGaw[4, 7]

Michael O'Brien[3, 7]

Michael Horgan[6]
Deputy Minister of Finance,
Member ex officio

1. Lead Director
2. Member of Audit and Finance Committee
3. Member of Human Resources and Compensation Committee
4. Member of Corporate Governance Committee
5. Member of Capital Projects Committee
6. Member of Executive Committee
7. Member of Pension Committee

* Indicates committee chair

Role of the Board

Under the statutory governance framework established in the Bank of Canada Act, the Governor is the Chief Executive Officer of the Bank and Chair of its Board of Directors. The Governor has specific authority and responsibility for the business of the Bank, notably with respect to the formulation and implementation of monetary policy, the provision of fiscal-agent services to the government, the issuance of currency and the provision of liquidity to the financial system.[2]

The Board of Directors provides general oversight of the management and administration of the Bank with respect to strategic planning, financial and accounting matters, risk management, human resources, and other internal policies. The Board and the Governor work in close co-operation, since the oversight of financial and administrative matters by the Board is important to the conduct of the business of the Bank by the Governor.

The Board and the Bank regularly review and consider the relevant best practices of other public institutions, central banks and private sector organizations with a view to continuously improving and achieving excellence in its corporate governance.

Board Composition and Activities

The Board is composed of the Governor, the Senior Deputy Governor and 12 independent directors appointed to three-year renewable terms by the Governor in Council (the Cabinet). The Deputy Minister of Finance is an ex officio non-voting member of the Board. The Board and its committees meet regularly throughout the year in accordance with a schedule determined in consultation with management and directors.

The Board and each of its committees have adopted written terms of reference setting out their various responsibilities, as well as the responsibilities of the committee chairs. The Board and each committee agree on written work plans prior to the commencement of the calendar year.

Board Committees

The Board has established the following standing committees to enable it to more effectively carry out its responsibilities:

- The **Audit and Finance Committee**, chaired by David Laidley, oversees the financial affairs of the Bank, including its medium-term plan, annual budget and expenditures. The committee oversees the activities of the Bank's internal audit function and is responsible for overseeing the relationship with the Bank's co-auditors.
- The **Human Resources and Compensation Committee**, chaired by Bonnie DuPont, provides Board oversight with respect to the Bank's human resources policies and practices, compensation policies, succession planning and senior executive performance, as well as, subject to approval by the Governor in Council, the compensation of the Governor and the Senior Deputy Governor.

2. The Governor also has statutory responsibilities for the oversight of Canada's payment, clearing and settlement systems as set out in the Payment Clearing and Settlement Act.

- The **Corporate Governance Committee**, chaired by Daniel Johnson, is responsible for the oversight of the Bank's corporate governance practices, including annually assessing the Board's effectiveness, reviewing committee composition, and reviewing the terms of reference of the Board and its committees.
- The **Pension Committee**, chaired by the Senior Deputy Governor, is responsible for advising the Board regarding the Bank's responsibilities as sponsor and administrator of the Bank of Canada pension plan, including plan investment policies, plan administration, and communication and stakeholder relations. The committee is composed of three independent directors, three members of management and the Senior Deputy Governor. Any quorum of the committee must include at least two independent directors.
- The **Capital Projects Committee**, chaired by Douglas Emsley, provides Board oversight for significant capital projects being undertaken by the Bank.

In addition, the Bank of Canada Act provides for an Executive Committee to act in place of the Board.

In February 2010, a Special Committee composed of the independent directors completed the process leading to the appointment of Tiff Macklem as Senior Deputy Governor for a seven-year term commencing 1 July 2010. The Special Committee's mandate ended in April 2010. Board members also participated in the selection of the two Deputy Governors appointed in 2010: Jean Boivin and Agathe Côté.

Meetings and Attendance

In 2010, the Board met six times; the Executive Committee, twice; the Audit and Finance Committee, seven times; the Corporate Governance Committee, three times; the Capital Projects Committee, five times; the Human Resources and Compensation Committee, six times; the Pension Committee, five times; and the Special Committee, three times.

Board Independence

Since the Governor is both Chairman of the Board and Chief Executive Officer, the independent directors have elected a Lead Director to represent their interests and act as a link between them and the Governor. The Board has adopted written terms of reference outlining the Lead Director's responsibilities. Both the Board and its committees regularly hold sessions without management or non-independent directors present. Each committee of the Board, except for the Pension Committee, consists solely of independent directors. The Audit and Finance Committee meets privately on a regular basis with the co-auditors, the Chief Internal Auditor and the Chief Accountant. The Board and its committees have the right to retain independent advisers at the Bank's expense.

Board Effectiveness and Education

The Board regularly conducts a self-assessment of its effectiveness by means of a survey that solicits directors' views on various elements of the Board's operations, governance and effectiveness. The surveys are completed electronically, and aggregated results are distributed to directors for discussion in open session. New directors are provided with

comprehensive orientation briefings when they join the Board. The Board regularly examines its education requirements and receives training on matters pertinent to its duties.

Annually, the Board convenes a meeting outside of Ottawa and uses the opportunity to gain an understanding of local concerns and to explain the Bank's policies. In 2010, the meeting was held in Charlottetown. To enhance understanding of the Bank's various activities, the Board receives private briefings from Special Advisers visiting the Bank.

Additional Information

Further information relating to the Board and its activities during 2010, including Board and committee mandates, Board and committee composition, director attendance and compensation is available on the Bank's website (About the Bank>Management and corporate governance).

Senior Officers

Governing Council

Mark Carney, *Governor*
Tiff Macklem, *Senior Deputy Governor**

Deputy Governors
Jean Boivin, Agathe Côté, Timothy Lane,**
John D. Murray**

General Counsel and Corporate Secretary
W. John Jussup**

Advisers
Janet Cosier,**[1] Allan Crawford, Sheila Niven,**
Lawrence Schembri, David Wolf, Prasanna Gai,[2]
Timothy Hodgson[3]

Audit
Carmen Prévost Vierula, *Chief Internal Auditor*

Canadian Economic Analysis
Sharon Kozicki, *Chief*
Stephen Murchison, *Deputy Chief*
Robert Amano, *Research Director*
Césaire Meh, *Research Director*
Pierre St-Amant, *Research Director*

Communications
Jill Vardy, *Chief*
Glen Nichols, *Deputy Chief*

Corporate Services
Colleen Leighton, *Chief*
Janice Gabie, *Deputy Chief*
Frances Boire-Carrière, *Adviser*
Alexis Corbett, *Director*
John Reinburg, *Director*
Susan Chibuk, *Project Director*

Currency
Gerry T. Gaetz, *Chief*
Lorna Thomas, *Deputy Chief*
Nicole Poirier, *Director*
Charles Spencer, *Director*
Richard Wall, *Director*

Data and Statistics Office
Dinah Maclean, *Director*

Executive and Legal Services
W. John Jussup, *General Counsel and Corporate Secretary***
Marie Bordeleau, *Deputy Corporate Secretary*
Pierre Roach, *Assistant General Counsel*

Financial Markets
Donna Howard, *Chief*
Grahame Johnson, *Deputy Chief*
Carolyn Wilkins, *Special Director*
Scott Hendry, *Research Director*
Stéphane Lavoie, *Director*
Miville Tremblay, *Senior Representative, Director*
Eric Tuer, *Director*

Financial Services
Sheila Vokey, *Chief and Chief Accountant***
Rudy Wytenburg, *Deputy Chief*
Andreas Lorenz, *Acting Deputy Chief*[4]

Financial Stability
Mark Zelmer, *Chief*
Toni Gravelle, *Deputy Chief*
Paul Chilcott, *Director*
Carol Ann Northcott, *Director*
Graydon Paulin, *Director*

Funds Management and Banking
Ron Morrow, *Chief*
Eric Wolfe,[5] *Deputy Chief*
Louise Hyland, *Director*
Miguel Molico, *Research Director*

Information Technology Services
Dale Fleck, *Acting Chief*
Pierre Gagnon, *Director*
Daniel Lamoureux, *Director*
Jan Pilbauer, *Director*
Janne Shaw, *Director*

International Economic Analysis
Donald Coletti, *Chief*
Eric Santor, *Deputy Chief*
René Lalonde, *Research Director*

Note: Positions as of 14 February 2011

* Chair of Management Council

** Member of Management Council

1. Also Chair of the Board of Directors of the Canadian Payments Association
2. Visiting Special Adviser
3. Special Adviser to the Governor
4. Temporary Assignment
5. Also Deputy Chair of the Board of Directors of the Canadian Payments Association

Bank of Canada Regional Offices

Atlantic Provinces
1701 Hollis Street, 13th Floor
Halifax, Nova Scotia B3J 3M8
David Amirault, *Senior Regional Representative (Economics)*
Monique LeBlanc, *Senior Regional Representative (Currency)*

Quebec
1501 McGill College Avenue, Suite 2030
Montréal, Quebec H3A 3M8
Laurent Martin, *Senior Regional Representative (Economics)*
Phuong Anh Ho Huu, *Senior Regional Representative (Currency)*

Ontario
150 King Street West, Suite 2000
Toronto, Ontario M5H 1J9
Timothy Hodgson, *Special Adviser to the Governor, and Senior Representative*
Brigid Brady, *Assistant Chief, Regional Analysis Division, Canadian Economic Analysis Department*
Eric Tuer, *Director (Financial Markets)*
Jane Voll, *Senior Regional Representative (Economics)*
Manuel Parreira, *Senior Regional Representative (Currency)*

Prairie Provinces, Nunavut and Northwest Territories
404–6th Avenue SW, Suite 200
Calgary, Alberta T2P 0R9
Alexander Fritsche, *Senior Regional Representative (Economics)*
Ted Mieszkalski, *Senior Regional Representative (Currency)*

British Columbia and Yukon
200 Granville Street, Suite 2710
Vancouver, British Columbia V6C 1S4
Farid Novin, *Senior Regional Representative (Economics)*
Lori Rennison, *Senior Regional Representative (Economics)*
Trevor Frers, *Senior Regional Representative (Currency)*

New York Office
Canadian Consulate General
1251 Avenue of the Americas
New York, NY 10020-1175 U.S.A.
Scott Kinnear, *Consul and Senior Representative for the Bank of Canada*

Note: Positions as of 13 February 2011

For information about the Bank of Canada:

Internet
www.bankofcanada.ca
Provides timely access to press releases, speeches by the Governor, the Bank's major publications, and current financial data.

Public Information
For general information on the role and functions of the Bank of Canada, contact our Public Information Office.
Telephone: 1 800 303-1282
Fax: 613 782-7713
Email: info@bankofcanada.ca

For information on unclaimed balances:
Telephone: 1 888 891-6398
Fax: 613 782-7802
Email: ucbalances@bankofcanada.ca

BANQUE DU CANADA
BANK OF CANADA

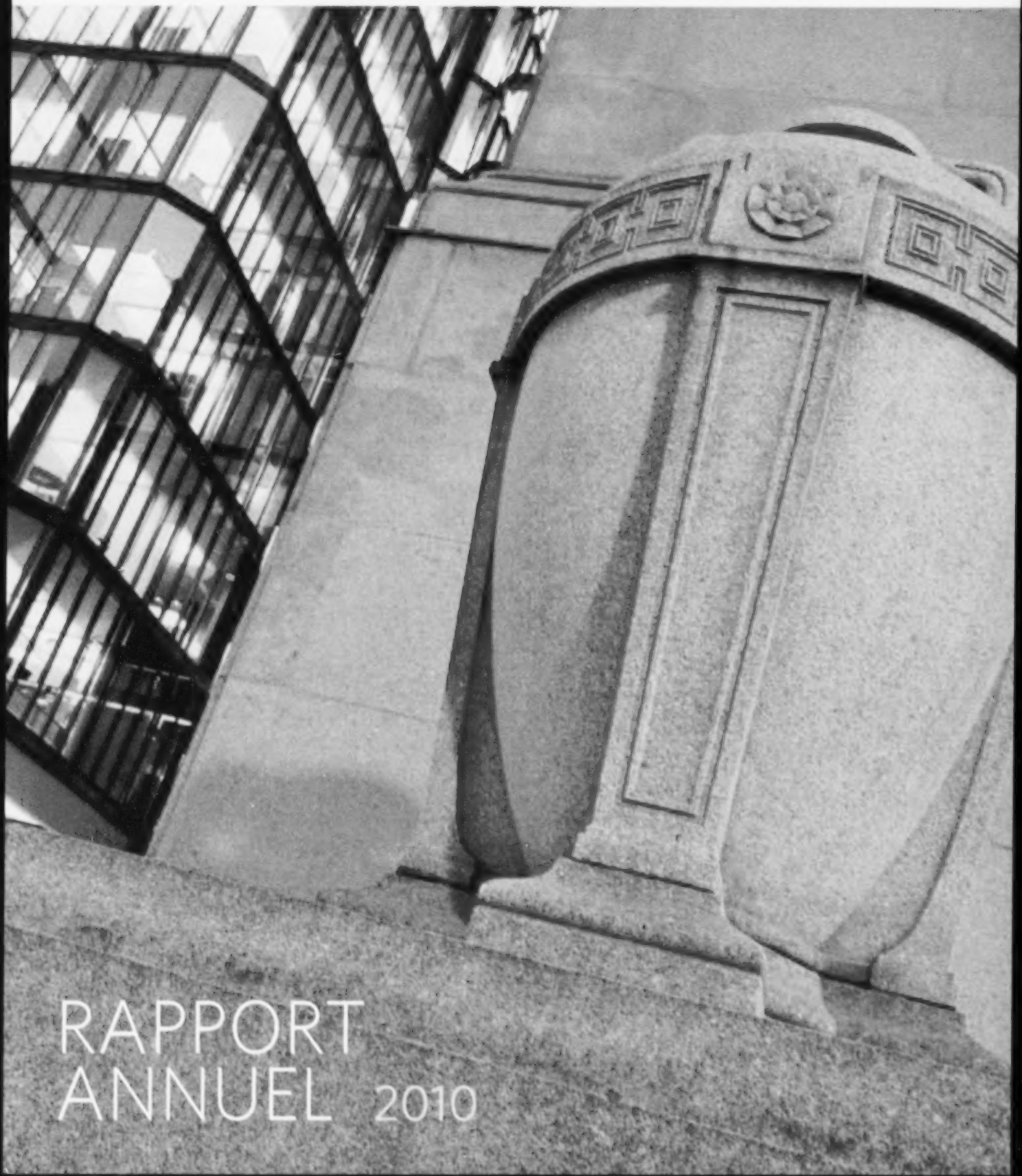

RAPPORT ANNUEL 2010

© Banque du Canada 2011
Le rapport annuel de la Banque du Canada peut être consulté dans le site Web de la Banque, à l'adresse www.banqueducanada.ca.

Banque du Canada
234, rue Wellington
Ottawa (Ontario) K1A 0G9

ISSN 1914-5691 (version papier)
ISSN 1487-0460 (Internet)

BANQUE DU CANADA
BANK OF CANADA

Mark Carney
Governor – Gouverneur

Le 28 février 2011

L'honorable James M. Flaherty, C.P., député
Ministre des Finances
21e étage
140, rue O'Connor
Ottawa (Ontario)
K1A 0G5

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions de la *Loi sur la Banque du Canada*, j'ai l'honneur de vous remettre le rapport de l'institution pour l'année 2010 ainsi que ses états financiers vérifiés pour l'exercice terminé le 31 décembre dernier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

M. Carney

La Banque du Canada : 75 ans d'histoire

Fondée en 1935 pendant la Grande Dépression, la Banque du Canada a célébré son 75e anniversaire en 2010.

Depuis sa création, la Banque fait preuve d'un engagement indéfectible afin de favoriser la prospérité économique et financière des Canadiens, dans un monde marqué par de profonds changements.

Boussole de la Banque

En tant qu'institution publique et milieu de travail, nous sommes guidés par notre engagement à l'égard des Canadiens et de l'excellence, ainsi que par notre engagement mutuel.

Notre engagement envers les Canadiens

Afin de promouvoir le bien-être économique et financier du Canada, nous :

- mettons en œuvre la politique monétaire de façon à préserver la confiance dans la valeur de la monnaie;
- contribuons à la stabilité et à l'efficience du système financier canadien;
- émettons des billets de banque de qualité aisément acceptés et dotés de caractéristiques anticontrefaçon;
- fournissons des services efficaces et efficients en matière de gestion financière;
- communiquons ouvertement et efficacement nos objectifs et rendons compte de nos actes.

Notre engagement à l'égard de l'excellence

Forts de notre savoir-faire, nous visons à respecter notre engagement envers les Canadiens en obtenant les meilleurs résultats parmi les banques centrales du monde.

Nous recherchons l'excellence au moyen de recherches et d'analyses de pointe, de partenariats à l'intérieur de la Banque et avec des organismes de l'extérieur, ainsi qu'en nous appuyant sur :

- l'innovation dans tous les aspects de notre travail;
- le leadership qui nous permet de réaliser de nouveaux succès;
- l'intégrité dont nous faisons preuve dans nos activités et nos actions;
- la diversité de notre personnel et de ses idées.

Notre engagement mutuel

Nous visons à fournir le meilleur de nous-mêmes dans un milieu de travail où nous :

- communiquons clairement et ouvertement;
- mettons en commun nos connaissances et notre expérience;
- développons nos talents et faisons progresser notre carrière;
- témoignons notre reconnaissance aux personnes qui nous aident à réaliser nos engagements;
- nous respectons les uns les autres et respectons nos vies personnelles.

Table des matières

Message du gouverneur 5

L'année en bref 8

La Banque en 2010 9

- Mandat de la Banque du Canada 10
- Plan à moyen terme 10
- Principales réalisations 11
  - Politique monétaire 11
  - Système financier 14
  - Monnaie 17
  - Gestion financière 19
- Capacités institutionnelles 20
- Gestion des risques 24
- Analyse des résultats financiers 26

États financiers 35

Le Conseil d'administration : rôle et activités 65

Cadres supérieurs 69

Message du gouverneur

Au début des années 1930, alors que sévissait la Grande Dépression, le premier ministre Richard B. Bennett a décidé, en apprenant que le Canada ne pouvait régler directement ses propres comptes internationaux, de doter le pays d'une banque centrale parce qu'il fallait une institution financière en état de traiter d'autorité au nom du Canada avec les autres pays du monde.

Le projet de M. Bennett est devenu réalité en 1935 avec le début des activités de la Banque du Canada. Tout au long de ses trois quarts de siècle d'existence, dans un contexte de profond changement, la Banque n'a ménagé aucun effort pour remplir son mandat, soit favoriser la prospérité économique et financière du Canada.

Le Canada étant une petite économie ouverte sur un monde où s'exercent d'immenses forces, parfois très mouvantes, la Banque a souvent dû faire vite et bien. Sa rapidité d'intervention ne va toutefois jamais sans un travail d'analyse rigoureux ou sans recours à des cadres de politique fondés sur des principes. Que l'on pense à l'adoption novatrice d'un taux de change flottant, au choix de la stabilité des prix comme objectif de la politique monétaire dans les années 1980, à l'établissement, au début des années 1990, de cibles d'inflation ou, plus récemment, pendant la crise financière, à l'élaboration d'un cadre étoffé de mise en œuvre d'une politique monétaire non traditionnelle : dans tous ces dossiers, la Banque a toujours été guidée par des cadres de politique robustes et bien étayés.

Cette ligne de conduite a aidé notre institution à s'acquitter de son mandat durant les bonnes et les mauvaises années. Elle inspire les actions que nous menons pour maintenir l'inflation à un niveau bas, stable et prévisible et promouvoir la stabilité et l'efficience du système financier. Elle nous éclaire dans notre réaction aux chocs et dans les travaux de longue haleine que nous accomplissons en vue d'asseoir la prospérité de demain. Et elle sous-tend certaines de nos récentes réalisations.

Devant la récession prononcée et synchronisée qui a frappé le monde, la Banque est intervenue promptement en abaissant son taux directeur tout au long de 2008 et au début de 2009 pour le ramener au plus bas niveau possible. Elle a presque doublé la taille de son bilan afin de fournir des liquidités exceptionnelles au secteur financier. Elle a donné des indications extraordinaires quant à la trajectoire probable du taux directeur en s'engageant, sous réserve des perspectives en matière d'inflation, à maintenir celui-ci à

un niveau extrêmement bas jusqu'à la fin du deuxième trimestre de 2010. Toutes ces mesures ont imprimé une impulsion additionnelle considérable dans une période où la conjoncture était très défavorable et où de forts risques à la baisse pesaient sur l'économie canadienne.

La reprise s'est enracinée solidement au Canada au cours de 2010. Le pays a enregistré un taux de croissance de 3,1 % et près de 300 000 emplois ont été créés. Les mesures monétaires d'urgence ont cessé d'être nécessaires sous l'effet du rétrécissement initial rapide de l'écart de production, du retour de l'emploi vers le sommet observé avant la crise, de la transmission très efficace de la politique monétaire au Canada et de la vigueur soutenue du crédit aux ménages. Par conséquent, la Banque s'est désengagée de ses dernières mesures exceptionnelles de soutien à la liquidité, a mis fin à son engagement conditionnel et a relevé le taux cible du financement à un jour de 75 points de base, pour le porter à 1 %.

Malgré le contexte difficile, l'inflation mesurée par l'IPC global a avoisiné la cible de 2 %, se chiffrant à 1,8 % en moyenne. Les attentes d'inflation sont demeurées bien ancrées, et les Canadiens ont pu prendre des décisions financières en toute confiance.

La première des trois priorités du Plan à moyen terme 2010-2012 de la Banque est de mener les travaux de pointe en matière de recherche et d'analyse des politiques qu'exige la réponse à la complexification de l'économie et du système financier. Les recherches efficaces menées par le personnel de l'institution ont soutenu les initiatives déployées dans plusieurs grands domaines au cours de la dernière année.

La Banque a continué de jouer un rôle de premier plan dans les efforts visant à renforcer le système financier international. Par exemple, de concert avec le Bureau du surintendant des institutions financières, elle a été au cœur de l'élaboration des nouvelles normes de Bâle concernant les fonds propres et la liquidité des banques. Les futures dispositions auront pour effet de rapprocher le système mondial du modèle canadien, en relaussant le niveau et la qualité des fonds propres et en fixant un nouveau ratio de levier. Le système comprendra également des innovations majeures préconisées par le Canada, telle l'instauration de fonds propres conditionnels et de volants contracycliques. L'enjeu est de taille : la Banque évalue à près de 200 milliards de dollars — soit l'équivalent d'environ 13 % du PIB canadien — les gains économiques nets que le pays réalisera grâce à l'amélioration de la sûreté et de la solidité du système financier à l'échelle nationale et internationale.

À l'appui des engagements pris par le G20, la Banque a aidé à améliorer l'infrastructure du système financier du pays. Plus précisément, elle collabore étroitement avec les secteurs public et privé à l'instauration de services de contrepartie centrale pour le marché canadien des pensions et consacre des ressources considérables à la reconfiguration des marchés de produits dérivés de gré à gré. Ces initiatives favoriseront le fonctionnement continu des marchés de financement essentiels, même en période de tensions.

Au cours de 2010, la recherche s'est poursuivie sur le régime canadien de ciblage de l'inflation en vue du renouvellement, en 2011, de l'entente conjointe du gouvernement fédéral et de la Banque concernant la maîtrise de l'inflation. Les travaux sur le système financier ont contribué à déterminer quels indicateurs pourraient guider l'utilisation des instruments macroprudentiels tels que les volants contracycliques. La Banque a renforcé son cadre de gestion de la dette publique fédérale en perfectionnant sa

modélisation et ses outils de mesure de la structure de la dette. Par ailleurs, elle a effectué d'importantes recherches dans le domaine de la monnaie en 2010, en appui à son travail de conception et de mise au point de la prochaine génération de billets canadiens. La nouvelle série de billets, qui sera lancée en 2011, sera imprimée sur un matériau en polymère — du jamais vu au Canada — et comportera des éléments de sécurité d'avant-garde destinés à réduire encore davantage la contrefaçon.

La Banque a pour deuxième priorité à moyen terme d'accroître la résilience de ses opérations essentielles. En 2010, elle a scindé ses opérations de paiement et de règlement entre deux sites, une avancée considérable puisqu'elle est ainsi assurée de pouvoir s'acquitter de son rôle primordial au sein de systèmes essentiels même en cas de problèmes à l'un des sites.

Sa troisième priorité à moyen terme consiste à attirer, à retenir et à motiver un personnel talentueux. Au cours de 2010, la Banque a renouvelé son programme de rémunération globale, renforcé ses processus de recrutement et réalisé des gains d'efficacité significatifs dans l'administration générale. Je suis ravi que notre institution se soit classée parmi les 100 meilleurs employeurs du Canada en 2010. Cet honneur rend public ce que nos employés savent déjà : que non seulement la Banque tient une place centrale dans le bien-être économique du pays, mais aussi qu'elle offre un milieu de travail formidable.

La Banque a également entrepris d'actualiser ses pratiques de publication et de communication. Ainsi, le présent rapport annuel se distingue des précédents par sa concision et le fait qu'il a été conçu pour être facilement consultable dans Internet. Les liens intégrés au texte donnent accès à des compléments d'information sur de multiples sujets abordés dans le document.

En guise de conclusion, permettez-moi de rappeler les propos du gouverneur Graham Towers cités dans le premier rapport annuel de la Banque : « une banque centrale digne de ce nom ne peut qu'avoir une importance capitale dans la vie économique d'un pays ». Je suis heureux de pouvoir affirmer qu'encore cette année, comme tout au cours de sa longue histoire, la Banque a été à la hauteur des attentes de son premier dirigeant.

Le gouverneur,

Mark Carney

L'année en bref

- La reprise économique s'est enracinée plus fermement au Canada en 2010, la production globale dépassant le niveau qu'elle avait atteint avant la récession.
- La Banque s'est désengagée de manière progressive et ordonnée des mesures exceptionnelles de politique monétaire et d'octroi de liquidités au système financier qu'elle avait adoptées pendant la crise.
- Malgré la conjoncture économique difficile, l'inflation mesurée par l'IPC global s'est établie en moyenne à 1,8 % en 2010, soit très près de la cible de 2 %.
- Des progrès notables ont été réalisés quant au programme de recherche pluriannuel de la Banque visant à examiner les possibilités d'amélioration du cadre de conduite de la politique monétaire, en prévision du renouvellement, en 2011, de l'entente en matière de maîtrise de l'inflation conclue avec le gouvernement fédéral.
- Sur la scène internationale, la Banque a joué un rôle important dans la promotion du programme du G20 à l'appui d'une croissance forte, durable et équilibrée ainsi que de la réforme du système monétaire international. De plus, elle a participé activement à divers forums dans le but d'améliorer la résilience du système financier mondial, notamment en collaborant à l'élaboration de nouvelles normes internationales en matière de fonds propres et de liquidité des banques.
- Au pays, la Banque a participé à la mise en œuvre des engagements que le Canada a pris dans le cadre du programme de réforme du système financier international du G20, plus particulièrement au développement de l'infrastructure du système financier.
- La confiance à l'égard des billets de banque est demeurée élevée, et des efforts concertés ont permis d'abaisser le niveau de contrefaçon bien en deçà de la cible de 50 faux billets par million de billets authentiques en circulation.
- Toutes les étapes ont été franchies en vue de l'émission de la prochaine génération de billets de banque. Ceux-ci seront plus sûrs, plus durables et plus écologiques.
- La résilience des opérations de gestion financière de la Banque a été renforcée par le fractionnement des activités de paiement et de règlement.
- La Banque a célébré ses 75 ans.

La Banque en 2010

Mandat de la Banque du Canada

La *Loi sur la Banque du Canada* décrit le cadre législatif qui s'applique à l'institution et établit son mode de gouvernance ainsi que son mandat : « favoriser la prospérité économique et financière du Canada ».

La Banque s'applique à remplir son mandat grâce au travail qu'elle accomplit dans le cadre de ses quatre grandes fonctions :

Politique monétaire. La Banque contribue à la bonne tenue de l'économie et à l'amélioration constante du niveau de vie des Canadiens en maintenant l'inflation à un taux bas, stable et prévisible. Depuis 1991, les mesures de politique monétaire qu'elle prend pour atteindre cet objectif sont fondées sur la poursuite d'une cible d'inflation clairement définie.

Système financier. La Banque favorise la stabilité et l'efficience du système financier au Canada et dans le monde. À cette fin, elle assure la surveillance générale des grands systèmes de paiement, de compensation et de règlement au pays, agit à titre de prêteur de dernier ressort, évalue les risques entourant la stabilité financière et contribue à l'élaboration de politiques relatives au système financier.

Monnaie. La Banque conçoit, produit et distribue les billets de banque canadiens, et elle remplace les coupures usées. Elle décourage la contrefaçon en créant des billets à la fine pointe de la technologie, en informant le public et en collaborant avec les organismes d'application de la loi.

Gestion financière. La Banque assure des services de gestion financière efficaces et efficients pour le compte du gouvernement du Canada, de même que pour son propre compte et celui d'autres clients. Elle offre au gouvernement des services de gestion de la trésorerie ainsi que des services administratifs et des conseils à l'égard de la dette publique et des réserves de change. Elle fournit également des services bancaires à l'appui des systèmes essentiels de paiement, de compensation et de règlement.

Plan à moyen terme

Pour s'acquitter de son mandat dans un contexte en évolution, la Banque élabore tous les trois ans un plan à moyen terme. Le plan actuel, *Atteignons l'excellence ensemble*, établit les priorités pour la période allant de 2010 à 2012; il est consultable dans le site Web de la Banque (Au sujet de la Banque > Direction et gouvernance).

Le plan énonce les principales priorités pour chacune des quatre grandes fonctions de la Banque : Politique monétaire, Système financier, Monnaie et Gestion financière. Le plan définit également trois priorités institutionnelles majeures pour 2010-2012 :

1) **Mener des travaux de pointe en matière de recherche et d'analyse des politiques.** Afin d'accroître sa capacité de relever des défis de plus en plus complexes touchant l'économie et le système financier, la Banque réalise des travaux de recherche et d'analyse propres à renforcer ses cadres de politique et sa contribution aux discussions internationales sur des enjeux liés aux politiques économiques et financières. Les grands objectifs de 2010-2011 consistent à mener à bien le programme de recherche interne sur les cibles d'inflation et le cadre de conduite de la politique monétaire, ainsi qu'à poursuivre les activités de recherche et d'analyse portant sur la stabilité financière globale.

2) **Renforcer la résilience des systèmes et l'infrastructure.** La Banque doit être en mesure d'effectuer ses opérations de première importance sans interruption, même quand surviennent des perturbations comme une panne d'électricité ou une alerte à la pandémie. C'est pourquoi elle entend continuer de rehausser la résilience et la solidité de ses mécanismes de continuité des activités, notamment en fractionnant ses opérations et en poursuivant son projet d'établir des centres de traitement informatique principal et secondaire. La Banque est également en train de renouveler son infrastructure en remplaçant certains éléments fondamentaux du complexe qui abrite son siège et en affinant sa stratégie en matière de technologies de l'information.

3) **Attirer, retenir et motiver des employés talentueux.** Compte tenu des tendances démographiques, du besoin accru de compétences spécialisées et de l'évolution des marchés du travail, la Banque a à cœur d'attirer, de retenir et de motiver les employés. L'institution a renouvelé sa stratégie de rémunération globale et elle renforce actuellement ses programmes d'acquisition du talent et de perfectionnement professionnel, en favorisant l'efficacité du leadership et en améliorant la gestion de l'information et sa stratégie de planification de la relève.

En 2010, la Banque a lancé le Programme d'efficacité institutionnelle, conçu pour lui permettre de réaliser ses priorités tout en respectant les directives du gouvernement fédéral de comprimer les dépenses et de plafonner le budget d'exploitation aux niveaux de 2010 pour les exercices 2011 et 2012. Les sections « Capacités institutionnelles » (page 20) et « Analyse des résultats financiers » (page 26) comportent de plus amples renseignements sur ce programme.

La prochaine section résume les principales réalisations de 2010 pour chacune des quatre grandes fonctions de la Banque.

Principales réalisations

Politique monétaire

L'expérience révèle que la contribution la plus importante que la politique monétaire puisse apporter à la prospérité économique des Canadiens est de maintenir l'inflation à un niveau bas, stable et prévisible. Depuis 1991, les mesures de politique monétaire de la Banque axées sur cet objectif sont guidées par une cible de maîtrise de l'inflation clairement définie, qui est établie de concert avec le gouvernement fédéral. La cible actuelle, qui doit être revue en 2011, est de 2 %, soit le point médian d'une fourchette qui va de 1 à 3 %.

Les décisions de politique monétaire doivent être orientées vers l'avenir. Elles reposent de façon importante sur les analyses conjoncturelles, les prévisions et les recherches effectuées par les économistes de la Banque ainsi que sur des sources d'information externes. En temps normal, la politique monétaire est mise en œuvre au moyen de modifications du taux cible de la Banque pour le financement à un jour, lesquelles se répercutent à leur tour sur les taux d'intérêt à plus long terme et sur le taux de change.

Toutefois, la récente crise financière et la grave récession qui a suivi ont exigé des mesures de politique monétaire exceptionnelles. En avril 2009, la Banque a décidé de recourir, pour la première fois, à un instrument non traditionnel pour renforcer la détente monétaire considérable qu'elle avait déjà créée en abaissant le taux cible du financement à un jour à sa valeur plancher, soit 0,25 %. L'institution

a en effet pris l'engagement de maintenir le taux cible à ce niveau jusqu'à la fin du deuxième trimestre de 2010, sous réserve des perspectives en matière d'inflation et de la nécessité de respecter la cible d'inflation de 2 %.

Lorsque des signes évidents d'un retour de la croissance économique sont apparus au début de 2010, le principal défi de la Banque sur le plan de la politique monétaire a consisté à mettre un terme à ces mesures exceptionnelles de façon rapide et ordonnée tout en favorisant la reprise naissante.

Principales réalisations en 2010

- La reprise s'est enracinée plus fermement au Canada en 2010 et, au troisième trimestre, le PIB réel dépassait son niveau d'avant la récession.
- Malgré un contexte national et international difficile, les attentes d'inflation sont demeurées solidement ancrées. L'inflation mesurée par l'indice des prix à la consommation (IPC) global s'est maintenue à proximité de la cible de 2 % pendant la majeure partie de l'année, après avoir rebondi d'un niveau situé bien en deçà de la cible (Graphique 1).
- En temps voulu, la Banque s'est désengagée en souplesse des mesures de politique monétaire exceptionnelles qu'elle avait adoptées en réaction à la crise (voir l'Encadré 1 à la page 13).
- Elle a joué un rôle important au sein de forums internationaux tels le G7 et le G20, en promouvant une croissance économique forte, durable et équilibrée à l'échelle du globe ainsi que la réforme du système monétaire international.
- En prévision du renouvellement, en 2011, de l'entente concernant le cadre de maîtrise de l'inflation conclue avec le gouvernement du Canada, la Banque a axé ses recherches sur trois grandes questions : 1) La cible d'inflation de 2 % devrait-elle être abaissée? 2) Devrait-on choisir pour cible le niveau des prix plutôt que le taux d'inflation? 3) Le cadre de conduite de la politique monétaire devrait-il être modifié afin d'accorder une plus large place aux enjeux de stabilité financière? Dans le contexte de ces recherches, la Banque a organisé un atelier et un colloque dans le but de faire connaître les résultats de ses travaux à des universitaires et à des décideurs.

Graphique 1 : Les taux d'augmentation de l'IPC global et de l'indice de référence sont demeurés, en moyenne, près de la cible de 2 % durant 2010

Taux de variation en glissement annuel, données mensuelles

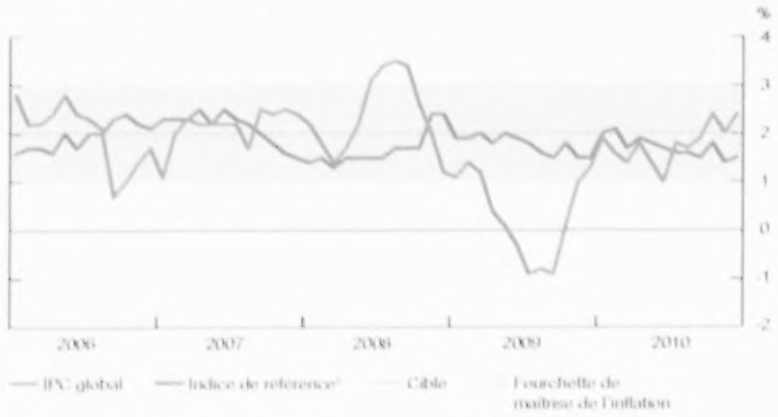

a. Indice excluant huit des composantes les plus volatiles de l'IPC ainsi que l'effet des modifications des impôts indirects sur les autres composantes

Source : Statistique Canada — Dernière observation : décembre 2010

Encadré 1 : Retrait des mesures de politique monétaire exceptionnelles

- En 2009, la Banque a abaissé le taux cible du financement à un jour à 0,25 % — sa « valeur plancher » — et établi un cadre devant lui permettre de donner, au besoin, une impulsion additionnelle à l'économie par le recours à un ou plusieurs des instruments de politique monétaire non traditionnels à sa disposition (voir la livraison d'avril 2009 du *Rapport sur la politique monétaire* pour des précisions sur le cadre). Parmi les mesures énergiques qu'elle a prises pour faire face à la crise, la Banque a fourni un apport exceptionnel en liquidités au système financier de 2007 à 2010 (voir l'Encadré 2, intitulé « Mesures de soutien à la liquidité prises par la Banque en 2010 », à la page 15).
- En définitive, une seule des mesures prises par la Banque ne relevait pas de sa panoplie traditionnelle d'outils : son engagement à maintenir le taux cible du financement à un jour à 0,25 % jusqu'à la fin du deuxième trimestre de 2010, sous réserve des perspectives en matière d'inflation et de la nécessité de respecter la cible d'inflation de 2 %.
- À la faveur de l'amélioration des perspectives économiques, la Banque a mis fin, le 20 avril 2010, à son engagement conditionnel. Le 1er juin suivant, elle a relevé le taux directeur, qui se trouvait à sa valeur plancher, et ainsi rétabli le cadre usuel de mise en œuvre de la politique monétaire (voir le graphique ci-après). Les résultats de recherches[1] menées par l'institution donnent à penser que son engagement conditionnel est parvenu à réduire les taux du marché à plus long terme et, du coup, à insuffler à l'économie canadienne un élan supplémentaire à un moment critique.

En 2010, la Banque du Canada a relevé le taux cible du financement à un jour, le faisant passer de sa valeur plancher à 1 %

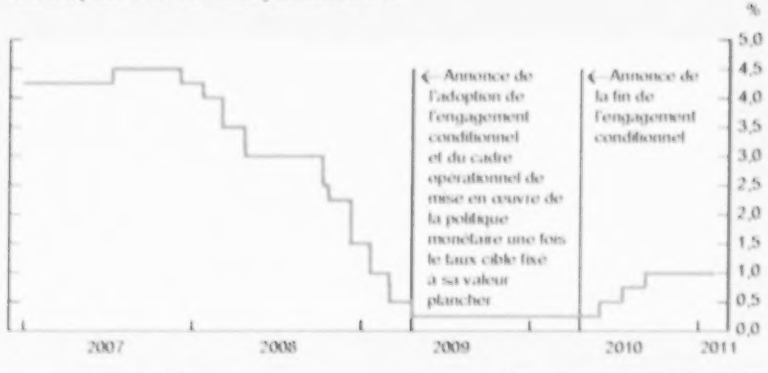

Source : Banque du Canada — Dernière observation : 3 février 2011

1. Voir Z. He (2010), *Evaluating the Effect of the Bank of Canada's Conditional Commitment Policy*, document d'analyse n° 2010-11, Banque du Canada.

Programme de bourses de recherche de la Banque du Canada

Le Programme de bourses de recherche a pour objet de favoriser l'excellence dans la recherche et l'analyse et d'établir des partenariats avec des experts de l'extérieur dans les domaines qui sont au cœur du mandat de l'institution. Deux bourses sont offertes dans le cadre du Programme; dans chaque cas, les lauréats doivent être des chercheurs employés par une université canadienne.

La **Bourse de recherche**, accordée pour une période de cinq ans, vise à honorer des chercheurs reconnus au Canada. En 2010, cette bourse a été décernée à M. Paul Beaudry, professeur à l'Université de la Colombie-Britannique, dont les recherches actuelles portent principalement sur la répartition des revenus et le cycle économique, la création d'emplois ainsi que le rôle d'une croissance alimentée par l'endettement dans les crises financières.

La **Bourse du gouverneur**, versée pour une durée de deux ans, a été créée dans le but d'appuyer des universitaires de haut niveau qui sont en début de carrière. Le lauréat de cette bourse pour 2010 est M. Federico Ravenna, professeur à HEC Montréal, dont les travaux actuels sont centrés sur les marchés du travail et la politique monétaire optimale.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Programme de bourses de recherche ainsi que la liste des anciens lauréats, on peut consulter le site Web de la Banque (Publications et recherches > Recherches > Programme de bourses de recherche).

Système financier

La fiabilité du système financier est indispensable à la bonne marche de l'économie.

La Banque du Canada s'emploie à favoriser la stabilité et l'efficience du système financier canadien en fournissant des liquidités; en exerçant une surveillance générale des principaux systèmes de paiement, de compensation et de règlement au pays; en participant à la formulation des politiques qui régissent le système financier tant au Canada qu'à l'échelle internationale; en évaluant les risques qui entourent la stabilité du système financier dans son ensemble. La stabilité du système financier est une responsabilité que la Banque partage avec d'autres organismes fédéraux de réglementation financière, mais, en définitive, c'est le ministre des Finances qui est chargé d'assurer la saine gestion de ce système.

En 2010, les grands défis étaient les suivants : 1) veiller à ce que les réformes réglementaires internationales se poursuivent sur des bases solides; 2) renforcer la résilience de l'infrastructure financière au Canada; 3) analyser l'évolution des risques qui pèsent sur la stabilité du système financier dans un contexte économique et financier en pleine mutation.

Principales réalisations en 2010

- Pendant les six premiers mois de l'année, les injections exceptionnelles de liquidités dans le système financier canadien, qui étaient destinées à contrer les effets de la crise financière, ont été progressivement abandonnées, et les opérations de politique monétaire sont retournées à la normale (Encadré 2). La Banque en a profité pour réévaluer son cadre d'octroi de liquidités et modifier ses politiques en matière de nantissement[1].

1. Voir les communiqués de la Banque du Canada : *Changements apportés aux titres admissibles et aux marges exigées dans le cadre du mécanisme permanent d'octroi de liquidités de la Banque du Canada, 17 juin 2010*, et *Changements apportés aux exigences à l'égard des actifs acceptés en garantie dans le cadre du mécanisme permanent d'octroi de liquidités de la Banque du Canada, 16 juillet 2010*, qu'on peut consulter dans le site Web de la Banque (Marchés > Avis relatifs aux marchés).

Encadré 2 : Mesures de soutien à la liquidité prises par la Banque en 2010

Pendant la crise financière, les mécanismes d'octroi de liquidités de la Banque ont joué un rôle important en permettant de préserver le bon fonctionnement du système financier canadien (voir le graphique ci-dessous). L'amélioration des conditions de financement, qui s'est poursuivie en 2010, a amené la Banque à réduire ses injections exceptionnelles de liquidités, puis à y mettre fin. Depuis le 19 janvier 2010, les prises en pension ordinaires à plus d'un jour s'effectuent selon une fréquence mensuelle (alors qu'elles se tenaient toutes les deux semaines depuis novembre 2009), et la liste des garanties admissibles a retrouvé sa composition habituelle.

En plus de fournir des liquidités propres à apaiser les tensions sur les marchés du financement, le mécanisme de prise en pension à plus d'un jour servait d'instrument de politique monétaire depuis le 21 avril 2009 afin de conforter l'engagement de la Banque de maintenir le taux cible du financement à un jour à 25 points de base jusqu'à la fin du deuxième trimestre de 2010, sous réserve des perspectives concernant l'inflation. Le 20 avril 2010, la Banque a annoncé qu'elle mettait un terme à son engagement conditionnel et à ses prises en pension exceptionnelles à plus d'un jour, dont la dernière s'est déroulée le 12 avril. L'encours des opérations effectuées dans le cadre de ce mécanisme a diminué tout au long des six premiers mois de l'année, et a fini par tomber à zéro le 22 juillet 2010.

Encours hebdomadaire en valeur nominale des facilités de trésorerie de la Banque du Canada

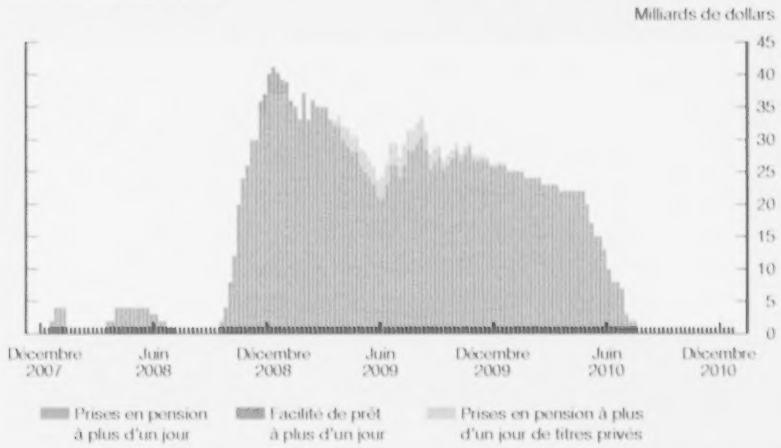

Source : Banque du Canada — Dernière observation : 3 février 2011

- Par ailleurs, la Banque a procédé à une nouvelle évaluation des infrastructures à l'appui de ses opérations de marché et a dressé des plans pour les moderniser. Les améliorations projetées lui permettront de mener des opérations répondant à un plus large éventail de besoins et de circonstances.
- En dehors du pays, la Banque a participé activement aux discussions sur les réformes stratégiques destinées à rehausser la stabilité du système financier mondial. Ces discussions se sont tenues sous l'égide du G20, du Conseil de stabilité financière, du Comité sur le système

financier mondial, du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, du Comité sur les systèmes de paiement et de règlement, ou de groupes de travail relevant de ces instances. En particulier, de nouvelles normes de fonds propres et de liquidité pour les banques ont fait l'objet d'un accord international, auquel la Banque a apporté une contribution importante par des études sur les volants de fonds propres contracycliques et les incidences macroéconomiques de ces normes (Encadré 3). La Banque s'est également distinguée sur la scène mondiale en analysant les retombées systémiques de la mise en œuvre des marges prescrites et en prônant des orientations destinées à atténuer l'aléa moral et à s'attaquer au problème des institutions « trop grosses pour faire faillite ». Au Canada, la Banque a également tenu un rôle actif dans l'examen des politiques relatives au système financier.

Encadré 3 : Incidence sur l'économie canadienne du renforcement des exigences de fonds propres et de liquidité à l'échelle internationale

En août 2010, la Banque a rendu publique son évaluation des effets de l'application au pays des normes internationales proposées en matière de fonds propres et de liquidité. Selon l'appréciation de la Banque, qui tient compte de la diminution de la fréquence et de la gravité des crises à l'échelle internationale, mais aussi des coûts économiques associés au creusement des écarts de taux découlant du relèvement des normes, les avantages que tirera le Canada équivaudraient à environ 13 % de son PIB en valeur actualisée. Le rapport *Renforcement des normes internationales de fonds propres et de liquidité : évaluation de l'incidence macroéconomique pour le Canada* est consultable dans le site Web de la Banque (Publications et recherches > Communiqués > 2010, communiqué du 18 août 2010).

- Le développement et le renforcement de l'infrastructure des marchés financiers essentiels se sont intensifiés dans les derniers mois de 2010. Des progrès ont été accomplis en vue d'instaurer des contreparties centrales pour les opérations de pension et les produits dérivés de gré à gré, ainsi qu'un mode de règlement le même jour des opérations de change en dollars canadiens à la CLS Bank. (Des précisions se trouvent dans les articles intitulés « Le renforcement de l'infrastructure des marchés des produits dérivés de gré à gré » et « Les contreparties centrales et le risque systémique » parus dans la livraison de décembre 2010 de la *Revue du système financier*, qu'on peut consulter dans le site Web de la Banque.)
- La Banque a accordé encore plus d'importance à son évaluation des risques qui pèsent sur le système financier canadien et a estimé à cet égard que leur niveau était globalement élevé. L'appréciation des risques qu'elle publie chaque semestre dans la *Revue du système financier* a été affinée et appuyée par des discours et d'autres publications.
- Le travail de la Banque en ce qui concerne le système financier a continué d'être soutenu par d'importantes activités de recherche, d'analyse conjoncturelle et d'analyse des politiques.

Monnaie

La Banque du Canada est chargée de fournir aux Canadiens des billets de banque qu'ils peuvent utiliser en toute confiance. Afin d'entretenir cette confiance, l'institution a mis au point une stratégie en quatre volets. Le premier consiste à concevoir des billets difficiles à contrefaire; le deuxième, à accroître la vérification systématique des billets par les détaillants; le troisième, à promouvoir la répression de la contrefaçon par les organismes d'application de la loi et les procureurs; et le quatrième, à privilégier la qualité tout au long du cycle de vie des billets — de la production à la distribution efficiente des billets, et jusqu'au retrait de la circulation des billets usés et périmés en vue de leur destruction et de leur remplacement.

Pour la période visée par le Plan à moyen terme, soit 2010-2012, la Banque s'est fixé un objectif de 50 faux billets détectés annuellement pour chaque million de billets authentiques en circulation, une cible plus ambitieuse que la précédente, qui était de moins de 100.

La demande de billets a continué de progresser en 2010, à peu près au même rythme que l'économie. À la fin de l'année, il y avait 1,9 milliard de billets en circulation, soit 44 millions de plus qu'un an plus tôt. La valeur totale de ces billets s'établissait à 57,9 milliards de dollars, en hausse de 2,4 milliards de dollars par rapport à 2009.

En 2010, l'une des grandes priorités de la fonction Monnaie consistait à faire avancer les préparatifs pour l'émission de la prochaine génération de billets, qui commencera en 2011. Dans le cadre des efforts qu'elle déploie sans relâche afin de décourager la contrefaçon, la Banque émet périodiquement de nouvelles séries de billets, et les éléments de sécurité novateurs intégrés aux coupures de la prochaine série représentent un progrès important à cet égard.

Principales réalisations en 2010

- Le nombre de faux détectés par million de billets en circulation a continué de reculer, passant de 45 en 2009 à 35 en 2010, bien en deçà de l'objectif visé (Graphique 2). La valeur nominale des billets contrefaits écoulés est passée de 3,4 millions de dollars en 2009 à 2,6 millions en 2010 (Graphique 3).

Graphique 2 : **Nombre de faux billets écoulés par million de billets en circulation**[a]

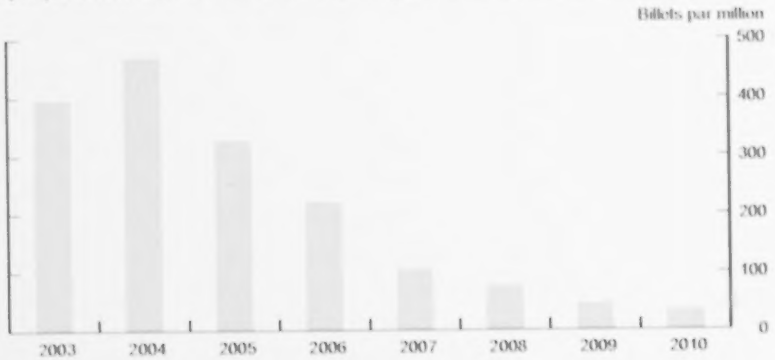

a. Cible visée dans le Plan à moyen terme 2010-2012 : 50 faux billets par million

Graphique 3 : **Valeur des faux billets écoulés**

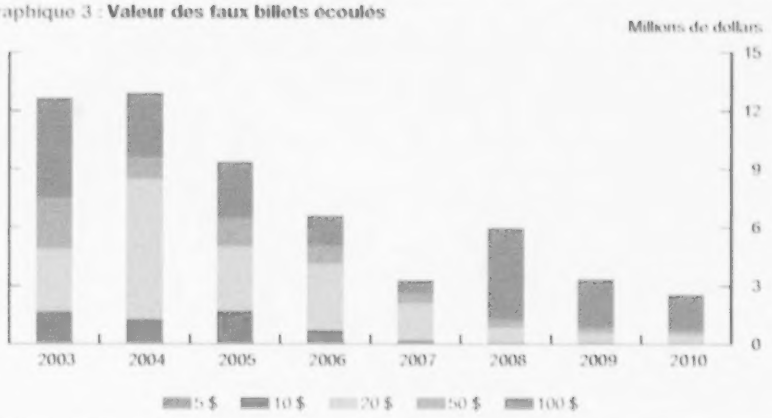

- La confiance dans les billets de banque, mesurée par des enquêtes auprès des détaillants et par l'analyse de la couverture médiatique, est restée forte.
- Le travail préparatoire en vue de l'émission, à partir de 2011, de la prochaine génération de billets est allé bon train. Un projet de mise à niveau de l'infrastructure aux centres des opérations de la Banque a été lancé, les essais d'impression visant à tester la fiabilité des nouvelles technologies utilisées pour produire les billets ont été réalisés et un plan de communication a été élaboré.
- Le Système de distribution des billets de banque a fonctionné sans heurt tout au long de l'année. Il a en outre fait l'objet d'un examen, et un projet pilote a été mis en œuvre afin d'améliorer le contrôle de la qualité des billets en circulation.
- La Banque a poursuivi ses recherches sur le rôle des billets comme moyen de paiement dans le but de comprendre les changements qui s'opèrent dans l'utilisation des billets et d'évaluer l'incidence possible des nouveaux modes de paiement tels que les cartes prépayées et les systèmes de paiement par téléphone cellulaire.

Le rôle important de la collaboration internationale

Même si la plupart des pays émettent leurs propres billets, un bon nombre de banques centrales mettent en commun leurs ressources et leur expérience afin de mieux cerner les menaces, d'élaborer et d'évaluer des moyens de protéger leur monnaie et d'optimiser leurs investissements à ce chapitre. La Banque du Canada joue un rôle de premier plan au sein de plusieurs organisations internationales, notamment :

- le **Groupe de dissuasion de la contrefaçon des banques centrales**, formé de 31 instituts d'émission, dont les travaux visent à empêcher la reproduction de billets de banque à l'aide d'ordinateurs personnels;
- le **Groupe des quatre nations**, qui réunit des représentants des banques centrales de l'Angleterre, de l'Australie, du Canada et du Mexique dans le but d'échanger de l'information sur les menaces en matière de contrefaçon et de travailler ensemble à des projets de recherche-développement sur les éléments de sécurité des billets.

- le **groupe international d'utilisateurs**, qui utilise une plateforme commune pour le traitement ultra-rapide et l'authentification des billets.

De plus, la Banque entretient d'importantes relations bilatérales avec les banques centrales du monde entier et présente les résultats de ses travaux de recherche technique et économique et d'analyse des politiques dans le cadre de colloques et de réunions auxquels participent des représentants des fabricants de billets et des banques centrales.

Gestion financière

En qualité d'agent financier et de banquier du gouvernement fédéral, la Banque administre la dette et les réserves de liquidités internationales de ce dernier et lui donne des conseils à ce sujet. Elle collabore également avec le ministère des Finances à l'élaboration des principes, des politiques et des programmes sur lesquels s'appuie la gestion des programmes d'emprunt et de placement de l'État. La Banque a pour objectif de fournir ses services d'agent financier et les services bancaires connexes de manière efficace et efficiente, en se conformant à un solide cadre de gestion des risques. En 2010, les soldes de trésorerie du gouvernement canadien détenus à la Banque du Canada et dans d'autres institutions financières se sont établis en moyenne à 13,5 milliards de dollars, comparativement à 30,1 milliards de dollars en 2009; leur baisse s'explique surtout par le retrait des dispositifs spéciaux de soutien à la liquidité (voir l'Encadré 2, « Mesures de soutien à la liquidité prises par la Banque en 2010 », page 15). Les réserves officielles de liquidités internationales de l'État canadien se sont chiffrées à 57 milliards de dollars américains en 2010, contre 54 milliards en 2009. Puisqu'elles sont gérées au nom du gouvernement, ces réserves ne figurent pas au bilan de l'institution.

La Banque gère aussi les risques liés à son propre bilan et administre les actifs détenus dans son fonds de pension. En outre, elle mène des activités bancaires au nom d'autres banques centrales et d'organisations internationales, et elle offre des services bancaires à l'appui des institutions financières et des systèmes de paiement, de compensation et de règlement désignés.

En 2010, la Banque s'est employée à terminer les travaux de recherche et d'analyse nécessaires à la mise au point d'une nouvelle stratégie d'emprunt à moyen terme pour le compte du gouvernement, à renforcer la résilience de ses opérations de paiement et de règlement et à gérer activement les risques financiers associés aux réserves de change de l'État dans un contexte d'incertitude économique accrue à l'échelle mondiale.

Principales réalisations de 2010

- La Banque a mené à bien le fractionnement de ses activités de paiement et de règlement entre deux emplacements. Elle est ainsi assurée de pouvoir remplir le rôle capital qui est le sien à l'égard des systèmes essentiels sur lesquels reposent ces activités, puisqu'en cas de problèmes à l'un des sites, les opérations peuvent être traitées à l'autre.
- En ce qui concerne la gestion de la dette fédérale, la Banque a perfectionné le cadre décisionnel qui lui sert à arbitrer entre les coûts et les risques en améliorant ses capacités de modélisation de même que ses mesures de la structure de la dette.

- L'émission d'obligations à dix ans libellées en euros du gouvernement du Canada a été désignée « émission souveraine de l'année » par l'*International Financing Review* et « émission obligataire de l'année toutes catégories » par *EuroWeek*, en considération de l'excellence de la gestion de la dette fédérale au Canada.
- Les mesures prises pour réaliser des gains d'efficience se sont traduites par une réduction de 2 millions de dollars des coûts d'administration du programme des Obligations d'épargne du Canada.
- Parmi les travaux que poursuit la Banque en vue de mieux gérer les actifs de l'État, trois réalisations méritent d'être soulignées : 1) le cadre d'analyse pour l'évaluation du risque souverain a été renforcé; 2) on a entrepris d'affiner le cadre établi pour le placement des réserves de change du Canada; 3) des améliorations ont été apportées au dispositif de placement des fonds de l'État en actifs financiers liquides.

Soldes non réclamés

Lorsqu'un compte bancaire tenu au pays est inactif depuis dix ans et que l'institution financière concernée n'a pu joindre le titulaire, le solde est transféré à la Banque du Canada.

Si vous (ou une personne que vous connaissez, vivante ou décédée) croyez être titulaire d'un compte dont vous aviez oublié l'existence, vous pouvez accéder au site Web de la Banque du Canada, taper « soldes non réclamés » dans le champ « recherches », puis vous servir de l'outil mis à votre disposition pour vérifier si ce compte existe bel et bien. La Banque assure la garde des soldes non réclamés de plus d'un million de ces comptes, dont la valeur totale s'élève à environ 430 millions de dollars.

Les propriétaires des fonds peuvent récupérer leur argent sur présentation de documents attestant leur droit. En 2010, la Banque a versé plus de 12,7 millions de dollars aux propriétaires légitimes de ces sommes.

Capacités institutionnelles

La capacité de la Banque à s'acquitter des responsabilités qui relèvent de son mandat repose sur l'efficacité de sa gouvernance et les talents de ses employés.

La structure organisationnelle

- Aux termes de la *Loi sur la Banque du Canada*, le gouverneur est à la fois le premier dirigeant de l'institution et le président du Conseil d'administration de celle-ci.
- Le Conseil d'administration est chargé de la surveillance de la gestion et de l'administration de la Banque, en particulier pour ce qui concerne la planification stratégique et la gestion des risques, les finances et la comptabilité, les ressources humaines et les autres politiques

internes. On peut trouver de plus amples renseignements sur le Conseil d'administration aux pages 65 à 68 ainsi que dans le site Web de la Banque (Au sujet de la Banque > Direction et gouvernance).

- Le Conseil de direction constitue l'organe de décision chargé des politiques de la Banque. Formé du gouverneur, du premier sous-gouverneur et des quatre sous-gouverneurs, il est responsable de la conduite de la politique monétaire, des décisions visant à favoriser la solidité et la stabilité du système financier et de l'orientation stratégique de la Banque. En 2010, trois nouveaux membres se sont joints au Conseil de direction. Tiff Macklem a été nommé premier sous-gouverneur et chef de l'exploitation de la Banque pour un mandat de sept ans, à la suite du départ à la retraite du premier sous-gouverneur Paul Jenkins. De plus, Jean Boivin et Agathe Côté ont été nommés sous-gouverneurs, remplaçant ainsi David Longworth et Pierre Duguay, tous deux partis à la retraite.

Le Conseil de direction (*de gauche à droite*) : Tiff Macklem, premier sous-gouverneur; Agathe Côté, sous-gouverneure; Timothy Lane, sous-gouverneur; Mark Carney, gouverneur; John Murray, sous-gouverneur; Jean Boivin, sous-gouverneur

- Le Conseil de gestion assure un leadership et fournit des conseils sur les politiques institutionnelles et sur les enjeux stratégiques en matière de gestion, en plus de superviser l'ensemble des activités de la Banque. Présidé par le premier sous-gouverneur, le Conseil de gestion est composé de deux sous-gouverneurs, de deux conseillers, de l'avocat général et secrétaire général ainsi que de la chef des Services financiers, qui assume également les fonctions de comptable en chef.
- La Banque est constituée du Bureau des données et des statistiques et de douze départements, en l'occurrence : Analyses de l'économie canadienne, Analyses de l'économie internationale, Communications, Gestion financière et Opérations bancaires, Marchés financiers, Monnaie, Services à la Haute Direction et Services juridiques, Services des technologies de l'information, Services financiers, Services généraux, Stabilité financière et Vérification.

Les employés de la Banque

La Banque compte sur un personnel talentueux pour mener des recherches, analyser des questions complexes, fournir des services et assurer la bonne marche de l'institution.

- La plupart des 1 300 employés réguliers de la Banque travaillent au siège, à Ottawa. Le reste, soit environ 10 % de l'effectif, se trouve dans les centres des opérations de Montréal et de Toronto ainsi qu'aux bureaux régionaux de Vancouver, Calgary, Toronto, Montréal et Halifax ainsi qu'au bureau de New York.
- Le personnel de la Banque réunit des employés provenant d'horizons professionnels et opérationnels très variés, recrutés partout au Canada et ailleurs dans le monde.
- Les employés incarnent les valeurs énoncées dans la boussole de la Banque (que l'on trouve à la page 2).

Statistiques relatives aux employés de la Banque en 2010

Les statistiques de 2009 sont indiquées entre parenthèses.

- Nombre d'employés réguliers : 1 305 (1 311)
- Nombre moyen d'années de service : 12,8 (13,1)
- Nombre d'employés réguliers embauchés : 69 (119)
- Activités d'apprentissage et de perfectionnement offertes à la Banque (affectations provisoires, promotions et mutations latérales) : 277 (283)
- Nombre de départs à la retraite : 42 (41)

Palmarès des 100 meilleurs employeurs au Canada

La Banque s'est classée parmi les 100 meilleurs employeurs au Canada pour 2011 en raison de ses pratiques, ses politiques et ses communications. Pour de plus amples renseignements, consulter : http://www.eluta.ca/top-employer-bank-of-canada.

Le renforcement des capacités institutionnelles en 2010

En 2010, d'importants progrès ont été accomplis à plusieurs égards.

- La Banque a renouvelé son programme de rémunération globale et accru ses initiatives de recrutement ciblé dans le but d'attirer et de fidéliser le personnel.

La Banque a produit, en 2010, du nouveau matériel de recrutement mettant en valeur ses forces en tant qu'employeur.

- Elle a modernisé son infrastructure TI, et plus particulièrement ses outils à l'appui de l'analyse économique et des opérations sur la monnaie.
- Elle a amélioré sa façon de gérer le courrier électronique ainsi que les documents institutionnels et électroniques.

- Elle a renforcé ses mécanismes de continuité des opérations, grâce notamment au fractionnement des opérations liées aux activités de paiement et de règlement, à l'adoption d'un nouveau système de gestion des incidents critiques et à la conclusion d'un accord avec un partenaire du secteur privé, qui offrira l'espace destiné à accueillir un centre de traitement informatique secondaire.

Le Programme d'efficacité institutionnelle

Le Plan à moyen terme de la Banque permet à celle-ci de continuer à canaliser ses ressources vers les priorités offrant la plus haute valeur ajoutée. En 2010, la Banque a lancé son Programme d'efficacité institutionnelle afin de pouvoir réaliser ces priorités tout en respectant les directives du gouvernement fédéral de comprimer les dépenses et de plafonner le budget d'exploitation aux niveaux de 2010 pour les exercices 2011 et 2012.

Le Programme comporte trois objectifs à long terme : 1) améliorer la prestation de services administratifs clés; 2) renforcer le partenariat entre la fonction Administration générale et celles qui sont consacrées à l'analyse économique et aux opérations; et 3) accroître l'efficacité globale de la Banque. Dans le cadre de ce programme, la direction réexaminera les dépenses de tous les secteurs de l'institution. Elle procédera également à une évaluation de l'efficacité des politiques institutionnelles et des méthodes de travail pertinentes. En outre, conformément aux directives du gouvernement fédéral, la Banque a limité les dépenses liées aux déplacements, à l'accueil et aux conférences aux niveaux de 2009. On s'attend à ce que les initiatives liées au Programme entraînent une réduction des effectifs de l'ordre de 80 à 95 postes sur une période de douze mois.

Grandes priorités de la Banque en 2011

La Banque du Canada établit les priorités de travail annuelles en fonction de son plan à moyen terme et du contexte en évolution. Ses principales priorités en 2011 sont les suivantes :

Mener des travaux de pointe en matière de recherche et d'analyse des politiques

- Parvenir à une entente avec le gouvernement concernant le renouvellement du cadre de conduite de la politique monétaire, en s'appuyant sur les leçons tirées des importants travaux de recherche réalisés ces cinq dernières années et de l'expérience récente;
- approfondir son analyse des liens existant entre le système financier et l'économie réelle, afin de favoriser la prise de décisions éclairées en matière de politique monétaire;
- contribuer à la réforme de la réglementation financière à l'échelle nationale et internationale, y compris aux initiatives visant à renforcer l'infrastructure des marchés financiers essentiels;
- continuer à améliorer son cadre analytique servant à l'évaluation des risques qui pèsent sur la stabilité du système financier canadien.

Renforcer la résilience des systèmes et l'infrastructure

- Accroître davantage la résilience de ses opérations essentielles de paiement et de gestion financière;
- poursuivre l'amélioration de son infrastructure, notamment les plans de rénovation du siège et le perfectionnement des systèmes informatiques utilisés à l'appui de l'analyse économique et des opérations sur les marchés financiers.

Attirer, retenir et motiver des employés talentueux

- Continuer à renforcer sa stratégie visant à attirer, retenir et motiver des employés talentueux par la mise en œuvre de la dernière étape du renouvellement du programme de rémunération globale et l'amélioration de la gestion du rendement et du développement du talent.

Enfin, une autre grande priorité institutionnelle s'ajoute en 2011, à savoir le dévoilement d'une nouvelle série de billets de banque et l'émission de la première coupure de cette série.

Gestion des risques

La Banque dispose d'un cadre bien établi pour identifier, gérer et surveiller les secteurs de risque qui la concernent.

Cadre de gestion des risques et structure de gouvernance

Le cadre de gestion des risques de la Banque s'appuie sur une structure de gouvernance qui s'articule autour des composantes suivantes :

- Le **Conseil d'administration** veille à ce qu'un processus rigoureux de gestion des risques soit en place. Il est informé tous les ans des principaux risques auxquels la Banque est exposée et périodiquement des risques qui touchent ses fonctions essentielles. De plus, son comité de la vérification et des finances examine les risques financiers rattachés au bilan de l'institution et l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière, tandis que son comité des projets d'immobilisations assure la surveillance de la mise en œuvre des projets d'envergure.
- La **Haute Direction** analyse et discute chaque année avec le Conseil de direction et le Conseil de gestion les secteurs de risque institutionnel et les méthodes employées pour gérer ces risques. Dans le cadre du suivi des résultats qu'effectue régulièrement la Banque, le Conseil de gestion examine toute variation importante des niveaux de risque ainsi que toute modification appréciable des mesures d'atténuation.
- Le **Bureau de surveillance des risques financiers**, qui exerce ses fonctions de façon indépendante, suit de près les risques financiers associés au bilan de l'institution et fait état de ses observations à cet égard. En outre, il rend compte au ministère des Finances et à la Banque du rendement des placements ainsi que des risques liés à la gestion de la dette et des réserves de change du gouvernement.

- Les **Services financiers** sont chargés de la planification financière, de la comptabilité générale et de la communication de l'information financière et veillent en outre à ce que des systèmes de contrôle interne adéquats soient en place pour assurer la protection des actifs de la Banque et la production de rapports financiers fiables.
- La **Vérification interne** examine périodiquement les activités de la Banque, y compris la gestion des risques, afin d'évaluer la pertinence et l'efficacité des systèmes de contrôle interne instaurés par la direction pour atténuer les risques.
- Le **Groupe de travail sur la gestion des risques**, composé de cadres supérieurs de tous les secteurs de l'institution et présidé par la chef de la gestion des risques, voit au bon déroulement du processus annuel d'autoévaluation en la matière. Tous les trois mois, ses membres se réunissent pour évaluer le profil de risque de l'organisation et discutent des initiatives en cours dans leurs départements respectifs relativement à la gestion des risques.

Principaux types de risque

La Banque est particulièrement attentive à quatre grands types de risque :

- Le **risque financier** (c'est-à-dire le risque de crédit, le risque de marché et le risque de liquidité) a trait à la gestion des actifs et des passifs de la Banque. En 2010, le retrait des mécanismes exceptionnels de soutien à la liquidité instaurés par la Banque a réduit les risques de crédit et de marché. Pour limiter ces risques dans le cadre de la mise en œuvre future des mécanismes d'octroi de liquidités, la Banque a révisé et mis à jour ses politiques sur les garanties. Par ailleurs, en qualité d'agent financier du gouvernement du Canada, l'institution gère le risque financier associé aux actifs et passifs financiers de ce dernier. Pour ce qui est de la gestion des réserves de change de l'État, elle atténue le risque financier au moyen d'un dispositif global permettant d'apparier les actifs et les passifs et de définir des critères rigoureux relatifs au crédit et aux actifs remis en garantie. De plus, la Banque a, en 2010, de nouveau renforcé son cadre d'analyse servant à l'évaluation du risque souverain, afin de moins dépendre des agences de notation à cet égard.
- Le **risque lié aux activités** a diverses sources, notamment l'incertitude entourant l'économie mondiale et le système financier international. Pour maîtriser ce risque, la Banque appuie ses analyses et ses décisions stratégiques sur des cadres de politique bien définis et une somme considérable de travaux de recherche, participe à un certain nombre des principaux forums internationaux et collabore avec d'autres grandes banques centrales. En outre, des risques liés à la sécurité sont associés à la production, à la distribution et à la destruction des billets de banque. Un large éventail de mesures sont en place pour les atténuer, entre autres des procédures claires concernant la garde et les contrôles, des mécanismes de suivi et de déclaration des incidents ainsi que des évaluations indépendantes des contrôles internes. L'émission d'une nouvelle série de billets de banque s'accompagne de nouveaux risques liés aux activités. Pour réduire ces risques, la Banque a effectué d'importants travaux de recherche-développement, mis au point un plan détaillé pour le projet, travaillé en collaboration avec ses partenaires et fournisseurs clés et procédé à des essais multiples à l'étape de la préproduction.

- Le **risque lié au personnel** tient à l'évolution démographique et aux autres défis que présente la nécessité d'attirer et de retenir les employés talentueux dotés des compétences voulues pour répondre aux besoins analytiques et opérationnels de l'institution. Pour limiter ce risque, la Banque met en place une approche renouvelée en matière de rémunération, améliore ses méthodes d'acquisition du talent, de perfectionnement professionnel et de transfert de connaissances et favorise l'efficacité du leadership.
- Le **risque opérationnel** est inhérent à de nombreux aspects des activités de la Banque, y compris ses technologies de l'information et ses mécanismes de continuité des opérations. Pour gérer ce risque, la Banque investit à moyen terme dans son infrastructure pour en accroître la résilience. En 2010, elle a procédé à des mises à niveau de ses opérations essentielles de paiement et de règlement, qui ont été scindées entre deux emplacements. Les risques liés aux projets, qui se rapprochent du risque opérationnel, concernent certaines initiatives stratégiques complexes en cours à la Banque. Pour les atténuer, celle-ci a renforcé ses pratiques en matière de gestion de projet.

Dans son plan à moyen terme, la Banque fait état des secteurs de risque propres à ses différentes fonctions.

Analyse des résultats financiers

Les résultats contenus dans les états financiers de la Banque sont fonction des activités entreprises par l'institution à l'appui de son mandat (voir page 10). La Banque n'a pas pour objectif de réaliser des bénéfices. Le lecteur trouvera des renseignements additionnels sur le bilan de la Banque dans le site Web de l'institution (Au sujet de la Banque > Direction et gouvernance).

Bilan de la Banque — Points saillants

À la clôture de l'exercice 2010, la Banque détenait un actif de 60 885 millions de dollars sous la forme de « Prêts et créances », de « Placements » et d'autres éléments. On note une diminution de 10 470 millions de dollars par rapport à la fin de l'exercice 2009, en raison surtout du retrait des mécanismes exceptionnels d'octroi de liquidités mis en place pendant la crise financière.

Quelques postes du bilan de la Banque Millions de dollars	**2010**	**2009**	**2008**	**2007**
Prêts et créances	**2 087**	25 377	37 234	4 002
Placements	**58 495**	45 708	41 023	49 679
Billets de banque en circulation	**57 874**	55 468	53 731	50 565
Dépôts	**2 557**	15 550	24 413	2 981

Actif et passif

Afin de fournir au système financier un apport exceptionnel en liquidités durant la récente crise financière, la Banque a eu recours à des prises en pension à plus d'un jour, qu'elle comptabilise sous « Prêts et créances ». Les conditions de financement s'étant améliorées en 2010, la Banque a mis fin à ces mécanismes (voir l'Encadré 2, « Mesures de soutien à la liquidité prises par la Banque en 2010 », page 15), ce qui a donné lieu à une baisse de l'actif de 25 375 millions de dollars durant l'exercice.

Les prises en pension à plus d'un jour sont également utilisées à des fins de gestion du bilan, comme la gestion de la demande saisonnière de billets de banque. Les seules prises en pension à plus d'un jour qui restaient à la fin de l'exercice ont servi à cette fin. Celles-ci, dont la valeur totale s'élevait à 2 062 millions de dollars, arrivaient à échéance dans la première moitié de janvier 2011.

En général, lorsque les soldes des prises en pension à plus d'un jour diminuent, il s'ensuit une baisse correspondante des « Dépôts » ou une hausse des « Placements » de la Banque, ou les deux. En 2010, les « Dépôts » du gouvernement du Canada (qui avaient augmenté en parallèle avec les opérations de prise en pension à plus d'un jour pendant la crise financière) ont reculé de 9 978 millions de dollars, alors que les « Placements » de la Banque se sont accrus de 12 787 millions. Par ailleurs, les dépôts nets des membres de l'Association canadienne des paiements ont régressé de 2 974 millions de dollars en 2010, ce qui témoigne du retour aux mesures de politique monétaire normales (voir l'Encadré 1, « Retrait des mesures de politique monétaire exceptionnelles », page 13).

La valeur des « Billets de banque en circulation » se chiffrait au total à 57 874 millions de dollars en 2010, en hausse de 4 % comparativement à l'exercice précédent. Comme dans les exercices antérieurs, ce solde a crû légèrement à la fin de l'exercice considéré, en raison de l'augmentation habituelle de la demande pendant le temps des Fêtes; il revient à un niveau plus bas en janvier.

États du résultat net et de l'évolution du capital — Points saillants

Résultat net et bénéfices non répartis

En règle générale, le « Résultat net » tiré des actifs de la Banque, déduction faite des charges d'exploitation et des sommes affectées à ses réserves, est versé chaque année au Receveur général du Canada. Avant 2010, la Banque ne pouvait détenir de « Bénéfices non répartis ». À compter du 1er janvier 2010 et conformément à un accord conclu avec le ministre des Finances, la Banque détient dans les « Bénéfices non répartis » un montant égal aux pertes non réalisées sur les actifs disponibles à la vente (voir les notes complémentaires aux états financiers). À la fin de l'exercice, le portefeuille de bons du Trésor de la Banque affichait des pertes de placement non réalisées de 2 millions de dollars; celle-ci a donc prélevé ce montant des bénéfices versés pour 2010 afin de compenser ces pertes non réalisées. L'accord sera mis à jour en 2011 pour prendre en compte les changements découlant de l'adoption par la Banque des Normes internationales d'information financière (IFRS).

État des résultats — Points saillants Millions de dollars	2010	2009	2008
Revenus	**1 544**	1 721	2 239
Charges	**391**	377	387
Résultat net	**1 153**	1 344	1 852

Nota : Les chiffres comparatifs ont été reagencés afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré.

Revenus

Les revenus pour 2010 s'élevaient à 1 544 millions de dollars, en baisse de 177 millions (10 %) par rapport à l'exercice précédent. Cette diminution peut être attribuée :

- à la réduction des revenus tirés des bons du Trésor et des obligations, qui tient surtout au rendement plus faible des placements à court terme;
- au recul des revenus d'intérêts provenant des prises en pension, qui s'explique par les soldes moyens plus bas détenus pendant l'exercice.

Les graphiques 4a et 4b illustrent les changements liés à la composition des sources de revenu de la Banque.

Graphique 4a : **Revenus en 2010**

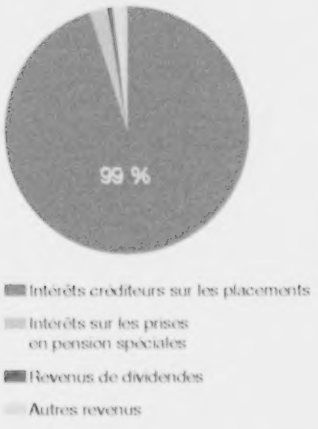

Graphique 4b : **Revenus en 2009**

94 %
Intérêts créditeurs sur les placements
Intérêts sur les prises en pension spéciales
Revenus de dividendes
Gains réalisés sur la vente de bons du Trésor
Autres revenus

Les revenus de la Banque sont comptabilisés déduction faite des intérêts payés sur les dépôts du gouvernement canadien et autres dépôts détenus par l'institution. Le fléchissement des revenus a été compensé par le recul des intérêts débiteurs, imputable à la baisse du niveau moyen des dépôts du gouvernement canadien.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation totales pour 2010 se sont établies à 391 millions de dollars, en hausse de 14 millions (4 %) par rapport à celles de l'exercice précédent (Graphique 5). Cet accroissement s'explique par :

- une augmentation globale des frais de personnel de 4 millions de dollars (2 %), liée aux trois facteurs suivants :
  1) une hausse de 11 millions de dollars des coûts des indemnités de départ, en raison de deux projets de restructuration : le Programme d'efficacité institutionnelle, qui entraînera l'élimination de 80 à 95 postes relevant de l'administration générale en 2011, et la vente, également en 2011, de l'activité de production du matériau optique de sûreté de la Banque et de tous les actifs connexes, qui mènera à la suppression de 16 postes,
  2) une diminution de 12 millions de dollars des coûts des avantages sociaux futurs, qui résulte en grande partie de la hausse du taux d'actualisation servant à calculer la charge au titre des prestations pour 2010,
  3) une augmentation des coûts d'environ 5 millions de dollars liée aux niveaux annuels de rémunération et de dotation;
- un accroissement de 13 millions de dollars d'autres charges d'exploitation, dont une partie équivalant à quelque 5 millions de dollars est attribuable à l'adoption de la taxe de vente harmonisée (TVH) en Ontario et en Colombie-Britannique, qui est entrée en vigueur le 1er juillet 2010. Avec l'arrivée de ce nouveau régime fiscal, la Banque a dû acquitter des taxes sur des services qui n'étaient pas imposables auparavant. Le reste de la hausse tient principalement au niveau d'investissement accru enregistré au cours de l'exercice pour le renouvellement des systèmes et de l'infrastructure de la Banque;
- un recul de 3 millions de dollars des coûts relatifs aux billets de banque, dû en grande partie aux plus faibles volumes de billets reçus durant l'exercice.

Graphique 5 : **Charges d'exploitation**

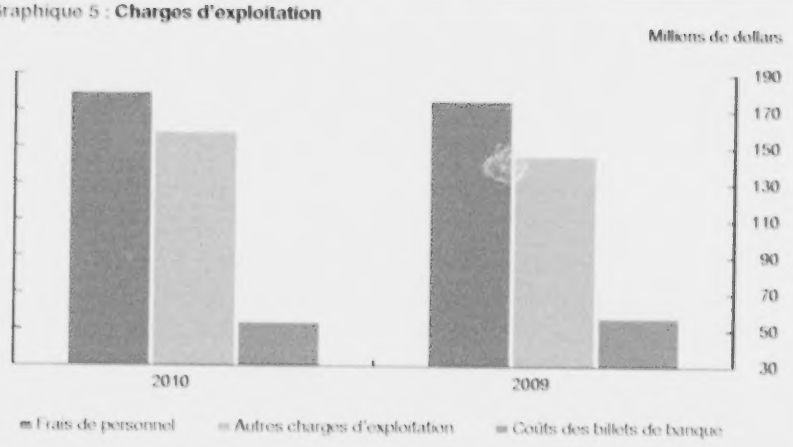

Estimations comptables essentielles

Les principales conventions comptables de la Banque sont décrites dans les notes complémentaires aux états financiers (page 42).

Les états financiers de la Banque ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada, ce qui exige de la part de la direction de faire preuve de jugement pour effectuer des estimations et formuler des hypothèses. Les estimations comptables essentielles de la Banque portent principalement sur la juste valeur des instruments

financiers et les coûts rattachés au Régime de pension et aux autres avantages sociaux futurs. Elles sont présentées respectivement aux notes 2b et 2g des états financiers.

Contrôles internes à l'égard de l'information financière

La Banque du Canada a établi un cadre de contrôle interne à l'égard de l'information financière, conforme aux pratiques exemplaires en la matière. En 2010, elle a évalué la conception et la mise en œuvre de ses contrôles internes à l'égard de l'information financière et a conclu que ceux-ci étaient appropriés.

Plan à moyen terme 2010-2012 : rapport financier et aperçu

Il importe de noter que les charges qui figurent dans le Plan à moyen terme de la Banque diffèrent de celles déclarées dans les états financiers vérifiés, puisque celui-ci exclut les charges associées aux avantages sociaux futurs ne se rapportant pas à l'exercice courant ainsi que celles liées à la production des billets de banque. Ces charges ne sont pas prises en compte en raison de la variation des taux d'actualisation et de la volatilité des charges relatives aux volumes de billets. Le plan financier 2010-2012 fait également abstraction des coûts rattachés à deux projets d'immobilisations importants : 1) le renforcement des mécanismes de continuité des opérations et 2) la modernisation du siège de la Banque, situé à Ottawa.

Plan à moyen terme révisé

Deux facteurs externes importants ont eu une incidence sur le profil financier du Plan à moyen terme de la Banque depuis que ce dernier a été approuvé par le Conseil d'administration en juin 2009 :

- l'entrée en vigueur de la TVH, le 1er juillet 2010, en Ontario et en Colombie-Britannique;
- l'adoption des IFRS.

La conséquence la plus importante des IFRS pour le Plan à moyen terme de la Banque est le changement apporté à la communication des revenus d'exploitation divers. Auparavant, ces revenus (frais perçus) étaient comptabilisés déduction faite des charges d'exploitation connexes. Bien que ce changement soit traité comme une simple modification de la méthode de communication de l'information, il se traduit par une augmentation de quelque 10 millions de dollars des profils des « Autres revenus » et des « Charges d'exploitation ». Les autres différences liées aux IFRS au chapitre des charges découlent des changements apportés à la méthode d'amortissement et à la façon dont sont constatées les charges associées aux avantages sociaux futurs.

Les rajustements liés à la TVH et aux IFRS ont pour effet d'augmenter les dépenses budgétées d'environ 14 millions de dollars, ce qui fait passer le budget d'exploitation pour 2010, une fois retraité, à 342 millions de dollars.

En mars 2010, le gouvernement fédéral a publié des directives à l'égard des niveaux des dépenses d'exploitation pour les deux prochains exercices. En application de ces directives, la Banque a réduit ses cibles de dépense énoncées dans le Plan à moyen terme pour 2011 et pour 2012 à 342 millions de dollars, soit le niveau des dépenses d'exploitation

de 2010. La Banque compte respecter ce profil des dépenses révisé, tout en atteignant les objectifs du Plan à moyen terme, grâce au Programme d'efficacité institutionnelle (voir les sections « Plan à moyen terme », page 10, et « Capacités institutionnelles », page 20).

Le Graphique 6 illustre l'incidence de ces changements.

Graphique 6 : **Plan à moyen terme (PMT) 2010-2012 — Charges d'exploitation**

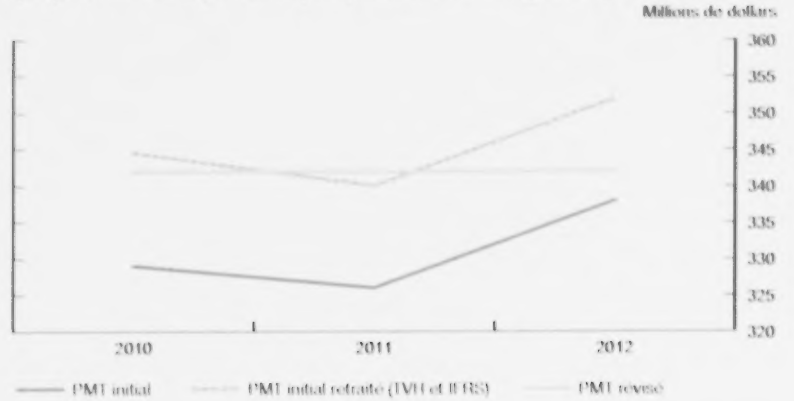

Charges effectives pour 2010 par rapport aux estimations liées au Plan à moyen terme

En 2010, les charges d'exploitation visées par le Plan à moyen terme se sont élevées à 344 millions de dollars. Ce chiffre représente un écart inférieur à 1 % par rapport à l'estimation de 342 millions de dollars du plan révisé, écart attribuable principalement à la cession de l'activité de production du matériau optique de sûreté de la Banque. Ces charges sont comprises dans les charges d'exploitation totales de 391 millions de dollars déclarées dans les états financiers.

Nouveaux billets de banque

À compter de 2011, le coût de production des billets de banque augmentera de façon appréciable, du fait surtout que les nouveaux billets en polymère, plus sûrs, sont plus onéreux que les billets en papier. Toutefois, comme la durée de vie des billets en polymère est censée être au moins deux fois et demie plus longue que celle des billets en papier, il y aura moins de billets à imprimer dans l'avenir, et le coût de leur cycle de vie diminuera.

Modernisation des installations au siège

La Banque est en train de moderniser les installations de son siège à Ottawa, qui datent de 35 à 40 ans. En 2010, les travaux ont porté sur l'évaluation de l'état des immeubles et l'étude des besoins opérationnels, ainsi que sur l'analyse des options offertes. En 2011, la Banque ira de l'avant avec une proposition et des critères de conception. Les dépenses qui seront engagées lors des phases à venir du projet devraient se composer essentiellement de dépenses en immobilisations.

Amélioration de la continuité des opérations

Le Programme d'amélioration de la continuité des opérations a été lancé en vue d'examiner et de mettre à jour le plan de la Banque relatif au fractionnement de ses opérations essentielles et à l'hébergement de ses centres de traitement informatique. En 2010, les travaux liés à la conception de base étaient en grande partie achevés. La construction du principal centre de traitement informatique externe doit débuter en 2011. Les dépenses qui seront engagées devraient se composer surtout de dépenses en immobilisations.

Normes internationales d'information financière (IFRS)

Le 28 octobre 2009, le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public a approuvé une modification du champ d'application des normes comptables pour le secteur public qui fait obligation aux entreprises publiques de présenter leur information financière conformément aux IFRS pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011. En tant qu'entreprise publique, la Banque devra soumettre ses premiers états financiers annuels IFRS à partir de l'exercice se terminant le 31 décembre 2011 et, aux fins de comparaison, y inclure les chiffres de 2010 retraités.

La Banque a entrepris son projet de conversion aux IFRS en 2009. Le Comité de la vérification et des finances du Conseil d'administration et les principales parties intéressées ont été tenus au courant des effets anticipés du passage à ces normes.

Bien que l'incidence quantitative finale de la conversion aux IFRS ne puisse être confirmée pour l'instant, la section suivante donne une évaluation préliminaire des conséquences de l'adoption des IFRS pour le bilan de la Banque au 1er janvier 2010, soit la date de transition aux IFRS de l'institution. Les explications fournies relativement aux principaux secteurs touchés par le passage des PCGR du Canada aux IFRS sont fondées sur les normes publiées qui avaient cours à la date de transition de la Banque. Les révisions ou changements que le Conseil international des normes comptables a pu apporter aux normes après cette date pourraient entraîner des variations importantes dans les résultats réels.

Évaluation préliminaire des changements liés aux IFRS

Dans l'ensemble, le passage aux IFRS devrait entraîner une hausse des « Capitaux propres » de 432 millions de dollars. Les principales composantes touchées par cette augmentation ainsi que l'incidence des IFRS sur chacune d'elles sont décrites ci-dessous.

Instruments financiers

Les placements de la Banque dans les actions de la Banque des Règlements Internationaux (BRI) sont classés comme étant disponibles à la vente et ont été comptabilisés au coût selon les PCGR du Canada, mais devront être inscrits à leur juste valeur conformément aux IFRS. L'incidence nette de ce changement sera une hausse de 281 millions de dollars de la valeur comptable des actions de la BRI au 1er janvier 2010.

Immobilisations corporelles

Aux termes des IFRS, chaque composante des éléments des « Immobilisations corporelles », dont le coût est élevé par rapport au coût total de l'élément, est amortie séparément. L'effet de cette méthode d'amortissement sur les « Immobilisations corporelles » de la Banque devrait provenir des changements rétroactifs apportés aux durées d'utilité au cours desquelles ces actifs sont amortis. L'incidence nette sera une appréciation de 28 millions de dollars de la valeur comptable des bâtiments de la Banque au 1er janvier 2010.

Avantages sociaux

À compter du passage aux IFRS, la Banque entend comptabiliser sur-le-champ dans les « Autres éléments du résultat global » tous les gains et pertes actuariels sur les prestations définies postérieures à l'emploi, et dans les « Profits et pertes » les autres avantages à long terme. À la date de transition, tous les éléments suivants, qui n'étaient pas amortis auparavant, seront comptabilisés : les actifs et obligations transitoires, les coûts des prestations acquises au titre des services passés et les crédits connexes, de même que les pertes actuarielles nettes. À compter de cette date, la Banque s'attend également à utiliser les taux d'actualisation établis en fonction des rendements sur le marché des obligations de sociétés notées AA. L'incidence nette de ces changements sera une hausse de 113 millions de dollars de la valeur comptable de l'actif au titre des retraites et une baisse de 10 millions de la valeur comptable du passif autre qu'au titre des retraites.

Incidence estimative sur les résultats d'exploitation de 2010

Les changements ci-dessus apportés aux méthodes comptables influeront sur les résultats d'exploitation de la Banque en 2010, mais leur incidence globale devrait être négligeable.

États financiers

au 31 décembre 2010

RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers de la Banque du Canada, qui sont joints à la présente déclaration, ont été préparés par la direction de la Banque selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et renferment certains éléments qui reflètent les estimations et jugements les plus justes possible de cette dernière. La direction répond de l'intégrité et de l'objectivité des données contenues dans les états financiers et veille à ce que les renseignements fournis dans le *Rapport annuel* concordent avec les états financiers.

À l'appui de sa responsabilité au regard de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ainsi que du système comptable grâce auquel ils sont produits, la direction a élaboré et mis en place un système de contrôles internes qui lui permet de fournir l'assurance raisonnable que les transactions sont autorisées et enregistrées correctement, que les données financières sont fiables, que l'actif est bien protégé, que le passif est constaté et que les opérations sont efficaces. La Banque s'est dotée d'un département de vérification interne, qui est notamment chargé d'examiner les mécanismes de contrôle interne, y compris de contrôle comptable et financier, et leur mise en application.

Il incombe au Conseil d'administration de veiller au respect des obligations de la direction en matière de présentation de l'information financière et de contrôle interne, rôle qu'il exerce par l'entremise de son comité de la vérification et des finances. Les membres de ce comité ne sont ni cadres ni employés de la Banque, et ils possèdent des connaissances financières appropriées. Le Comité de la vérification et des finances a donc les compétences nécessaires pour examiner les états financiers annuels de la Banque et en recommander l'approbation par le Conseil d'administration. Il rencontre au besoin les membres de la direction, le vérificateur interne en chef et les vérificateurs externes de la Banque, lesquels sont nommés par décret. Il a en outre établi des processus visant à mesurer l'indépendance des vérificateurs externes de la Banque et examine tous les services que ceux-ci fournissent. Enfin, le Comité est chargé d'étudier les principes et procédures comptables dont l'adoption, ou la modification, a des répercussions importantes sur les états financiers et de passer en revue et d'évaluer les principaux jugements et estimations de la direction qui sont significatifs pour la présentation de l'information financière.

Les états financiers de la Banque pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010 ont été vérifiés par les vérificateurs externes de la Banque, les cabinets KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l. et PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., dont le rapport figure ci-après. Les vérificateurs externes ont eu un libre accès au Comité de la vérification et des finances pour discuter de leur travail et des résultats y afférents.

M. Carney, gouverneur

S. Vokey, CA, comptable en chef

15 février 2011
Ottawa (Canada)

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Au ministre des Finances, en sa qualité d'actionnaire inscrit de la Banque du Canada (la « Banque »)

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Banque, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2010, et les états du résultat net, du résultat étendu, de l'évolution du capital et des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers
La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs
Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion
À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Banque au 31 décembre 2010, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Comptables agréés
Experts-comptables autorisés

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.

PRICEWATERHOUSECOOPERS s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Comptables agréés
Experts-comptables autorisés

15 février 2011
Ottawa (Canada)

BILAN

au 31 décembre
(En millions de dollars)

	2010	2009
ACTIF		
Encaisse et dépôts en devises (note 3)	4,7	20,4
Prêts et créances		
Titres achetés dans le cadre de conventions de revente (note 4a)	2 062,4	25 374,8
Avances aux membres de l'Association canadienne des paiements (note 4b)	22,5	-
Autres créances	2,1	2,2
	2 087,0	25 377,0
Placements (note 5)		
Bons du Trésor du Canada	24 906,1	13 684,0
Obligations du gouvernement du Canada	33 550,6	31 986,2
Autres placements	38,0	38,0
	58 494,7	45 708,2
Immobilisations corporelles (note 7)	149,3	150,5
Autres éléments d'actif (note 8)	149,1	98,6
	60 884,8	71 354,7
PASSIF ET CAPITAL		
Billets de banque en circulation (note 9)	57 874,2	55 467,9
Dépôts (note 10)		
Gouvernement du Canada	1 869,4	11 847,6
Membres de l'Association canadienne des paiements	47,5	2 999,6
Autres dépôts	639,9	703,0
	2 556,8	15 550,2
Autres éléments de passif (note 11)	323,8	199,8
	60 754,8	71 217,9
Capital (note 13)	130,0	136,8
	60 884,8	71 354,7

Engagements, éventualités et garanties (note 15)

M. Carney, gouverneur

S. Vokey, CA, comptable en chef

Au nom du Conseil

David H. Laidley, FCA,
président du Comité de la vérification et des finances

W. A. Black,
administrateur principal

(Voir notes complémentaires aux états financiers.)

ÉTAT DU RÉSULTAT NET

pour l'exercice terminé le 31 décembre
(En millions de dollars)

	2010	2009
REVENUS		
Intérêts créditeurs sur les placements	**1 525,3**	1 619,8
Intérêts créditeurs sur les titres achetés dans le cadre de conventions de revente	**38,4**	178,2
Revenus de dividendes	**10,1**	4,5
Gains réalisés sur la vente de bons du Trésor du Canada	**–**	16,1
Autres revenus	**11,5**	11,1
Intérêts débiteurs sur les dépôts	**(42,0)**	(109,0)
	1 543,3	1 720,7
CHARGES par fonction (notes 1 et 14)		
Politique monétaire	**75,4**	75,2
Système financier	**54,8**	51,8
Monnaie	**148,5**	144,8
Gestion financière	**111,8**	105,2
	390,5	377,0
RÉSULTAT NET	**1 152,8**	1 343,7

ÉTAT DU RÉSULTAT ÉTENDU

pour l'exercice terminé le 31 décembre
(En millions de dollars)

	2010	2009
RÉSULTAT NET	**1 152,8**	1 343,7
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU		
Variation des gains nets non réalisés sur les actifs disponibles à la vente	**(8,5)**	(60,0)
Reclassement des gains réalisés sur les actifs disponibles à la vente au cours de l'exercice	**–**	(16,1)
	(8,5)	(76,1)
RÉSULTAT ÉTENDU	**1 144,3**	1 267,6

(Voir notes complémentaires aux états financiers.)

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DU CAPITAL

pour l'exercice terminé le 31 décembre
(En millions de dollars)

	2010	2009
CAPITAL-ACTIONS	**5,0**	5,0
RÉSERVE LÉGALE	**25,0**	25,0
RÉSERVE SPÉCIALE	**100,0**	100,0
BÉNÉFICES NON RÉPARTIS		
Solde au début de l'exercice	–	–
Résultat net	**1 152,8**	1 343,7
Transfert au Receveur général du Canada	**(1 151,1)**	(1 343,7)
Solde à la fin de l'exercice	**1,7**	–
CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU		
Solde au début de l'exercice	**6,8**	82,9
Autres éléments du résultat étendu	**(8,5)**	(76,1)
Solde à la fin de l'exercice	**(1,7)**	6,8
CAPITAL (note 13)	**130,0**	136,8

(Voir notes complémentaires aux états financiers.)

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

pour l'exercice terminé le 31 décembre
(En millions de dollars)

	2010	2009
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Intérêts reçus	**1 606,0**	2 000,3
Dividendes reçus	**10,1**	4,5
Autres revenus reçus	**11,8**	13,0
Intérêts payés	**(42,0)**	(109,0)
Sorties de fonds – Fournisseurs et employés	**(403,3)**	(390,4)
(Augmentation) diminution nette des avances aux membres de l'Association canadienne des paiements	**(22,5)**	1 900,6
Augmentation nette des dépôts	**(12 993,4)**	(8 862,9)
Produit de l'arrivée à échéance de titres achetés dans le cadre de conventions de revente	**60 784,5**	236 367,8
Acquisition de titres achetés dans le cadre de conventions de revente	**(37 506,3)**	(226 463,2)
Rachat de titres vendus dans le cadre de conventions de rachat	**(470,0)**	(724,8)
Produit de titres vendus dans le cadre de conventions de rachat	**470,0**	724,8
Rentrées de fonds nettes liées aux activités d'exploitation	**11 444,9**	4 460,7
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE PLACEMENT		
Augmentation nette des bons du Trésor du Canada	**(11 180,9)**	(2 177,3)
Achat d'obligations du gouvernement du Canada	**(5 924,2)**	(6 537,8)
Produit de l'arrivée à échéance d'obligations du gouvernement du Canada	**4 302,2**	3 817,4
Achat d'immobilisations corporelles	**(15,1)**	(25,9)
Sorties de fonds nettes liées aux activités de placement	**(12 818,0)**	(4 923,6)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Augmentation nette des billets de banque en circulation	**2 406,3**	1 736,6
Montant versé au Receveur général du Canada	**(1 048,6)**	(1 372,3)
Rentrées de fonds nettes liées aux activités de financement	**1 357,7**	364,3
EFFET DES VARIATIONS DES COURS DU CHANGE SUR LES DÉPÔTS EN DEVISES	**(0,3)**	(0,5)
DIMINUTION NETTE DE L'ENCAISSE ET DES DÉPÔTS EN DEVISES	**(15,7)**	(99,1)
ENCAISSE ET DÉPÔTS EN DEVISES AU DÉBUT DE L'EXERCICE	**20,4**	119,5
ENCAISSE ET DÉPÔTS EN DEVISES À LA FIN DE L'EXERCICE	**4,7**	20,4

(Voir notes complémentaires aux états financiers.)

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010
(Sauf indication contraire, les montants inscrits dans les notes complémentaires aux états financiers sont exprimés en millions de dollars canadiens.)

1. Fonctions de la Banque du Canada

Les responsabilités de la Banque du Canada (la « Banque ») sont axées sur la réalisation des objectifs suivants : un taux d'inflation bas et stable, la stabilité du système financier, une monnaie sûre et la gestion efficiente des fonds de l'État et de la dette publique. La Banque s'acquitte de ces responsabilités dans le cadre des grandes fonctions décrites ci-après.

Politique monétaire

La politique monétaire a pour objet de contribuer à la bonne tenue de l'économie et à l'amélioration du niveau de vie des Canadiens en maintenant l'inflation à un taux bas, stable et prévisible.

Système financier

Cette fonction vise la promotion de la fiabilité, de la solidité et de l'efficience du système financier au Canada et dans le monde.

Monnaie

La Banque conçoit, produit et distribue les billets de banque canadiens et veille à en décourager la contrefaçon en menant des recherches sur les éléments de sécurité, en informant le public et en travaillant en partenariat avec les organismes d'application de la loi, et elle détruit et remplace les billets endommagés.

Gestion financière

La Banque assure des services de gestion financière de haute qualité efficaces et efficients à titre d'agent financier du gouvernement du Canada, ainsi que pour son propre compte et pour celui d'autres clients.

2. Principales conventions comptables

Les états financiers de la Banque sont conformes aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada et satisfont aux exigences de ses statuts administratifs et de la *Loi sur la Banque du Canada* en matière de comptabilité et d'informations à fournir. Les principales conventions comptables de la Banque sont résumées ci-dessous. Ces normes ont été mises en application de manière uniforme pour les deux exercices, à moins d'indication contraire.

Pour préparer les états financiers conformément aux PCGR du Canada, la direction doit effectuer des estimations et formuler des hypothèses en se fondant sur les informations disponibles à la date des états financiers. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Ces estimations concernent principalement les prestations de pension et autres avantages sociaux futurs ainsi que la juste valeur de certains instruments financiers et actifs remis en garantie.

a) Conversion des devises

Les revenus de placements en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la date de la transaction.

Les éléments d'actif et de passif en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur aux dates du *Bilan*. Les gains ou les pertes qui découlent de ces conversions sont imputés aux « Autres revenus ».

b) Instruments financiers

Les instruments financiers sont évalués à leur juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, à la suite de quoi ils sont inscrits selon leur classement. Les coûts de transaction sont imputés aux résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés pour toutes les catégories d'instruments financiers. La Banque comptabilise tous les instruments financiers selon le mode de comptabilisation à la date de règlement.

À la suite de leur comptabilisation initiale, les actifs financiers classés comme étant disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur au moyen des prix cotés sur un marché ou au coût s'ils ne sont pas négociés sur un marché actif. Les variations non réalisées de la valeur des actifs financiers classés comme étant disponibles à la vente détenus à leur juste valeur sont comptabilisées sous « Autres éléments du résultat étendu ».

Les actifs financiers de la Banque classés comme étant disponibles à la vente sont constitués des bons du Trésor du Canada et des autres placements.

À la suite de leur comptabilisation initiale, les actifs financiers classés comme étant détenus jusqu'à leur échéance sont évalués au coût après amortissement, moins les pertes de valeur, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les obligations du gouvernement du Canada sont classées dans les placements détenus jusqu'à leur échéance.

La Banque n'a classé aucun de ses actifs financiers comme étant détenu à des fins de transaction.

Tous les autres actifs financiers sont classés dans les prêts et créances. À la suite de leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût après amortissement, moins les pertes de valeur, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

À la suite de leur comptabilisation initiale, les passifs financiers sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif, à l'exclusion des billets de banque en circulation, qui sont évalués à leur valeur nominale. La Banque n'a classé aucun de ses passifs financiers comme étant détenu à des fins de transaction.

c) Titres achetés dans le cadre de conventions de revente

Les achats de titres dans le cadre de conventions de revente sont des opérations de pension en vertu desquelles la Banque achète des titres à des contreparties désignées en s'engageant à les leur revendre à un prix fixé à l'avance à une date convenue. Aux fins de la comptabilisation, ces conventions sont considérées comme des prêts garantis et sont inscrites au *Bilan* selon le coût d'acquisition initial des titres majoré de l'intérêt couru.

d) Titres vendus dans le cadre de conventions de rachat

Les ventes de titres dans le cadre de conventions de rachat sont des opérations de pension en vertu desquelles la Banque vend des titres du gouvernement canadien à des contreparties désignées en s'engageant à les leur racheter à un prix fixé à l'avance à une date convenue. Aux fins de la comptabilisation, ces conventions sont considérées comme des emprunts garantis et sont inscrites au *Bilan* selon le coût de vente initial des titres majoré de l'intérêt couru.

e) Programme de prêt de titres

La Banque administre un programme de prêt de titres afin de soutenir la liquidité du marché des titres du gouvernement canadien en fournissant une source secondaire et temporaire de titres. Ces opérations sont entièrement garanties par des titres, et il s'agit généralement de prêts assortis d'une échéance d'un jour ouvrable. Les titres prêtés continuent d'être comptabilisés dans les placements de la Banque. Les commissions de prêt imposées par l'institution sont imputées aux « Autres revenus » à la date d'échéance de l'opération.

f) Immobilisations corporelles

Ce poste comprend les terrains, les bâtiments, le matériel informatique, tout autre équipement, les actifs incorporels et les projets en cours. Les immobilisations corporelles sont inscrites à leur coût, moins l'amortissement cumulé (à l'exception des terrains, qui ne sont pas amortis), et sont diminuées de toute perte de valeur connexe. Les projets en cours sont comptabilisés à leur coût, mais leur amortissement n'est calculé qu'à partir du moment où les actifs peuvent être utilisés. Le coût comprend les dépenses qui sont directement attribuables à l'acquisition de l'actif.

Les actifs incorporels sont des actifs non monétaires sans substance physique. Les actifs incorporels de la Banque comprennent les logiciels et les composantes logicielles incluses dans les projets en cours. Les coûts directement liés à l'acquisition ou au développement en interne d'un logiciel identifiable qui, selon la

meilleure estimation de la direction, générera des avantages économiques futurs pour la Banque sont comptabilisés en tant qu'actifs incorporels (note 7).

L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de la durée estimative d'utilisation des actifs, laquelle est indiquée ci-dessous.

Bâtiments	de 25 à 40 ans
Matériel informatique	de 3 à 7 ans
Autre équipement	de 5 à 15 ans
Actifs incorporels	de 3 à 15 ans

Lorsqu'ils sont achevés, les projets en cours sont classés selon les catégories figurant ci-dessus.

g) Régimes d'avantages sociaux

La Banque a instauré en faveur de ses employés admissibles plusieurs régimes à prestations déterminées qui prévoient le paiement de prestations de pension, d'avantages complémentaires de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi. La Banque comptabilise les obligations qu'elle contracte au titre de ces régimes ainsi que les coûts connexes, déduction faite des actifs des régimes. Les coûts et les obligations de ces régimes sont établis par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations et en fonction de la meilleure estimation de la direction quant au rendement prévu des placements des régimes, à la hausse des salaires, à l'âge du départ à la retraite des employés et aux coûts attendus des soins de santé.

La charge (revenu) constatée au titre des régimes pour l'exercice comprend le coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice, les frais d'intérêts, le rendement prévu des actifs des régimes, ainsi que l'amortissement du coût non constaté des prestations au titre des services passés, des pertes (gains) actuarielles et de l'obligation (de l'actif) transitoire. Le calcul du rendement prévu des actifs des régimes pour l'exercice est fondé sur la valeur marchande de ces actifs et est effectué selon une méthode reposant sur la valeur liée au marché. La valeur liée au marché des actifs des régimes est déterminée d'après une méthode selon laquelle l'écart entre le rendement réel et le rendement prévu de la valeur marchande des actifs des régimes est amorti sur cinq ans.

L'excédent des pertes (gains) actuarielles cumulatives nettes dépassant 10 % du plus élevé du solde de l'obligation au titre des prestations constituées ou de la valeur liée au marché des actifs des régimes est amorti sur la durée moyenne résiduelle d'activité prévue des participants actifs. Le coût des prestations au titre des services passés découlant des modifications apportées aux régimes est reporté et amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée moyenne résiduelle d'activité prévue des participants actifs à la date des modifications.

Le 1er janvier 2000, la Banque a adopté, sur une base prospective, la nouvelle norme comptable s'appliquant aux avantages sociaux futurs. Les soldes transitoires initiaux sont amortis de façon linéaire sur la durée moyenne résiduelle d'activité prévue, à la date de l'adoption, des participants actifs.

h) Billets de banque

Le coût des billets de banque neufs est imputé aux résultats de l'exercice au cours duquel il est engagé.

i) Constatation des revenus

Placements

Les revenus d'intérêts provenant des bons du Trésor et des obligations sont constatés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les dividendes tirés des actions de la Banque des Règlements Internationaux (BRI) sont constatés lorsqu'ils sont déclarés.

Les gains réalisés sur la vente de bons du Trésor du Canada, qui correspondent à l'excédent du produit sur le coût après amortissement, sont constatés au moment de la vente en tant que reclassement d'« Autres éléments du résultat étendu ».

Autres

Les intérêts gagnés sur les titres achetés dans le cadre de conventions de revente sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les « Autres revenus », qui pour l'essentiel comprennent les intérêts sur les avances aux membres de l'Association canadienne des paiements, sont constatés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

j) Modifications comptables à venir

Normes internationales d'information financière (IFRS)

Le 28 octobre 2009, le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public a approuvé une modification du champ d'application des normes comptables pour le secteur public qui fait obligation aux entreprises publiques de présenter leur information financière conformément aux IFRS pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011. En tant qu'entreprise publique, la Banque sera tenue d'appliquer les IFRS à partir de l'exercice se terminant le 31 décembre 2011 et de présenter ses chiffres comparatifs de 2010 conformément à ces normes, de façon à ensuite effectuer des rapprochements avec les chiffres déclarés antérieurement aux termes des PCGR.

La Banque continue d'évaluer l'incidence qu'auront les nouvelles normes sur la comptabilisation, l'évaluation, la présentation et la publication des éléments constatés aux états financiers.

À la lumière des travaux achevés à la date de clôture, la direction s'attend à ce que les avantages sociaux futurs, les instruments financiers et les immobilisations corporelles soient les éléments des états financiers de la Banque sur lesquels les incidences seront les plus importantes.

Le Conseil des normes comptables internationales (IASB) poursuit actuellement plusieurs projets, dont certains auront une incidence sur les normes s'appliquant à la Banque. Cette dernière suit avec une attention particulière les projets relatifs aux instruments financiers, aux avantages sociaux et aux contrats de location qui pourraient se traduire par une révision des normes publiées en 2011. Toute révision pourrait amener la direction à revoir son évaluation des effets transitoires.

3. Encaisse et dépôts en devises

Ce poste se compose de dépôts à vue très liquides auprès d'autres banques centrales ou d'institutions internationales et de dépôts à vue en dollars canadiens utilisés à des fins d'exploitation. Le solde comprend des dollars américains d'une valeur de 1,2 million de dollars CAN (3,3 millions de dollars CAN en 2009).

4. Prêts et créances

Les prêts et créances englobent principalement les titres achetés dans le cadre de conventions de revente et, le cas échéant, les avances aux membres de l'Association canadienne des paiements. Ces transactions sont entièrement garanties, conformément aux exigences rendues publiques à l'égard des garanties admissibles et des marges. Les risques financiers associés à ces instruments sont présentés à la note 6.

a) Titres achetés dans le cadre de conventions de revente

Les titres achetés dans le cadre de conventions de revente assortis d'une échéance d'un jour ouvrable sont acquis dans le cadre d'opérations de pension auprès de négociants principaux de titres du gouvernement du Canada afin de renforcer le taux cible du financement à un jour.

Les titres achetés dans le cadre de conventions de revente assortis d'une échéance de plus d'un jour ouvrable sont acquis dans le cadre d'un processus d'adjudication afin d'assurer la liquidité permettant de soutenir le fonctionnement efficace des marchés financiers. La Banque annonce à l'avance les modalités régissant ces adjudications. Les soumissions sont présentées sur la base du taux de rendement, et les fonds sont alloués par ordre décroissant de taux de rendement.

Au 31 décembre, l'encours se composait de contrats dont l'échéance initiale s'échelonnait de 20 à 34 jours. (Au 31 décembre 2009, l'encours se composait de contrats dont l'échéance initiale s'échelonnait de 84 à 363 jours.)

b) Avances aux membres de l'Association canadienne des paiements

Les « Avances aux membres de l'Association canadienne des paiements » comprennent, en règle générale, des prêts consentis dans le cadre du mécanisme permanent d'octroi de liquidités de la Banque. Ces avances arrivent à échéance le jour ouvrable suivant. Les intérêts sur les avances à un jour sont calculés au taux officiel d'escompte.

En 2009, ces avances comprenaient des avances à plus d'un jour accordées dans le cadre de la facilité de prêt à plus d'un jour de la Banque. La facilité a pris fin en octobre 2009.

5. Placements

Les « Autres placements » comprennent 9 441 actions de la BRI que la Banque détient dans le but de participer aux activités de cette dernière et, de façon générale, à des projets internationaux. Seules les banques centrales peuvent détenir des actions de la BRI et elles ne peuvent en acquérir de nouvelles que lorsqu'elles sont invitées à en souscrire par le Conseil d'administration de l'institution. Ces actions ne peuvent être transférées sans le consentement écrit préalable de la BRI. Les actions de la BRI sont classées comme des titres disponibles à la vente mais sont évaluées au coût, car elles n'ont pas de prix coté sur un marché actif.

Les risques financiers associés aux placements sont présentés à la note 6.

6. Instruments financiers et risques

Les instruments financiers de la Banque comprennent l'encaisse et les dépôts en devises, les titres achetés dans le cadre de conventions de revente, les avances aux membres de l'Association canadienne des paiements, les autres créances, les placements, les billets de banque en circulation, les dépôts et les autres éléments de passif (déduction faite des charges à payer au titre des avantages postérieurs à l'emploi et des avantages postérieurs au départ à la retraite).

Juste valeur des instruments financiers

a) Valeur comptable et juste valeur des instruments financiers

Le tableau suivant présente la juste valeur des actifs et passifs financiers.

	2010		2009	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Actifs financiers				
Encaisse et dépôts en devises	**4,7**	**4,7**	20,4	20,4
Titres achetés dans le cadre de conventions de revente	**2 062,4**	**2 062,4**	25 374,8	25 377,5
Avances aux membres de l'Association canadienne des paiements	**22,5**	**22,5**	–	–
Autres créances	**2,1**	**2,1**	2,2	2,2
Bons du Trésor du Canada	**24 906,1**	**24 906,1**	13 684,0	13 684,0
Obligations du gouvernement du Canada	**33 550,6**	**36 296,4**	31 986,2	34 128,0
Autres placements	**38,0**	**305,9**	38,0	307,1
	60 586,4	**63 600,1**	71 105,6	73 519,2
Passifs financiers				
Billets de banque en circulation	**57 874,2**	**57 874,2**	55 467,9	55 467,9
Dépôts	**2 556,8**	**2 556,8**	15 550,2	15 550,2
Autres passifs financiers	**175,6**	**175,6**	61,7	61,7
	60 606,6	**60 606,6**	71 079,8	71 079,8

b) Instruments financiers évalués à la juste valeur

Les bons du Trésor du Canada sont évalués à leur juste valeur au moyen des prix non ajustés cotés sur un marché actif.

c) Instruments financiers non évalués à la juste valeur

La juste valeur des titres achetés dans le cadre de conventions de revente est établie en fonction des rendements à l'échéance sur le marché d'instruments similaires à la date du *Bilan*.

La juste valeur des obligations du gouvernement du Canada est déterminée au moyen des prix non ajustés cotés sur un marché actif.

La juste valeur des actions de la BRI est jugée équivaloir à 70 % de la participation de la Banque à la valeur de l'actif net de la BRI au 30 novembre 2010. Cette décote de 30 % appliquée à la valeur de l'actif net se fonde sur une décision de la Cour internationale de Justice à La Haye concernant un rachat d'actions par la BRI en 2001 et est utilisée par cette dernière pour déterminer le prix de toute nouvelle action émise depuis.

Le coût après amortissement des avances aux membres de l'Association canadienne des paiements, des autres créances, des dépôts et des autres passifs financiers (qui se composent des autres éléments de passif, à l'exception des charges à payer au titre des avantages postérieurs au départ à la retraite et des avantages postérieurs à l'emploi décrites à la note 12) se rapproche de la juste valeur étant donné l'échéance à court terme de ces instruments. La valeur nominale des billets de banque en circulation correspond à leur juste valeur.

Risque financier

Parce qu'elle détient des instruments financiers, la Banque est exposée au risque de crédit, au risque de marché et au risque de liquidité. Les paragraphes qui suivent décrivent ces risques et la manière dont l'institution les gère.

a) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un contrat financier ne s'acquitte pas de ses obligations suivant les modalités convenues.

La Banque est exposée au risque de crédit par le biais de son portefeuille de placements, des avances aux membres de l'Association canadienne des paiements et de sa participation à des opérations sur le marché sous forme d'achats de titres dans le cadre de conventions de revente et de prêts de titres. On estime que l'exposition maximale au risque de crédit correspond à la valeur comptable des éléments indiqués ci-dessus. Aucun actif financier n'est en souffrance ni déprécié.

Les avances aux membres de l'Association canadienne des paiements et les titres achetés dans le cadre de conventions de revente sont entièrement garantis. Les actifs remis en garantie sont acceptés conformément aux critères d'admissibilité et aux exigences à l'égard des marges de la Banque diffusés dans son site Web. Tous les actifs remis en garantie sont soumis à des critères d'admissibilité rigoureux, et la Banque exige une garantie supérieure à la taille du prêt consenti.

Dans le cas improbable où une contrepartie manquerait à ses obligations, les actifs remis en garantie pourraient être liquidés pour couvrir l'exposition au risque de crédit. La qualité du crédit des actifs remis en garantie est assujettie à diverses restrictions fondées sur la nature de ces actifs, leur échéance et leur notation.

Concentration du risque de crédit

Le portefeuille de placements de la Banque, qui représente 97 % de la valeur comptable du total de son actif (64 % en 2009), est essentiellement exempt de risque de crédit, puisque les titres détenus sont principalement des engagements directs du gouvernement du Canada. Les avances octroyées par la Banque aux membres de l'Association canadienne des paiements et les titres achetés dans le cadre de conventions de revente, qui représentent 3 % de la valeur comptable du total de son actif (36 % en 2009), sont des engagements garantis de diverses institutions financières établies au Canada.

Les actifs remis en garantie sont concentrés dans les grandes catégories suivantes :

	2010		2009	
	$	%	$	%
Titres émis ou garantis par le gouvernement du Canada	**2 126,9**	**100,0**	15 817,3	58,3
Titres émis ou garantis par un gouvernement provincial	-	-	8 621,4	32,3
Titres émis par une municipalité	-	-	239,6	0,9
Titres de sociétés	-	-	1 918,5	7,2
Papier commercial adossé à des actifs	-	-	359,0	1,3
Juste valeur totale des actifs remis en garantie	**2 126,9**	**100,0**	26 655,8	100,0
En pourcentage du coût après amortissement	**103 %**		105 %	

b) Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de taux d'intérêt, le risque de change et l'autre risque de prix.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Les bons du Trésor et les obligations que détient la Banque servent de contrepartie à son passif associé aux billets de banque en circulation ne portant pas intérêt, et l'aident à jouir d'une indépendance d'action dans la conduite de la politique monétaire. Ces actifs sont acquis dans des proportions se rapprochant globalement de la structure de l'encours de la dette intérieure du gouvernement du Canada, de façon à réduire le risque de taux d'intérêt du point de vue de ce dernier.

L'exposition de la Banque au risque de taux d'intérêt lié à la juste valeur découle principalement de son portefeuille de bons du Trésor. Les instruments susmentionnés sont de brève échéance. La juste valeur des bons du Trésor du Canada détenus par la Banque est exposée à des fluctuations causées par des variations des taux d'intérêt du marché, car ces placements sont classés comme étant disponibles à la vente et évalués à leur juste valeur. Les gains et les pertes non réalisés sur les bons du Trésor du Canada sont comptabilisés dans le « Cumul des autres éléments du résultat étendu » sous la rubrique « Capital » du *Bilan* jusqu'à ce que les titres arrivent à échéance ou soient vendus. Tous les autres actifs ou passifs financiers sont constatés au coût après amortissement ou à leur valeur nominale.

Les revenus de la Banque varieront au fil du temps sous l'effet de l'évolution future des taux d'intérêt; ces variations ne compromettront toutefois pas la capacité de l'institution de s'acquitter de ses obligations, puisque ses revenus dépassent de beaucoup ses charges.

Les chiffres ci-dessous illustrent l'incidence, au 31 décembre 2010, d'une (augmentation)/diminution des taux d'intérêt de 25 points de base sur la juste valeur du portefeuille de bons du Trésor et les autres éléments du résultat étendu :

	2010	2009
Bons du Trésor du Canada	**(21,3) / 20,0 $**	(11,4) / 10,3 $

L'exposition de la Banque au risque de taux d'intérêt sous forme de fluctuations des flux de trésorerie futurs des instruments financiers existants est limitée aux dépôts du gouvernement du Canada ainsi qu'à l'encaisse et aux dépôts en devises, puisque ces instruments sont soumis à des taux d'intérêt variables. Les autres actifs et passifs financiers de la Banque sont assortis de taux d'intérêt fixes ou ne portent pas intérêt.

Le tableau suivant illustre l'effet, en 2010, d'une augmentation/(diminution) des taux d'intérêt de 25 points de base sur les intérêts débiteurs versés sur les dépôts du gouvernement du Canada :

	2010	2009
Intérêts débiteurs sur les dépôts du gouvernement du Canada	**17,8 / (17,8) $**	50,8 / (50,8) $

Pour l'ensemble des instruments financiers, sauf les billets de banque en circulation, les flux de trésorerie futurs de la Banque sont tributaires du taux d'intérêt du marché en vigueur au moment du renouvellement.

Le tableau suivant illustre le risque de taux d'intérêt associé aux flux de trésorerie futurs en tenant compte des dates d'échéance ou de refixation prévues des actifs et passifs financiers existants.

Au 31 décembre 2010	Taux d'intérêt moyen pondéré (%)	Total	Non sensible aux taux d'intérêt	À jour ouvrable à 1 mois	1 à 3 mois	3 à 12 mois	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
ACTIFS FINANCIERS								
Encaisse et dépôts en devises	0,13	4,7	–	4,7	–	–	–	–
Prêts et créances								
Avances aux membres de l'ACP	1,50	22,5	–	22,5	–	–	–	–
Titres achetés dans le cadre de conventions de revente	1,02	2 062,4	–	2 062,4	–	–	–	–
Autres créances		2,1	2,1	–	–	–	–	–
Placements								
Bons du Trésor du Canada	0,85	4 498,8	–	4 498,8	–	–	–	–
	0,94	8 835,7	–	–	8 835,7	–	–	–
	1,17	11 571,6	–	–	–	11 571,6	–	–
	1,03	24 906,1						
Obligations du gouvernement du Canada[1]	9,40	212,7	–	–	212,7	–	–	–
	4,08	5 226,8	–	–	–	5 226,8	–	–
	3,41	14 683,7	–	–	–	–	14 683,7	–
	4,74	13 427,4	–	–	–	–	–	13 427,4
	4,08	33 550,6						
Actions de la BRI		38,0	38,0	–	–	–	–	–
		60 586,4	40,1	6 588,4	9 048,4	16 798,4	14 683,7	13 427,4
PASSIFS FINANCIERS								
Billets de banque en circulation		57 874,2	57 874,2	–	–	–	–	–
Dépôts								
Gouvernement du Canada	1,13	1 869,4	–	1 869,4	–	–	–	–
Membres de l'ACP	1,00	47,5	–	47,5	–	–	–	–
Autres dépôts								
Soldes non réclamés		433,5	433,5	–	–	–	–	–
Autres	0,81	206,4	–	206,4	–	–	–	–
Autres passifs financiers		175,6	175,6	–	–	–	–	–
		60 606,6	58 483,3	2 123,3	–	–	–	–
Écart dû à la sensibilité aux taux d'intérêt		(20,2)	(58 443,2)	4 465,1	9 048,4	16 798,4	14 683,7	13 427,4

1 La valeur comptable des obligations du gouvernement du Canada comprend les intérêts courus.

Au 31 décembre 2009	Taux d'intérêt moyen pondéré (%)	Total	Non sensible aux taux d'intérêt	À vue ou remboursable à 1 mois	1 à 3 mois	3 à 12 mois	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
ACTIFS FINANCIERS								
Encaisse et dépôts en devises	0,09	20,4	–	20,4	–	–	–	–
Prêts et créances								
Titres achetés dans le cadre de conventions de revente	0,27	3 141,8	–	3 141,8	–	–	–	–
	0,27	4 003,2	–	–	4 003,2	–	–	–
	0,38	18 229,8	–	–	–	18 229,8	–	–
		25 374,8						
Autres créances		2,2	2,2	–	–	–	–	–
Placements								
Bons du Trésor du Canada	0,51	1 999,9	–	1 999,9	–	–	–	–
	0,41	4 548,8	–	–	4 548,8	–	–	–
	0,48	7 135,3	–	–	–	7 135,3	–	–
	0,46	13 684,0						
Obligations du gouvernement du Canada[1]	9,77	26,1	–	–	26,1	–	–	–
	4,57	4 319,9	–	–	–	4 319,9	–	–
	4,02	14 746,1	–	–	–	–	14 746,1	–
	4,85	12 894,1	–	–	–	–	–	12 894,1
	4,43	31 986,2						
Actions de la BRI		38,0	38,0	–	–	–	–	–
		71 105,6	40,2	5 162,1	8 578,1	29 685,0	14 746,1	12 894,1
PASSIFS FINANCIERS								
Billets de banque en circulation		55 467,9	55 467,9	–	–	–	–	–
Dépôts								
Gouvernement du Canada	0,34	11 847,6	–	11 847,6	–	–	–	–
Membres de l'ACP	0,25	2 999,6	–	2 999,6	–	–	–	–
Autres dépôts								
Soldes non réclamés		395,5	395,5	–	–	–	–	–
Autres	0,08	307,5	–	307,5	–	–	–	–
Autres passifs financiers		61,7	61,7	–	–	–	–	–
		71 079,8	55 925,1	15 154,7	–	–	–	–
Écart dû à la sensibilité aux taux d'intérêt		25,8	(55 884,9)	(9 992,6)	8 578,1	29 685,0	14 746,1	12 894,1

1 La valeur comptable des obligations du gouvernement du Canada comprend les intérêts courus.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des monnaies étrangères.

Comme pour l'exercice 2009, la Banque ne détenait pas, au 31 décembre 2010, de somme importante en dollars américains. Étant donné que la position de change nette est peu élevée par rapport à l'actif total de la Banque, le risque de change n'est pas considéré comme important.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant des mouvements de taux d'intérêt et de taux de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. La Banque n'est pas exposée de façon importante à l'autre risque de prix.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à des passifs financiers qui sont réglés par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier. Comme l'indique le tableau ci-après, les « Billets de banque en circulation » constituent l'élément le plus important du passif de la Banque. En contrepartie de cet élément non productif d'intérêts, sans échéance fixe, la Banque détient un portefeuille de titres très liquides portant intérêt. Dans l'éventualité d'un rachat imprévu de billets de banque, la Banque est en mesure de s'acquitter de ses obligations en vendant ses actifs.

À titre de banque centrale du pays, la Banque est la source ultime de liquidités pour le système financier canadien et possède le pouvoir et les capacités opérationnelles de créer en tout temps une quantité illimitée de liquidités en dollars canadiens. Elle exerce ce pouvoir dans le cadre de l'engagement qu'elle a pris de maintenir l'inflation à un niveau bas, stable et prévisible.

Le tableau suivant présente les résultats d'une analyse des échéances des actifs et passifs financiers de la Banque. Les soldes indiqués ci-après ne correspondent pas à ceux qui figurent au *Bilan*, car le tableau fait état de tous les flux de trésorerie sur une base non actualisée.

Au 31 décembre 2010	Total	Sans échéance fixe	1 jour ouvrable	1 jour ouvrable à 1 mois	1 à 3 mois	3 à 12 mois	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
ACTIFS FINANCIERS								
Encaisse et dépôts en devises	4,7	4,7	–	–	–	–	–	–
Prêts et créances								
Avances aux membres de l'ACP	22,5	–	22,5	–	–	–	–	–
Titres achetés dans le cadre de conventions de revente	2 062,9	–	–	2 062,9	–	–	–	–
Autres créances	2,1	–	–	2,1	–	–	–	–
Placements								
Bons du Trésor du Canada	25 000,0	–	–	4 500,0	8 850,0	11 650,0	–	–
Obligations du gouvernement du Canada[1]	33 072,1	–	–	–	206,6	5 200,9	14 585,8	13 078,8
Actions de la BRI	38,0	38,0	–	–	–	–	–	–
	60 202,3	42,7	22,5	6 565,0	9 056,6	16 850,9	14 585,8	13 078,8
PASSIFS FINANCIERS								
Billets de banque en circulation	57 874,2	57 874,2	–	–	–	–	–	–
Dépôts								
Gouvernement du Canada	1 869,4	1 869,4	–	–	–	–	–	–
Membres de l'ACP	47,5	–	47,5	–	–	–	–	–
Autres dépôts								
Soldes non réclamés	433,5	433,5	–	–	–	–	–	–
Autres	206,4	206,4	–	–	–	–	–	–
Autres passifs	175,6	–	–	175,6	–	–	–	–
	60 606,6	60 383,5	47,5	175,6	–	–	–	–
Écart de financement net	(404,3)	(60 340,8)	(25,0)	6 389,4	9 056,6	16 850,9	14 585,8	13 078,8

1. Les intérêts sur les obligations du gouvernement du Canada sont classés en fonction de la date où ils sont versés.

Lorsque les contreparties aux achats de titres dans le cadre de conventions de revente substituent des actifs remis en garantie après l'entrée en vigueur de la convention, certaines parties des valeurs comptables présentées peuvent arriver à échéance avant le moment indiqué dans le cas où le montant qui vient à échéance tôt dépend de la valeur des actifs remis en garantie faisant l'objet de la substitution. Lorsqu'il y a substitution, la convention est habituellement rétablie selon les mêmes modalités. Les informations présentées dans le tableau ci-dessus sont préparées en fonction des conventions en vigueur.

Les passifs sans échéance fixe comprennent les « Billets de banque en circulation » et les « Dépôts du gouvernement du Canada ». L'expérience démontre que les billets de banque en circulation représentent une source de financement stable à long terme pour la Banque. Les « Dépôts du gouvernement du Canada » comprennent les dépôts détenus par la Banque en sa qualité d'agent financier du gouvernement du Canada.

Au 31 décembre 2009	Total	Sans échéance fixe	1 jour ouvrable	1 jour ouvrable à 1 mois	1 à 3 mois	3 à 12 mois	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
ACTIFS FINANCIERS								
Encaisse et dépôts en devises	20,4	20,4	–	–	–	–	–	–
Prêts et créances								
Titres achetés dans le cadre de conventions de revente	25 406,4	–	–	3 142,1	4 005,0	18 259,3	–	–
Autres créances	2,2	–	–	2,2	–	–	–	–
Placements								
Bons du Trésor du Canada	13 700,0	–	–	2 000,0	4 550,0	7 150,0	–	–
Obligations du gouvernement du Canada[1]	43 761,9	–	–	–	100,1	5 583,2	18 250,2	19 828,4
Actions de la BRI	38,0	38,0	–	–	–	–	–	–
	82 928,9	58,4	–	5 144,3	8 655,1	30 992,5	18 250,2	19 828,4
PASSIFS FINANCIERS								
Billets de banque en circulation	55 467,9	55 467,9	–	–	–	–	–	–
Dépôts								
Gouvernement du Canada[2]	11 847,6	11 847,6	–	–	–	–	–	–
Membres de l'ACP	2 999,6	–	2 999,6	–	–	–	–	–
Autres dépôts								
Soldes non réclamés	395,5	395,5	–	–	–	–	–	–
Autres	307,5	307,5	–	–	–	–	–	–
Autres passifs	61,7	–	–	61,7	–	–	–	–
	71 079,8	68 018,5	2 999,6	61,7	–	–	–	–
Écart de financement net	11 849,1	(67 960,1)	(2 999,6)	5 082,6	8 655,1	30 992,5	18 250,2	19 828,4

1. Les intérêts sur les obligations du gouvernement du Canada sont classés en fonction de la date où ils sont versés.
2. Ces dépôts comprennent également des fonds qui avaient été déposés auprès de la Banque pour appuyer l'octroi exceptionnel de liquidités au système financier canadien.

7. Immobilisations corporelles

	31 décembre 2010			31 décembre 2009		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Actifs corporels						
Terrains et bâtiments	**201,3**	**119,6**	**81,7**	195,1	112,4	82,7
Matériel informatique	**20,6**	**13,9**	**6,7**	26,1	16,1	10,0
Autre équipement	**121,0**	**98,3**	**22,7**	126,1	99,5	26,6
Actifs incorporels						
Logiciels	**44,0**	**33,7**	**10,3**	49,9	37,4	12,5
	386,9	**265,5**	**121,4**	397,2	265,4	131,8
Projets en cours						
Actifs corporels	**12,2**	**-**	**12,2**	7,5	-	7,5
Actifs incorporels	**15,7**	**-**	**15,7**	11,2	-	11,2
	27,9	-	27,9	18,7	-	18,7
	414,8	**265,5**	**149,3**	415,9	265,4	150,5

Les projets en cours consistent principalement en des investissements dans le projet d'Environnement informatique destiné à l'analyse économique (16,5 millions de dollars au 31 décembre 2010; 14,3 millions au 31 décembre 2009) et des projets de rénovation des immeubles (5,9 millions de dollars au 31 décembre 2010; 0,6 million au 31 décembre 2009).

En 2010, les acquisitions d'actifs incorporels comprennent 2,2 millions de dollars de logiciels générés en interne et 2,2 millions de dollars de logiciels acquis à l'extérieur.

En 2010, la charge d'amortissement comprend 14,3 millions de dollars au titre des actifs corporels et 2,1 millions de dollars au titre des actifs incorporels.

La valeur comptable nette des actifs corporels et incorporels fait l'objet d'un examen lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que les avantages futurs pourraient ne plus être raisonnablement assurés. Au cours de l'exercice, des actifs entièrement amortis totalisant 16,3 millions de dollars ont été décomptabilisés.

8. Autres éléments d'actif

Ce poste comprend l'actif au titre des prestations de retraite constituées, qui se chiffre à 137,7 millions de dollars (83,2 millions en 2009), et d'autres éléments liés aux fonctions administratives de la Banque.

9. Billets de banque en circulation

Conformément à la *Loi sur la Banque du Canada*, la Banque est seule habilitée à émettre des billets de banque au pays. La répartition des billets en circulation est indiquée ci-dessous.

	2010	2009
5 dollars	**1 038,4**	1 054,8
10 dollars	**1 159,8**	1 125,7
20 dollars	**16 808,2**	16 463,0
50 dollars	**8 443,7**	7 773,0
100 dollars	**28 964,9**	27 535,6
Autres billets de banque	**1 459,2**	1 515,8
	57 874,2	55 467,9

Le poste « Autres billets de banque » comprend les coupures qui ne sont plus émises mais qui continuent d'avoir cours légal. Les billets de banque en circulation constituent des passifs ne portant pas intérêt et sont sans échéance déterminée.

10. Dépôts

Les éléments de passif compris dans cette catégorie sont constitués principalement de 2 556,8 millions de dollars de dépôts à vue en dollars canadiens (15 550,2 millions en 2009). La Banque verse sur les dépôts du gouvernement canadien, des banques et des autres institutions financières des intérêts calculés en fonction des taux du marché.

11. Autres éléments de passif

Les autres éléments de passif comprennent ce qui suit :

	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Charges à payer au titre des avantages postérieurs au départ à la retraite et des avantages postérieurs à l'emploi	**148,2**	138,1
Versement au Receveur général du Canada comptabilisé d'avance	**126,1**	23,6
Comptes fournisseurs et charges à payer	**49,2**	37,9
Passifs au titre de la paye	**0,3**	0,2
	323,8	199,8

Le versement au Receveur général du Canada comptabilisé d'avance est inclus dans le versement au Receveur général de 1 151,1 millions de dollars pour l'exercice présenté à l'*État de l'évolution du capital*.

12. Régimes d'avantages sociaux

La Banque a instauré en faveur de ses employés admissibles plusieurs régimes à prestations déterminées qui prévoient le paiement de prestations de pension, d'avantages complémentaires de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi.

Les prestations de pension sont versées en vertu d'un régime de pension agréé et d'un régime de pension complémentaire. Elles sont fonction du nombre d'années de service ouvrant droit à pension et du montant moyen des gains ouvrant droit à pension, et elles commencent à s'accumuler dès le premier jour d'emploi admissible. Les pensions sont indexées en fonction de l'évolution de l'indice des prix à la consommation à la date où les paiements commencent d'être effectués et le 1er janvier de chaque année par la suite.

La Banque a instauré un régime de soins médicaux, de soins dentaires et d'assurance vie pour les retraités, ainsi qu'un régime autogéré d'assurance invalidité de longue durée et de maintien des avantages pour les employés frappés d'invalidité. Elle offre également un programme d'indemnités pour longs états de service aux employés embauchés avant le 1er janvier 2003.

La Banque évalue ses obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs des régimes pour les besoins de la comptabilité au 31 décembre de chaque année. L'évaluation actuarielle la plus récente du Régime de pension agréé aux fins de la capitalisation a été effectuée en date du 1er janvier 2010 et la prochaine évaluation doit être effectuée en date du 1er janvier 2011.

On trouvera dans les tableaux ci-après des renseignements sur les régimes d'avantages sociaux.

Actifs des régimes, obligation au titre des prestations constituées et situation des régimes

	Régimes de pension[1]		Autres régimes	
	2010	2009	**2010**	2009
Actifs des régimes				
Juste valeur des actifs des régimes au début de l'exercice	**934,8**	792,4	-	-
Cotisations de la Banque	**64,2**	51,3	-	-
Cotisations des employés	**9,2**	8,0	-	-
Versements et transferts de prestations	**(39,4)**	(35,3)	-	-
Rendement (perte) réel des actifs des régimes	**113,0**	118,4	-	-
Juste valeur des actifs des régimes[2]	**1 081,8**	934,8	-	-
Obligation au titre des prestations constituées				
Obligation au titre des prestations constituées au début de l'exercice	**1 073,8**	1 132,9	**177,4**	182,3
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice	**32,3**	35,0	**7,5**	8,1
Cotisations des employés	**9,3**	8,0	-	-
Frais d'intérêts	**48,7**	45,5	**7,4**	6,5
Versements et transferts de prestations	**(39,4)**	(35,3)	**(8,6)**	(6,7)
(Gain) perte actuarielle	**205,6**	(112,3)	**13,5**	(12,8)
Obligation au titre des prestations constituées	**1 330,3**	1 073,8	**197,2**	177,4
Situation des régimes				
Déficit de la juste valeur des actifs des régimes par rapport à l'obligation au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	**(248,5)**	(139,0)	**(197,2)**	(177,4)
Obligation (actif) transitoire nette non amortie	**(12,9)**	(25,9)	**8,9**	11,4
Coût non amorti des modifications	**8,0**	10,3	-	-
Perte actuarielle nette non amortie	**391,1**	237,8	**40,1**	27,9
Actif (passif) au titre des prestations constituées	**137,7**	83,2	**(148,2)**	(138,1)

1. Dans le cas du Régime de pension complémentaire, l'obligation au titre des prestations constituées était plus élevée que l'actif du régime. L'obligation au titre des prestations constituées et la juste valeur de l'actif du Régime s'établissaient à 86,3 millions de dollars (67,3 millions en 2009) et à 56,6 millions de dollars (50,9 millions en 2009), respectivement.

2. Les actifs des régimes de pension se répartissaient comme suit : 56 % en actions, 26 % en obligations, 6 % en obligations du gouvernement du Canada à rendement réel, 3 % en autres placements à rendement réel, 4 % en biens immobiliers et 5 % en encaisse et placements à court terme (56 %, 26 %, 8 %, 1 %, 4 % et 5 %, respectivement, en 2009).

L'actif au titre des prestations constituées pour les régimes de pension à prestations déterminées est inclus dans le poste du *Bilan* « Autres éléments d'actif ». Le passif au titre des prestations constituées pour les autres régimes est inclus dans le poste du *Bilan* « Autres éléments de passif ».

Charge au titre des régimes

	Régimes de pension		Autres régimes	
	2010	2009	**2010**	2009
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice, déduction faite des cotisations des employés	**32,3**	35,0	**7,5**	8,1
Frais d'intérêts	**48,7**	45,5	**7,4**	6,5
(Rendement) perte réelle des actifs des régimes	**(113,0)**	(118,4)	**-**	-
Perte actuarielle	**205,6**	(112,3)	**13,5**	(12,8)
Charge (revenu) au titre des régimes, avant ajustement visant à prendre en compte la nature à long terme du coût des avantages sociaux futurs	**173,6**	(150,2)	**28,4**	1,8
Ajustements				
Écart entre le rendement prévu et le rendement réel des actifs des régimes pour l'exercice	**47,8**	56,9	**-**	-
Écart entre l'amortissement du coût des prestations au titre des services passés pour l'exercice et le coût réel des modifications des régimes pour l'exercice	**2,3**	2,3	**-**	-
Écart entre l'amortissement de la perte actuarielle pour l'exercice et la perte actuarielle sur l'obligation au titre des prestations constituées pour l'exercice	**(201,1)**	125,2	**(12,2)**	15,3
Amortissement de l'obligation (de l'actif) transitoire	**(12,9)**	(12,9)	**2,5**	2,5
Charge constatée au titre des régimes	**9,7**	21,3	**18,7**	19,6

Principales hypothèses

Les principales hypothèses utilisées sont les suivantes (moyenne pondérée) :

	Régimes de pension		Autres régimes	
	2010	2009	**2010**	2009
Obligation au titre des prestations constituées au 31 décembre				
Taux d'actualisation	**3,50 %**	4,50 %	**3,50 %**	4,10 %
Taux de croissance de la rémunération	**3,50 %**	3,50 %	**3,50 %**	3,50 %
	+ mérite	+ mérite	**+ mérite**	+ mérite
Charge au titre des régimes pour l'exercice terminé le 31 décembre				
Taux d'actualisation	**4,50 %**	4,00 %	**4,10 %**	3,50 %
Taux de rendement prévu des actifs	**6,50 %**	6,50 %	**-**	-
Taux de croissance de la rémunération	**3,50 %**	3,50 %	**3,50 %**	3,50 %
	+ mérite	+ mérite	**+ mérite**	+ mérite
Taux tendanciel hypothétique du coût des soins de santé				
Taux tendanciel initial du coût des soins de santé			**6,75 %**	7,00 %
Niveau vers lequel baisse le taux tendanciel			**4,50 %**	4,50 %
Année où le taux devrait se stabiliser			**2029**	2029

Sensibilité aux principales hypothèses en 2010

(En millions de dollars)

	Variation de l'obligation	Variation de la charge
Incidence d'une augmentation/diminution de 25 points de base des taux hypothétiques		
Régimes de pension		
Variation du taux d'actualisation	**(58,9) / 63,2**	**(5,9) / 6,3**
Variation du taux de rendement à long terme des actifs des régimes	**s.o. / s.o.**	**(2,5) / 2,5**
Autres régimes		
Variation du taux d'actualisation	**(7,8) / 8,3**	**(0,2) / 0,2**
Incidence d'une augmentation/diminution de 100 points de base des taux hypothétiques		
Autres régimes		
Variation des taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé	**34,0 / (25,8)**	**2,6 / (1,9)**

Le total des paiements en espèces de la Banque au titre des avantages sociaux futurs pour 2010 se chiffrait à 72,8 millions de dollars (58,0 millions en 2009), soit 64,2 millions de dollars (51,3 millions en 2009) en cotisations de la Banque à ses régimes de pension et 8,6 millions de dollars (6,7 millions en 2009) en sommes versées directement aux bénéficiaires au titre de ses autres régimes non capitalisés.

La réglementation régissant les régimes de retraite fédéraux impose à ces derniers certaines exigences en matière de solvabilité qui supposent la liquidation du régime à la date d'évaluation. L'évaluation actuarielle du Régime de pension agréé effectuée en date du 1er janvier 2010 a fait état d'un déficit de solvabilité de 122,0 millions de dollars. La Banque cotise une somme suffisante pour éliminer ce déficit de solvabilité sur cinq ans. Sur les cotisations de l'employeur versées en 2010, 34,6 millions de dollars visaient à réduire le déficit de solvabilité. Le montant des cotisations sera établi en fonction de l'évaluation actuarielle effectuée en date du 1er janvier 2011 et est estimé à 20 millions de dollars. Le montant des cotisations versées au cours des exercices futurs dépendra du rendement des actifs du Régime, ainsi que du taux d'actualisation qui servira à évaluer les obligations en matière de solvabilité.

13. Capital

L'objectif de la Banque concernant la gestion de son capital, dont les éléments sont présentés dans le tableau ci-dessous, consiste à respecter les exigences extérieures en la matière prévues dans la *Loi sur la Banque du Canada*. À la fin de l'exercice, la Banque ne contrevenait à aucune exigence extérieure relative à son capital. L'objectif de la Banque en ce qui a trait à la gestion de son capital n'a pas changé par rapport à 2009.

	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Capital-actions	**5,0**	5,0
Réserve légale	**25,0**	25,0
Réserve spéciale	**100,0**	100,0
Bénéfices non répartis	**1,7**	–
Cumul des autres éléments du résultat étendu	**(1,7)**	6,8
	130,0	136,8

Capital-actions

La Banque a un capital autorisé de 5,0 millions de dollars divisé en 100 000 actions d'une valeur nominale de 50 dollars chacune. Les actions ont été payées intégralement et ont été émises au nom du ministre des Finances, qui les détient pour le compte du gouvernement du Canada.

Réserve légale

Des prélèvements sur le résultat net de la Banque ont été versés à la réserve légale jusqu'à ce que son solde atteigne, en 1955, le montant maximal prévu, soit 25,0 millions de dollars.

Réserve spéciale

La réserve spéciale a été créée en 2007 par suite d'une modification de la *Loi sur la Banque du Canada* visant à permettre à la Banque de compenser les éventuelles pertes de réévaluation non réalisées découlant de variations de la juste valeur de ses actifs disponibles à la vente. Le montant détenu dans la réserve spéciale fait régulièrement l'objet d'un examen, à l'aide d'une analyse de la valeur à risque et de simulations fondées sur des scénarios, et peut être modifié par résolution du Conseil d'administration. L'analyse de la valeur à risque est effectuée au moyen de données historiques afin d'estimer l'étendue maximale possible des pertes de réévaluation non réalisées du portefeuille de bons du Trésor de la Banque. Les simulations fondées sur des scénarios permettent d'évaluer l'incidence d'une hausse rapide des taux d'intérêt sur la valeur du portefeuille de bons du Trésor de la Banque. La réserve spéciale est assujettie à un plafond de 400 millions de dollars; une somme initiale de 100 millions y a été imputée en septembre 2007.

Bénéfices non répartis

Le résultat net de la Banque, déduction faite des sommes affectées aux réserves, est considéré comme un excédent constaté et est versé au Receveur général du Canada, conformément à l'exigence de l'article 27 de la *Loi sur la Banque du Canada*. Avant 2010, la Banque ne pouvait détenir de bénéfices non répartis. À compter du 1er janvier 2010 et conformément à un accord conclu avec le ministre des Finances, la Banque prélève sur les sommes versées au Receveur général et porte au crédit des bénéfices non répartis un montant égal aux pertes non réalisées sur les actifs disponibles à la vente.

Cumul des autres éléments du résultat étendu

On inscrit et suit dans le cumul des autres éléments du résultat étendu les gains et les pertes de réévaluation non réalisés des placements de la Banque disponibles à la vente, à l'exception des actions de la BRI, qui sont comptabilisées au coût.

14. Charges par catégorie de dépenses

	2010	2009
Frais de personnel	**179,3**	175,2
Billets de banque – Recherche, production et traitement	**53,7**	56,6
Entretien des immeubles	**28,8**	26,2
Amortissement	**16,4**	15,7
Autres charges d'exploitation	**112,3**	103,3
	390,5	377,0

En 2010, la Banque a comptabilisé des charges au titre des indemnités de départ versées aux employés dans le cadre de deux projets de restructuration. D'une part, elle a amorcé la mise en œuvre d'un programme visant à accroître l'efficience et l'efficacité opérationnelles, lequel se traduira en outre par une réduction du nombre d'employés affectés à l'administration générale en 2011. D'autre part, l'institution procédera, également en 2011, à la vente de ses opérations liées au matériau optique de sûreté et de tous les actifs connexes. En ce qui concerne ces deux projets de restructuration, une charge de 11 millions de dollars au titre des indemnités de départ a été comptabilisée parmi les « Frais de personnel » et est inscrite sous les « Autres éléments de passif ».

15. Engagements, éventualités et garanties

a) Exploitation

La Banque a conclu avec un fournisseur externe un contrat à long terme visant le soutien des services relatifs aux titres destinés aux particuliers, contrat qui arrivera à échéance en 2021. Au 31 décembre 2010, des sommes fixes totalisant 228,9 millions de dollars restaient à verser, ainsi que des sommes variables qui sont fonction du volume des transactions traitées.

En 2010, la Banque a conclu avec un fournisseur externe un contrat à long terme concernant des services de traitement informatique, contrat qui prendra effet en 2013 et expirera en 2022. Des sommes fixes totalisant 17,6 millions de dollars seront versées tout au long de la durée du contrat à compter du 1er janvier 2013.

La Banque loue des locaux pour ses bureaux de Halifax, Montréal, Toronto, Calgary et Vancouver. Au 31 décembre 2010, les paiements minimaux futurs exigibles au titre de la location, de l'impôt foncier et de l'exploitation des immeubles s'élevaient à 7,6 millions de dollars. Les baux prendront fin à différentes dates entre mars 2011 et octobre 2020.

Paiements minimaux annuels au titre des engagements à long terme

	Services impartis	Location de bureaux	Total
2011	**20,3**	**1,4**	**21,7**
2012	**20,3**	**1,3**	**21,6**
2013	**22,1**	**1,0**	**23,1**
2014	**22,1**	**0,9**	**23,0**
2015	**22,1**	**0,7**	**22,8**
Par la suite	**139,6**	**2,3**	**141,9**
	246,5	**7,6**	**254,1**

b) Contrats de devises

La Banque est partie aux accords de swap de devises suivants :

	Maximum disponible
Contrats libellés en dollars américains	
Banque fédérale de réserve de New York	**30 000,0**
Banque fédérale de réserve de New York	**2 000,0**
	32 000,0
Contrats libellés en dollars canadiens	
Banque du Mexique	**1 000,0**

Le contrat de 30 milliards de dollars É.-U. conclu avec la Banque fédérale de réserve de New York, qui avait expiré le 1er février 2010, a été rétabli le 17 mai 2010 et expirera le 1er août 2011. Les autres accords sont d'une durée indéfinie et peuvent être renouvelés annuellement.

La Banque a également conclu un accord de swap de devises permanent avec le Compte du fonds des changes du Canada. Cet accord ne comporte pas de montant maximal.

La Banque n'a utilisé aucun de ces mécanismes de swap en 2010 ni en 2009 et, par conséquent, il n'y avait aucun engagement découlant de ces contrats de devises au 31 décembre 2010.

c) Éventualités

La Banque détient 9 441 actions de la BRI. La valeur nominale de chacune d'entre elles correspond à un capital de 5 000 droits de tirage spéciaux (DTS), dont 25 % (soit 1 250 DTS) est libéré. Le capital restant de 3 750 DTS peut être appelé moyennant un avis de trois mois à la suite d'une décision du Conseil d'administration de la BRI. La valeur en dollars canadiens de ce passif éventuel était de 54,6 millions de dollars au 31 décembre 2010, selon le taux de change en vigueur à cette date.

d) Garanties

Dans le cadre normal de ses activités, la Banque conclut certaines garanties, décrites ci-après.

Garantie relative au Système de transfert de paiements de grande valeur (STPGV)

Le STPGV est un système de traitement de gros paiements, qui appartient à l'Association canadienne des paiements et qui est exploité par elle. Toute institution de dépôt membre de l'Association canadienne des paiements peut participer au STPGV, à condition d'avoir un compte de règlement à la Banque, de disposer de facilités qui lui permettent de donner des actifs en garantie aux fins du système et de remplir certaines conditions techniques. Les mesures de contrôle des risques prévues dans le STPGV, dont la limitation des positions débitrices nettes et le dépôt de garanties à l'égard du crédit pour découvert, suffisent pour

permettre au système d'obtenir les liquidités nécessaires au règlement des opérations en cas de défaillance du participant affichant la position débitrice la plus grande. La Banque donne l'assurance qu'elle fournira ces liquidités et, dans l'éventualité de la défaillance de ce participant, le prêt serait entièrement garanti. Dans le cas, hautement improbable, où plus d'une institution manquerait à ses obligations le même jour durant les heures d'ouverture du STPGV, pour une somme globale dépassant la position débitrice la plus grande affichée par un même participant, les titres donnés en nantissement seraient vraisemblablement insuffisants pour garantir le montant des liquidités que la Banque devrait accorder pour assurer le règlement des transactions dans le système. Cette dernière pourrait ainsi avoir, à l'égard des défaillants, des créances ordinaires dont le montant excéderait celui des titres reçus en nantissement pour garantir les prêts. La Banque aurait le droit, à titre de créancier non garanti, de recouvrer toute partie impayée de ses prêts. Le montant visé par cette garantie est impossible à déterminer, puisque celle-ci ne serait invoquée qu'au terme d'une série d'événements extrêmement peu susceptibles de se produire. Aucun montant n'a jamais été prévu dans le passif de la Banque et aucune somme n'a jamais été versée au titre de cette garantie.

Autres conventions d'indemnisation

Dans le cadre normal de ses activités, la Banque conclut des conventions d'indemnisation avec diverses contreparties à des transactions comme des conventions de services, des licences d'utilisation de logiciels, des baux et des achats de biens. Aux termes de ces conventions, la Banque s'engage à indemniser la contrepartie de la perte ou de la dette découlant de ses propres actes ou omissions relativement à la convention. La nature des conventions d'indemnisation empêche la Banque d'effectuer une estimation raisonnable de la somme maximale qu'elle pourrait être tenue de verser à ces contreparties.

c) Assurance

La Banque ne s'assure pas contre les risques de perte auxquels elle est directement exposée, sauf lorsque sa responsabilité civile envers les tiers est en cause ou qu'une disposition légale ou contractuelle l'y oblige. Les coûts découlant de ces risques sont inscrits aux comptes dès qu'il est possible d'en obtenir une estimation raisonnable.

16. Opérations entre apparentés

La Banque est apparentée, en propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Pour atteindre ses objectifs en matière de politique monétaire, la Banque maintient une position d'indépendance structurelle et fonctionnelle par rapport au gouvernement du Canada, grâce à sa capacité de financer ses activités sans aide de l'extérieur et à ses structures de gestion et de gouvernance.

Toutes les opérations avec ces entités apparentées sont comptabilisées à la valeur d'échange, qui est la valeur de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés. Les informations sur les opérations entre apparentés conclues avec le gouvernement du Canada sont publiées dans les états financiers ou dans les notes complémentaires pertinentes.

17. Chiffres comparatifs

Les chiffres comparatifs ont été réagencés au besoin afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré.

Le Conseil d'administration : rôle et activités

Mark Carney[6*]
Gouverneur
Président du Conseil

Till Macklem[5, 7*]
Premier sous-gouverneur

William Black[3, 5]

Philip Deck[2, 5]

Bonnie DuPont[3*, 4, 5]

Douglas Ensley[2, 5*, 6]

Jock Finlayson[2, 4]

Carol Hansell[1, 5]

Brian Henley[3, 7]

Daniel Johnson[3, 4*]

David Laidley[2*, 4, 6]

Leo Lodzkowski[2, 7]

Richard McGaw[4, 7]

Michael O'Brien[3, 7]

Michael Horgan[6]
Sous-ministre des Finances
Membre d'office

1. Administrateur principal
2. Membre du Comité de la vérification et des finances
3. Membre du Comité des ressources humaines et de la rémunération
4. Membre du Comité de gouvernance
5. Membre du Comité des projets d'immobilisations
6. Membre du Comité de direction
7. Membre du Comité des pensions

* Assure la présidence du Comité

Le rôle du Conseil

Selon le cadre de gouvernance établi en vertu de la *Loi sur la Banque du Canada*, le gouverneur est le premier dirigeant de l'institution et le président du Conseil d'administration de celle-ci. Il a compétence expresse sur les activités de la Banque, qui consistent notamment à formuler et à mettre en œuvre la politique monétaire, à faire office d'agent financier du gouvernement, à émettre la monnaie et à approvisionner le système financier en liquidités, et il en assume la responsabilité[2].

Le Conseil d'administration joue un rôle de surveillance générale à l'égard de la gestion et de l'administration de la Banque, notamment pour ce qui concerne la planification stratégique, les finances et la comptabilité, la gestion des risques, les ressources humaines et les autres politiques internes. Le Conseil et le gouverneur travaillent en étroite collaboration, étant donné l'importance que revêt la surveillance exercée par le Conseil en matière de finances et d'administration pour la conduite des affaires de la Banque par le gouverneur.

Le Conseil et la Banque revoient périodiquement et prennent en considération les pratiques optimales pertinentes en vigueur dans d'autres institutions publiques, banques centrales et organismes du secteur privé dans le but d'améliorer sans cesse la qualité de la gouvernance et d'atteindre l'excellence à cet égard.

La composition et les activités du Conseil

Le Conseil est composé du gouverneur, du premier sous-gouverneur ainsi que de douze administrateurs indépendants nommés pour un mandat renouvelable de trois ans par le gouverneur en conseil (le Cabinet). Le sous-ministre des Finances y siège en qualité de membre d'office n'ayant pas droit de vote. Le Conseil d'administration et ses comités se réunissent périodiquement tout au long de l'année selon un calendrier établi en consultation avec la direction et les administrateurs.

Le Conseil et ses comités ont adopté le texte de leurs mandats respectifs, dans lesquels sont énoncées leurs diverses responsabilités et celles incombant à leurs présidents. Avant le début de l'année civile, le Conseil et les comités conviennent de plans de travail écrits.

Les comités du Conseil

Par souci d'efficacité, le Conseil a institué les comités permanents suivants pour le seconder dans l'exercice de ses fonctions :

- Le **Comité de la vérification et des finances**, présidé par David Laidley, assure la supervision des questions financières au sein de l'institution, notamment à l'égard du Plan à moyen terme, du budget annuel et des charges. Le Comité supervise les activités de la fonction Vérification interne de la Banque et a la responsabilité de surveiller la relation avec les covérificateurs externes de l'institution.
- Le **Comité des ressources humaines et de la rémunération**, présidé par Bonnie DuPont, assume le rôle de surveillance dévolu au Conseil en ce qui touche les politiques et pratiques en matière de ressources humaines, les politiques de rémunération, la planification de la relève

2. De plus, conformément aux dispositions de la *Loi sur la compensation et le règlement des paiements*, le gouverneur assume la responsabilité de la surveillance des systèmes de paiement, de compensation et de règlement du Canada.

et le rendement des cadres supérieurs, ainsi que, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, la rémunération du gouverneur et du premier sous-gouverneur.

- Le **Comité de gouvernance**, présidé par Daniel Johnson, veille, au nom du Conseil, au respect des pratiques de gouvernance institutionnelle et, à cette fin, procède annuellement à l'évaluation de l'efficacité du Conseil, à la revue de la composition des comités ainsi qu'à l'examen des mandats du Conseil et de ses comités.
- Le **Comité des pensions**, présidé par le premier sous-gouverneur, est chargé de soumettre au Conseil ses recommandations à l'égard des responsabilités de la Banque à titre de répondant et d'administrateur du Régime de pension de la Banque du Canada, y compris en ce qui a trait aux politiques de placement, à l'administration du Régime, aux communications et aux relations avec les parties prenantes. Le Comité est constitué de trois administrateurs indépendants et de trois membres de la direction ainsi que du premier sous-gouverneur. À toute réunion du Comité, la présence d'au moins deux administrateurs indépendants est requise pour qu'il y ait quorum.
- Le **Comité des projets d'immobilisations**, présidé par Douglas Emsley, exerce, au nom du Conseil, une surveillance concernant des projets d'immobilisations d'envergure entrepris par la Banque.

De plus, aux termes de la *Loi sur la Banque du Canada*, l'institution est dotée d'un comité de direction ayant qualité pour agir en lieu et place du Conseil.

En février 2010, un comité spécial constitué des administrateurs indépendants a achevé le processus ayant conduit à la nomination de Tiff Macklem au poste de premier sous-gouverneur, pour une période de sept ans commençant le 1er juillet 2010. Le mandat de ce comité a pris fin en avril 2010. Des membres du Conseil ont par ailleurs participé au processus de sélection des deux sous-gouverneurs nommés en 2010 — Jean Boivin et Agathe Côté.

Présences aux réunions

En 2010, le Conseil d'administration s'est réuni six fois, de même que le Comité des ressources humaines et de la rémunération; le Comité de direction a tenu deux réunions, le Comité de la vérification et des finances, sept, tandis que le Comité de gouvernance ainsi que le Comité spécial en ont tenu trois, et le Comité des projets d'immobilisations et le Comité des pensions, cinq.

Indépendance du Conseil

Le gouverneur exerce la double fonction de président du Conseil et de premier dirigeant de la Banque; c'est pourquoi les administrateurs indépendants élisent un administrateur principal pour représenter leurs intérêts et assurer la liaison entre eux et le gouverneur. Le mandat de l'administrateur principal est décrit dans un document adopté par le Conseil. Le Conseil et ses comités tiennent régulièrement séance sans la présence de la direction ou des administrateurs non indépendants. À l'exception du Comité des pensions, tous les comités du Conseil sont composés exclusivement d'administrateurs indépendants. Le Comité de la vérification et des finances rencontre périodiquement à huis clos les covérificateurs, la vérificatrice

interne en chef et la comptable en chef. Le Conseil et ses comités sont autorisés à retenir les services de conseillers indépendants aux frais de la Banque.

Efficacité du Conseil et formation

Le Conseil effectue périodiquement son autoévaluation au moyen d'une enquête visant à recueillir les avis des administrateurs sur différents aspects de son fonctionnement, de sa gouvernance et de son efficacité. Les questionnaires sont remplis électroniquement et les résultats globaux sont présentés aux administrateurs qui en débattent ouvertement. Lorsqu'ils entrent en fonction, les nouveaux administrateurs reçoivent une formation complète. Le Conseil examine régulièrement ses besoins en la matière et reçoit de la formation sur les sujets en rapport avec ses fonctions.

Chaque année, le Conseil organise une réunion à l'extérieur d'Ottawa et profite de l'occasion pour se familiariser avec les préoccupations locales et expliquer les politiques de la Banque. En 2010, cette réunion a eu lieu à Charlottetown. Pour approfondir sa compréhension des diverses activités de la Banque, le Conseil assiste aussi, en privé, à des exposés présentés par les conseillers spéciaux détachés auprès de l'institution.

Renseignements supplémentaires

De plus amples renseignements sur le Conseil d'administration de la Banque et ses activités en 2010, y compris sur les mandats du Conseil et des comités et sur leur composition, ainsi que sur l'assiduité aux réunions et la rémunération des administrateurs, sont accessibles dans le site Web de l'institution (Au sujet de la Banque > Direction et gouvernance).

Cadres supérieurs

Conseil de direction

Mark Carney, *gouverneur*
Tiff Macklem, *premier sous-gouverneur* *

Sous-gouverneurs
Jean Boivin, Agathe Côté, Timothy Lane**, John D. Murray**

Avocat général et secrétaire général
W. John Jussup**

Conseillers
Janet Cosier** [1], Allan Crawford, Sheila Niven**, Lawrence Schembri, David Wolf, Prasanna Gai[2], Timothy Hodgson[3]

Analyses de l'économie canadienne
Sharon Kozicki, *chef*
Stephen Murchison, *sous-chef*
Robert Amano, *directeur de recherches*
Césaire Meh, *directeur de recherches*
Pierre St-Amant, *directeur de recherches*

Analyses de l'économie internationale
Donald Coletti, *chef*
Eric Santor, *sous-chef*
René Lalonde, *directeur de recherches*

Bureau des données et des statistiques
Dinah Maclean, *directrice*

Communications
Jill Vardy, *chef*
Glen Nichols, *sous-chef*

Gestion financière et Opérations bancaires
Ron Morrow, *chef*
Eric Wolfe, *sous-chef* [4]
Louise Hyland, *directrice*
Miguel Molico, *directeur de recherches*

Marchés financiers
Donna Howard, *chef*
Grahame Johnson, *sous-chef*
Carolyn Wilkins, *directrice spéciale*
Scott Hendry, *directeur de recherches*
Stéphane Lavoie, *directeur*
Miville Tremblay, *représentant principal et directeur*
Eric Tuer, *directeur*

Monnaie
Gerry T. Gaetz, *chef*
Lorna Thomas, *sous-chef*
Nicole Poirier, *directrice*
Charles Spencer, *directeur*
Richard Wall, *directeur*

Services à la Haute Direction et Services juridiques
W. John Jussup, *avocat général et secrétaire général***
Marie Bordeleau, *secrétaire générale adjointe*
Pierre Roach, *avocat général adjoint*

Services des technologies de l'information
Dale Fleck, *chef intérimaire*
Pierre Gagnon, *directeur*
Daniel Lamoureux, *directeur*
Jan Pilbauer, *directeur*
Janne Shaw, *directrice*

Services financiers
Sheila Vokey, *chef et comptable en chef* **
Rudy Wytenburg, *sous-chef*
Andreas Lorenz, *sous-chef intérimaire* [5]

Services généraux
Colleen Leighton, *chef*
Janice Gabie, *sous-chef*
Frances Boire-Carrière, *conseillère*
Alexis Corbett, *directrice*
John Reinburg, *directeur*
Susan Chibuk, *directrice de projet*

Stabilité financière
Mark Zelmer, *chef*
Toni Gravelle, *sous-chef*
Paul Chilcott, *directeur*
Carol Ann Northcott, *directrice*
Graydon Paulin, *directeur*

Vérification
Carmen Prévost Vierula, *vérificatrice interne en chef*

Note : Postes occupés au 14 février 2011

* Président du Conseil de gestion

** Membre du Conseil de gestion

1. Également présidente du Conseil d'administration de l'Association canadienne des paiements
2. Conseiller spécial invité
3. Conseiller spécial du gouverneur
4. Également vice-président du Conseil d'administration de l'Association canadienne des paiements
5. Affectation provisoire

Bureaux régionaux de la Banque du Canada

Provinces de l'Atlantique
1701, rue Hollis, 13e étage
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 3M8
David Amirault, *représentant principal (Analyse économique)*
Monique LeBlanc, *représentante principale (Monnaie)*

Québec
1501, avenue McGill College, bureau 2030
Montréal (Québec) H3A 3M8
Laurent Martin, *représentant principal (Analyse économique)*
Phuong Anh Ho Huu, *représentante principale (Monnaie)*

Ontario
150, rue King Ouest, bureau 2000
Toronto (Ontario) M5H 1J9
Timothy Hodgson, *conseiller spécial du gouverneur et représentant principal*
Brigid Brady, *chef adjointe, Analyse régionale, département des Analyses de l'économie canadienne*
Eric Tuer, *directeur (Marchés financiers)*
Jane Voll, *représentante principale (Analyse économique)*
Manuel Parreira, *représentant principal (Monnaie)*

Provinces des Prairies, Nunavut et Territoires du Nord-Ouest
404–6th Avenue SW, bureau 200
Calgary (Alberta) T2P 0R9
Alexander Fritsche, *représentant principal (Analyse économique)*
Ted Mieszkalski, *représentant principal (Monnaie)*

Colombie-Britannique et Yukon
200, rue Granville, bureau 2710
Vancouver (Colombie-Britannique) V6C 1S4
Farid Novin, *représentant principal (Analyse économique)*
Lori Rennison, *représentante principale (Analyse économique)*
Trevor Frers, *représentant principal (Monnaie)*

Bureau de New York
Consulat général du Canada
1251 Avenue of the Americas
New York, NY 10020-1175
États-Unis
Scott Kinnear, *consul et représentant principal de la Banque du Canada*

Nota : Postes occupés au 14 février 2011

Pour de plus amples renseignements sur la Banque du Canada

Internet
www.banqueducanada.ca
Accès rapide aux communiqués et aux discours du gouverneur, aux principales publications de la Banque ainsi qu'à des données financières à jour.

Information publique
Pour obtenir des renseignements d'ordre général sur le rôle et les fonctions de la Banque, communiquer avec le Service d'information publique :
Téléphone : **1 800 303-1282**
Télécopieur : **613 782-7713**
Adresse électronique : info@banqueducanada.ca

Pour se renseigner sur les soldes non réclamés :
Téléphone : **1 888 891-6398**
Télécopieur : **613 782-7802**
Adresse électronique : soldesnr@banqueducanada.ca